



LA MÉTÉO: CIEL VARIABLE DEVENANT NUAGEUX, QUELQUES AVERSES, VENTS MODÉRÉS. MINIMUM: 6°, MAXIMUM: 16°. DEMAIN: BEAU ET MOINS DOUX. DÉTAILS PAGE A 2

LONEX A LONG TERME
une Mercedes-Benz
directement de
Mercedes-Benz
MTL 738-3581 RIVE-SUD: 672-2720

35 cents

Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Aléa au Québec: 50 cents

LE CONSEIL DES SERVICES ESSENTIELS

**Pouvoirs
semblables
à ceux
d'un juge
de la Cour
supérieure**

Le projet de loi sur la réforme du mode de négociation dans le secteur public et parapublic permet à toute personne se sentant lésée par l'exercice de moyens de pression illégaux ou le non-respect des services essentiels de recou-

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

rir au Conseil des services essentiels pour obtenir dédommagement et correction de la situation.

C'est ce qui se dégage du texte législatif remis, vendredi, aux représentants de différents ministères intéressés et à ceux de la coalition intersyndicale.

Le conseil peut «exiger de toute personne impliquée dans le conflit de réparer un acte ou une omission fait en contravention de la loi», peut-on y lire.

La tenue d'une enquête sur les conséquences du conflit revient au Conseil des services essentiels «de sa propre initiative ou à la demande d'une personne intéressée».

Si l'enquête démontre que «le conflit affecte ou est vraisemblablement susceptible d'affecter de façon préjudiciable un service auquel le public a droit», le conseil sera en position d'ordonner un dédommagement et le redressement de la situation.

Le conseil pourra recourir à «un mode collectif de réparation... et prescrire le mode d'administration et les critères d'utilisation de toute somme d'argent exigée à titre de réparation».

Le texte de loi ne précise pas si les amendes seront versées voir **POUVOIRS** en A 2

LÉVESQUE ET SES MINISTRES CHAHUTÉS À JOLIETTE

« Il n'y aura plus de grève dans les affaires sociales »



Le premier ministre Lévesque a affronté de plein front, hier soir à Joliette, une centaine de manifestants qui, outre les excès de langage, se sont comportés de façon civilisée.

photo Denis Courville, LA PRESSE

JOLIETTE — Chahuté par une centaine de manifestants du secteur public qui avaient envahi le hall de l'Auberge des gouverneurs de Joliette, où se tenait hier soir une assemblée péquiste, le premier ministre René Lévesque a affirmé.

PIERRE VENNET

mé qu'il n'y aurait plus de grèves «autres que symboliques» dans le secteur des affaires sociales, «que cela vous plaise ou non».

Si M. Lévesque a eu de la difficulté à se faire entendre des syndiqués de Ménasco, en lock-out depuis trois ans, et des contestataires de la CSN venus manifester leur opposition à l'avant-projet de loi sur les négociations du secteur public et parapublic, c'est l'ancienne vice-présidente de la CSN, Francine Lalonde, maintenant ministre à la Condition féminine, qui a passé le plus mauvais quart d'heure.

La discussion avait pourtant commencé dans la bonne humeur. Venus nombreux protester à la porte de l'hôtel, les porte-parole syndicaux avaient obtenu du ministre Guy Chevrette, ancien vice-président de la CEQ, et de sa consœur Francine Lalonde, qui remplissait les mêmes fonctions à la CSN il n'y a pas si longtemps, d'exposer leurs griefs au premier ministre.

Mais bientôt, une enseignante du cégep de Joliette, Mme Rita Lachapelle, se mit à enguirlander Mme Lalonde — «toi, Francine, qui as négocié pour nous en 1976» —, l'accusant de piétiner maintenant ses principes, alors que Mme Lalonde, elle, tentait de lui expliquer que «le droit aux garderies ne veut pas dire qu'on va tout avoir, les fonds ne sont pas nécessairement illimités».

Pour sa part, le ministre des Affaires sociales Guy Chevrette, après avoir affirmé qu'il avait négocié tout l'après-midi avec le président de la Fédération des affaires sociales Yves Lessard, a soutenu qu'il n'était pas question de décentraliser les négocia-

voir **LÉVESQUE** en A 2

La FCSCQ menace de hausser la taxe scolaire de 20 p. cent

QUÉBEC — Jugeant qu'elles ne peuvent absorber une compression budgétaire de \$50 millions pour l'an prochain, les commissions scolaires menacent le gouvernement d'augmenter la taxe scolaire.

LIA LÉVESQUE
de la Presse Canadienne

re de 20 p. cent et de diminuer en plus les services à la population.

En conférence de presse hier, des représentants de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec et des di-

recteurs d'écoles ont vertement dénoncé les restrictions budgétaires dont elles sont l'objet: \$650 millions depuis cinq ans, \$50 millions pour 1985-86.

Le président de la fédération, M. Jacques Chagnon, prévient le gouvernement que, devant de telles compressions, les commissions n'ont plus le choix: elles seront «obligées» d'augmenter de 15 à 20 p. cent, peut-être même 25 p. cent, le niveau de taxation des contribuables, en plus de diminuer les services.

«Cet argent qu'on nous enlève, il faut le prendre quelque part, a lancé M. Chagnon.

Nous sommes obligés de couper des services, des options professionnelles, de ne pas offrir des programmes pour lesquels il y a une forte demande et de ne pas renouveler les manuels scolaires.»

Qualité en jeu

Le niveau de ces compressions n'est toutefois pas définitif. Le ministère de l'Éducation consulte actuellement les intervenants à ce sujet et c'est pourquoi la fédération a tenu à protester immédiatement.

M. Chagnon est conscient que c'est une

menace que la fédération laisse planer au-dessus de la tête du gouvernement: si vous nous imposez les compressions de budget que vous prévoyez, nous irons chercher l'argent chez le contribuable. «Ce n'est pas une question de choix, d'intention de taxer davantage, mais d'obligation», justifiait M. Chagnon.

La Fédération des commissions scolaires propose son propre remède à ses problèmes financiers: la création d'une Commission nationale de financement, chargée d'étudier le niveau de ressources humai-

voir **TAXE** en A 2

Pretoria lève l'interdiction sur les mariages inter-raciaux

d'après AFP, Reuter et AP

LE CAP — En promettant d'abroger la législation interdisant le mariage et les relations sexuelles inter-raciales, le gouvernement sud-africain veut tout simplement faire oublier son refus de reconnaître de véritables droits politiques aux Noirs du pays.

Selon le Front démocratique uni (anti-gouvernemental), le rappel de cette législation constitue une tentative pour donner de la crédibilité au nouveau Parlement qui regroupe certains re-

présentants de races indienne ou métissée tout en interdisant toute représentation aux Noirs, qui n'ont toujours pas droit de vote.

Le porte-parole du Front, Moses Moleketi, reconnaît que la levée de ces mesures met fin aux humiliations personnelles infligées aux couples inter-raciaux mais ne règle en rien le refus du gouvernement de reconnaître les droits des Noirs.

«C'est trop peu et trop tard», a répliqué pour sa part Beyers

Naude, secrétaire général du Conseil des Églises d'Afrique du Sud.

Le Black Sash, regroupement des organisations de défense des droits de l'homme, a reconnu que les promesses du gouvernement représentent une percée vers l'abolition éventuelle de la politique d'apartheid, mais il déplore que la législation envisagée ne mette pas fin au racisme qui est appliqué dans le domaine du droit à la propriété ou du lieu de résidence.

Quant au Parti conservateur

(extrême droite), craignant que la levée de la législation sur les relations sexuelles inter-raciales n'affaiblisse la suprématie que s'octroient les Blancs sud-africains, il a accusé le Parti national au pouvoir d'avoir cédé devant les pressions des «libéraux».

C'est le ministre de l'Intérieur, F. W. De Klerk, qui a annoncé l'abrogation prochaine de ces lois: «Depuis plusieurs années, cette législation est certes la plus contestée de nos lois. Le

voir **MARIAGES** en A 2

SOMMAIRE

Annonces classées B 9, B 10, C 2, C 11 à C 15

Arts et spectacles

— Informations A 11 à A 14

— Horaires C 18, C 19

Décès, naissances, etc. C 16

Économie C 1 à C 10

Êtes-vous observateur? C 12

FEUILLETON

Au nom du père

et du fils C 13

Horoscope C 12

Le monde A 18, A 19

Mots croisés C 14

«Mot mystère» B 10

Quoi faire aujourd'hui C 18

Télévision A 13

Vivre aujourd'hui

— Mode B 1 à B 6

TARLOD SPORTS

Bandes dessinées 12, 13

Mots croisés 18

VIDÉO VKP - 900

• 8 PROGRAMMES / 1 AN

• 105 CANAUX • 5 TÊTES

• TÉLÉCOMMANDE SANS FIL

CAMERA - CC 020

• SUPER-COMPACTE

NO VIDÉO - 76 TÊTES EN MONTRE



MARIAGES

SUITE DE LA PAGE A 1

gouvernement est convaincu que ces mesures peuvent et doivent être abolies.

Cette législation devrait être abolie au cours des prochains mois, a-t-il précisé. Elle permettra à des centaines de couples inter-raciaux de ne plus craindre à tout moment d'être victimes de rafles policières. Un nombre inconnu d'individus de races différentes se sont mariés à l'étranger ou secrètement en Afrique du Sud, au cours des années, mais ces unions n'ont jamais été reconnues officiellement.

M. De Klerk a tout simplement accepté d'appliquer les recommandations d'un comité parlementaire qui a réclamé l'abolition de ces mesures législatives et la légalisation des mariages inter-raciaux.

Le ministre de l'Intérieur n'en a pas moins rappelé que l'abrogation de cette loi n'affectera aucunement les structures de l'apartheid telles qu'appliquées aux niveaux constitutionnel, éducatif et social.

Le comité, tout en recommandant l'acceptation des familles multi-raciales, a omis de préciser en quels endroits ces familles pouvaient s'établir, à quelles écoles leurs enfants pourraient s'inscrire ou à quelles forma-

tions politiques ils pourraient adhérer.

Au cours des cinq dernières années, pas moins de 918 personnes ont été mises en accusation en vertu de la législation interdisant mariage et relations sexuelles entre individus de races différentes.

Pour le prix Nobel de la paix Desmond Tutu, cette réforme n'est cependant pas assez importante et arrive « trop tard ». Dans une interview diffusée hier, il a affirmé qu'elle n'est guère de nature à ramener la paix dans les ghettos noirs.

C'est la deuxième fois cette année que le gouvernement de la minorité blanche d'Afrique du Sud doit plier l'échine devant les demandes des organisations anti-apartheid.

En janvier déjà, Pieter Botha avait reconnu que l'importante population noire installée en permanence dans ce pays était « un fait de la vie sud-africaine ». Il avait alors offert à cette population un forum que son gouvernement n'a pas encore défini et promettait que les Noirs, un jour, pourraient jouir du droit de propriété.

Encore plus important, il reconnaissait ainsi implicitement que le rêve d'une Afrique du Sud entourée d'une constellation de bantoustans noirs, caressé par l'architecte de l'apartheid, Henryk Verwoerd, n'était plus viable.

AU MOYEN D'UN ASTUCIEUX BRICOLAGE

Les astronautes tenteront de dépanner Syncom IV-3

■ HOUSTON, Texas (d'après AFP) — Un astucieux bricolage des astronautes de Discovery réussira peut-être à sauver, demain, un satellite de \$85 millions qui dérive présentement à une soixantaine de kilomètres de la navette spatiale américaine ?

Après avoir étudié une multitude de solutions possibles, les spécialistes du centre de contrôle spatial de Houston ont opté hier pour une tentative de dépannage en deux temps, qui va entraîner une prolongation de 48 heures de la mission. L'atterrissage de Discovery est désormais prévu pour 7 h 17, vendredi matin, à Cap Canaveral.

Aujourd'hui, le commandant de bord, Karol Bobko, approchera le vaisseau spatial jusqu'à une vingtaine de kilomètres du satellite Syncom IV-3. Deux des sept membres de l'équipage — Jeffrey Hoffman et David Griggs — sortiront alors dans la soute et atterriront à l'extrémité du bras robot de Discovery une sorte de perche longue d'environ un mètre, ont expliqué des spécialistes du centre de contrôle.

Ce dispositif, déjà surnommé « tue-mouches » ou « gratte-dos » par les journalistes américains, sera fixé avec du ruban adhésif au bout du bras articulé.

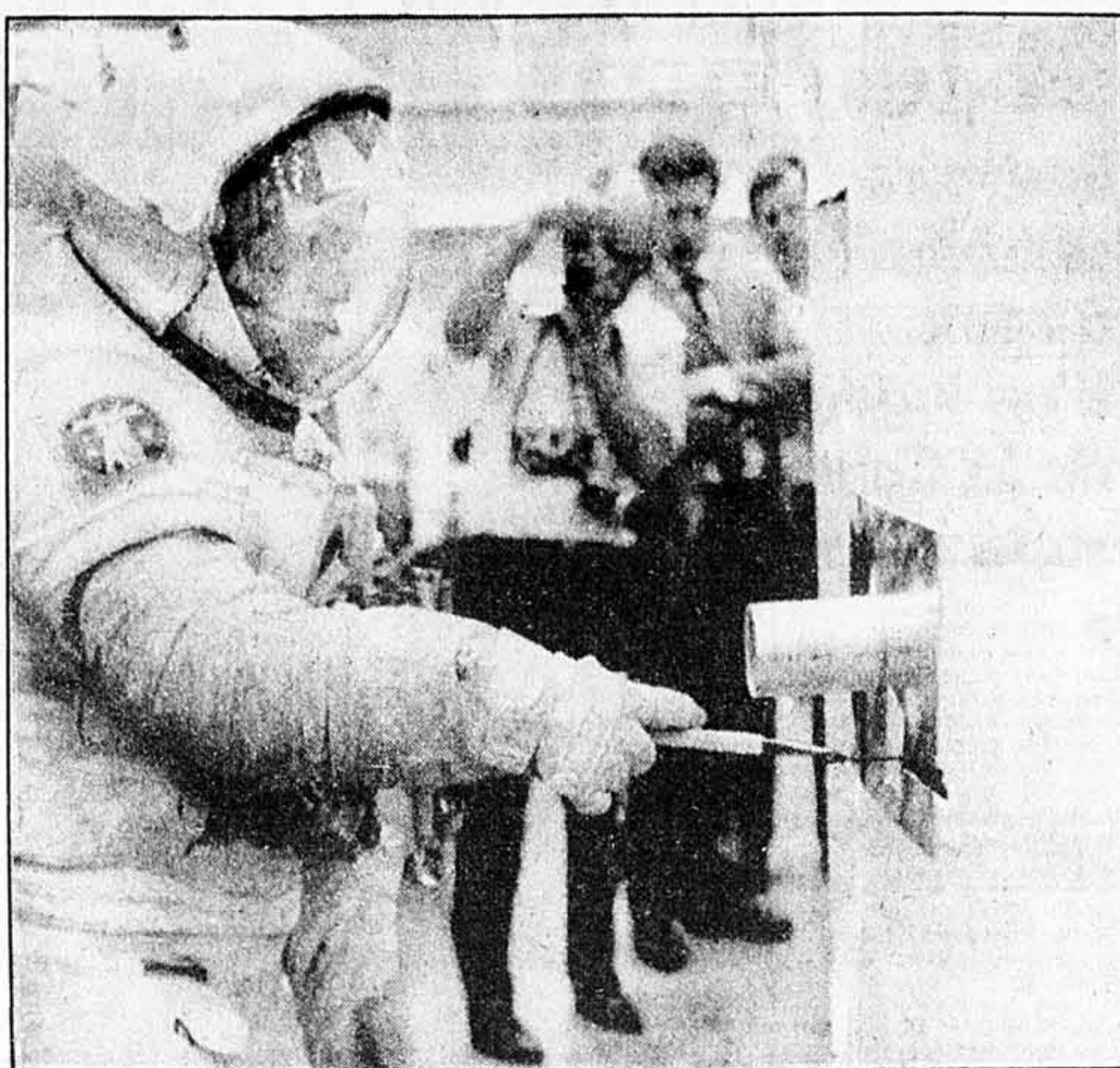
Demain, la navette s'approchera à le toucher du Syncom IV-3, sorte de gros tambour de quatre tonnes largué samedi dernier par Discovery, et les astronautes tenteront d'enclencher l'interrupteur commandant l'alimentation électrique du satellite avec le bras robot prolongé de ce dispositif.

Interrupteur bloqué

Cet interrupteur aurait normalement dû s'enclencher automatiquement lors du largage de Syncom IV-3 de la soute de la navette, et la NASA ignorait toujours hier ce qui a pu le bloquer.

Si la première phase de l'opération, qui consistera, pour Griggs et Hoffman, à fixer le tue-mouches au bras robot canadien, doit être relativement aisée, la seconde, prévue pour demain, sera extrêmement ardue.

La tâche de Margaret Rhea



L'astronaute Bruce McCandless met à l'épreuve, au centre spatial Johnson, de Houston, Texas, la procédure mise au point en vue de mettre en marche le satellite Syncom IV-3, qui dérive dans l'espace.

téléphoto AP

Seddon, spécialiste de la manipulation du bras robot à bord de Discovery, sera en effet compliqué par le fait que le satellite tourne toujours lentement sur lui-même (environ deux révolutions par minute) et que l'interrupteur défilant ne dépasse du satellite que d'une dizaine de centimètres. Il s'agira donc de « caresser » le satellite, pour n'endommager ni ses systèmes vitaux (antennes,

panneaux solaires), ni le bras lui-même.

Sally Ride, la première Américaine dans l'espace, qui est elle-même spécialiste du bras robot, a réussi l'expérience à plusieurs reprises au cours du week-end dans le simulateur de Houston, et la NASA est donc raisonnablement optimiste.

Après avoir longuement étudié

le problème, la NASA excluait en tous cas, hier, toute possibilité de placer un astronaute sur une petite plate-forme au bout du bras-robot pour déclencher à la main l'interrupteur rétif. « C'est relativement dangereux », a précisé un porte-parole, en soulignant la masse énorme du satellite et le fait que ni Hoffman ni Griggs n'avaient répété une telle manœuvre.

POUVOIRS

SUITE DE LA PAGE A 1

directement à la personne lésée.

Par son dépôt au bureau du protonotaire de la Cour supérieure du district, l'ordonnance du conseil prend la « même force et le même effet que s'il s'agissait d'un jugement émanant de la Cour supérieure », précise le document.

Ce pouvoir de redressement ajouté à ceux déjà détenus par le Conseil des services essentiels nécessitera une modification au code du travail.

Comme auparavant, le droit de grève ne pourra s'exercer qu'une fois que le conseil aura approuvé les ententes ou les listes dans chaque établissement.

En outre, l'analyse du document législatif permet d'envisager que l'exercice du droit de grève, possible tous les trois ans, sera plus rare et moins dramatique qu'au cours des dernières rondes de négociations.

Quand il n'y aura pas de consensus intersyndical sur les clauses normatives qui doivent faire l'objet d'une négociation à l'échelle nationale, la négociation sera menée au niveau local.

Cette modalité permet au gouvernement de décentraliser au maximum les négociations du secteur public et parapublic mais affaiblit du même coup la force de frappe que détenaient les syndicats en recourant ou en menaçant de recourir à la paralysie des services de santé, d'enseignement et autres.

Sur la question des échelles de

salaires, les syndicats pourront négocier la réduction des écarts ou le relèvement des moins bien rémunérés une fois tous les trois ans. Pour les deux années subséquentes, rien ne sera changé à ce chapitre.

Quant au taux d'augmentation, il sera négocié et assorti du droit de grève pour la première année de la convention. Pour la deuxième et troisième année, il sera pratiquement fixé par décret gouvernemental à partir des études du marché du travail menées par l'Institut de recherche sur la rémunération, suivies de discussions de l'Assemblée nationale.

Les pourparlers que doivent avoir au cours des prochains jours des négociateurs gouvernementaux et syndicaux permettront de définir la composition de cet institut. Le projet de loi prévoit nommer le président et les deux vice-présidents.

Dans le secteur des affaires sociales, le droit de grève ne sera que symbolique du fait que le projet de loi indique les pourcentages d'employés à maintenir au travail en fonction de la vocation des établissements. Ils vont de 90 p. cent à 55 p. cent selon le taux d'autonomie des bénéficiaires.

Dans ce projet de loi qui sera déposé à l'Assemblée nationale à la fin d'avril ou au début de mai, les droits acquis des syndicats du secteur public et parapublic se trouvent sérieusement ébranlés. C'est la raison pour laquelle les travailleurs ont l'intention de manifester leur mécontentement samedi devant l'Assemblée nationale.

Montréal comptera un conseiller de plus après les élections de 86

■ Le conseil municipal de Montréal comptera un conseiller de plus aux élections de 1986. En effet, le conseil a étudié en première lecture, hier, un projet de remaniement de la carte électorale qui comporte un conseiller de plus dans l'est de l'île.

MARIANE FAVREAU

C'est en vertu des conditions qui ont prévalu lors de l'annexion de Pointe-aux-Trembles à Montréal, il y a quelques années, que l'ajout d'un conseiller devient nécessaire.

Il était alors entendu que Pointe-aux-Trembles aurait trois districts électoraux. Ce que comporte le projet étudié hier. D'autre part, l'accroissement de la population à Rivière-des-Prairies né-

cessite deux districts distincts. Il faudra faire accepter cette importante modification par les autorités compétentes, deux districts des l'est de l'île ayant un peu moins d'électeurs que les normes prévues.

On a également apporté des modifications mineures à d'autres districts afin d'y maintenir une moyenne de 12 934 électeurs.

Recours collectif?

La Ville de Montréal a-t-elle reçu un avis juridique l'avertissant que les contribuables auraient encore la possibilité d'exercer des recours contre elle par suite des comptes de taxes de 1980, non conformes à la loi? Ce qui pourrait entraîner des déboursés de \$68 millions, plus les intérêts?

À cette question du RCM, le président de l'exécutif assure qu'il n'a « rien reçu qui le dise », et il proteste que Montréal a appliqué la loi. Mais les conseillers du RCM semblent penser le contraire. En entrevue, certains avançaient même que le recours en justice pour un tel cas est encore possible jusqu'au 30 avril. On évoque même la possibilité d'un recours collectif.

On sait que les tribunaux ont donné raison à 300 contribuables qui ont contesté le fait que l'évaluation foncière sur laquelle Montréal a fixé ses taxes de 1980 ne tenait pas compte de la médiane de 81 p. cent imposée par la loi.

On y met le vérificateur

Le président de l'exécutif, M. Yvon Lamarre, a promis de voir

s'il y a eu des traitements de faveur dans l'attribution de subventions pour la rénovation de logements, même s'il dit avoir pleine confiance dans le service qui en est responsable. Il veut faire analyser des faits par le vérificateur de la municipalité.

Le RCM a rappelé qu'il faut souvent près de deux ans pour obtenir la réponse de la municipalité, alors qu'en passant par un intermédiaire (payé à même la subvention), on peut accélérer la procédure. Le conseiller John Gardiner a même cité un cas où en 19 jours, un propriétaire a obtenu \$500 000 pour transformer 42 logements en condominiums de luxe. « Comment explique-t-on ce traitement de faveur », demande-t-il.

Surplus de \$5,3 millions à Longueuil

■ L'administration du maire Jacques Finet de Longueuil a enregistré un surplus sans précédent de \$5,3 millions au cours de l'année 1984. Son budget global atteignait près de \$77 millions.

PIERRE BELLEMARE

Procédant hier, à l'hôtel de ville, à l'occasion d'une séance extraordinaire du conseil, au dépôt des états financiers de l'an dernier, le maire Finet a précisé que l'actuel surplus représente une progression de \$1,8 million sur l'excédent observé en 1983; il se chiffrait alors par \$3,5 millions.

« Cet apport d'argent place Longueuil dans une meilleure situation financière et devrait avoir des répercussions positives sur le prochain budget 1986 », a

souligné le maire dans sa brève présentation.

Ces « répercussions positives » en 1986, année d'élections municipales, pourraient se traduire par un gel des taxes ou, encore mieux, si le bilan de l'année en cours était aussi positif, par une légère diminution du fardeau fiscal.

Un bas de laine bien garni

Dans \$5,3 millions excédentaires, on prélèvera une somme de \$1,3 millions pour payer les factures reçues après le 31 décembre 1984 pour des engagements pris l'an dernier.

Une tranche de \$2,5 millions sera injectée dans l'actuel budget 1985. De ce montant, \$2,1 millions seront affectés au budget d'opération et \$400 000 au fonds de roulement.

couplets, ça ne passera pas à la télévision. Puis, perdant visiblement patience, il s'écria: « Les grèves aux dépens des malades sur les grabats, c'est fini. Les seules grèves tolérées et tolérables en société civilisée dans le secteur public ne peuvent être que symboliques. Tant pis pour ceux qui ne sont pas contents avec cela. »

Un syndiqué lui ayant alors demandé: « As-tu déjà manqué de salaire, toi, Lévesque? », le premier ministre rétorqua: « En 1970 et en 1973, j'ai dû me trouver une job et un salaire, et je n'en suis pas mort. »

LÉVESQUE

SUITE DE LA PAGE A 1

« L'arrivée du premier ministre sur les lieux, pendant que la présidente du Conseil central de Lanaudière, Mme Chantal Papi-

naux, exposait les doléances des syndiqués du secteur public, ne fit qu'envenimer les choses. M. Lévesque tenta d'abord un brin d'humour à propos des chants avec lesquels les syndiqués l'interpellaient fréquemment, en disant: « Plus de deux

Finallement, un montant de \$1,6 million sera réservé à titre de « surplus non approprié ». En termes simples, il s'agit de remplir le bas de laine pour faire face à d'éventuels impondérables au cours de l'année.

La municipalité pourra également puiser dans son bas de laine pour satisfaire aux obligations inhérentes aux grands travaux présentement en cours. Au lieu de recourir à un règlement d'em-

prunt, dans certains cas, il sera permis de couvrir certaines dépenses au moyen de cette réserve.

« De toute façon, a conclu M. Finet, cette réserve sera utilisée comme contribution directe à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens ». On pense notamment au réaménagement du chemin Chamblay, projet de rénovation urbaine semblable à celui qu'on a réalisé rue Saint-Charles, l'été dernier.

TAXE

SUITE DE LA PAGE A 1

nes, financières et matérielles dont les commissions scolaires ont besoin.

La FCSCQ a déjà entrepris de consulter les commissions scolaires sur cette formule et entend bientôt la soumettre au ministère de l'Éducation.

Les commissions exigent qu'on leur soumette dorénavant un plan triennal de financement. « On veut savoir où on s'en va et on veut de la transparence », expliquait M. Chagnon.

Elles demandent également que les subventions soient versées aux commissions scolaires selon le coût réel de chaque élève, en tenant compte du territoire qu'elle dessert et du niveau de l'étudiant. « Un enfant qui est à la maternelle à Québec ne coûte pas la même chose qu'un autre qui se trouve à St-Pie-de-Ba-

got », faisait valoir le président de la FCSCQ.

Projet de loi 29

Sur le plan législatif, les commissions ont aussi fait savoir qu'elles s'opposaient à la limitation de leur pouvoir de taxation. Elles revendiquent un pouvoir illimité de taxer le contribuable, sans qu'un plafond soit fixé par l'État.

En conséquence, elles s'élèveront contre le projet de loi 29, qui vise à obliger les commissions scolaires à tenir un référendum sur leur territoire si elles veulent dépasser le seuil de taxation permis, soit six p. cent de leur budget d'opération ou 25 cents du \$100 d'évaluation.

Peu avant l'ajournement de Pâques, le ministre de l'Éducation François Gendron a fait savoir qu'il entendait aller de l'avant avec son projet de loi 29 sur le pouvoir de taxation des commissions scolaires.

DEMAIN

dans LA PRESSE

■ **LE GRAND MÉNAGE DU PRINTEMPS**: Le grand ménage n'est plus tout à fait ce qu'il était. Mais il faut quand même s'attendre à payer un bon prix si l'on veut confier ce travail à des personnes de l'extérieur, qu'il s'agisse de la femme de ménage traditionnelle ou encore d'une entreprise spécialisée. Jeanne Desrochers nous en parle dans le cahier « Consommation ». Avec photos à l'appui, naturellement. Des photos de Jean Goupil.

■ **RECEVOIR AVEC HENRI BERNARD**: Cuisinier méticuleux et précis, pédagogue inlassable, Henri Bernard est « toujours en questionnement sur cet art qui est aussi une science ». Partisan d'une cuisine familiale, le professeur Bernard insiste également beaucoup sur les techniques qui permettent de réussir les recettes qu'il propose. Pour en savoir plus long, voir les articles de Françoise Kayler dans le cahier « Alimentation ». Les photos sont de Pierre McCann.

La Quotidienne à trois chiffres à quatre chiffres
Tirage d'hier 724 0339

LA MÉTÉO

DATE: 16 AVRIL 1985
AUJOURD'HUI: Min: 6° Max: 16°
CIEL VARIABLE DEVENANT NUAGEUX
AVEC AVERSES, VENTS MODÉRÉS

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	1	3	Nuag., neige
Outaouais	6	16	Ciel variable
Laurentides	4	10	Ciel variable
Cantons de l'Est	6	16	Ciel variable
Mauricie	2	10	Nuag., averses
Québec	4	10	Ciel variable
Jac.-Saint-Jean	2	10	Nuag., averses
Rimouski	2	10	Nuageux, av.
Gaspésie	2	10	Nuageux, av.
Bas-Caraïbe	1	6	Nuageux, av.
Sept-Îles	0	5	Nuageux, av.

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	7	14	
Edmonton	-2	14	
Regina	4	18	
Winnipeg	2	24	
Toronto	10	14	
Ottawa	-2	5	
Fredericton	-2	3	
Halifax	-1	3	
Charlottetown	-2	1	
Saint-Jean	-9	-3	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	6	8	N.-Orléans	13	25
Buffalo	14	23	Pittsburgh	11	22
Chicago	8	15	S. Francisco	11	29
Miami	20	31	Washington	14	21
New York	7	8	Dallas	13	27

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	4	10	Madrid	4	19
Athènes	13	22	Moscou	4	10
Acapulco	21	32	Mexico	10	21
Berlin	6	10	Oslo	-1	4
Bruxelles	8	15	Paris	7	12
Buenos Aires	13	22	Rome	9	16
Copenhague	0	8	Séoul	8	19
Genève	3	9	Stockholm	2	6
Hong Kong	18	19	Tokyo	8	15
Le Caire	15	26	Trinidad	27	30
Libanone	9	20	Vienne	7	14
Londres	5	14			

PROCÈS DE THOMAS BRIGHAM POUR L'EXPLOSION À LA GARE CENTRALE

Le crâne de deux victimes fut fracassé et le corps de la troisième déchiqueté

■ Moins de deux heures avoir été assermentés, les jurés du procès Brigham ont rapidement été plongés, hier après-midi, dans l'horreur de la mati-

LÉOPOLD LIZOTTE

née du 3 septembre dernier, à la gare Centrale, alors qu'une explosion avait causé la mort de trois jeunes touristes français.

Comme premier du long défilé de témoins qu'il présentera devant le juge Kenneth C. McKay, au cours des prochaines semaines, le procureur de la Couronne, Me Claude Parent, a appelé le pathologiste André Lauzon, qui, au lendemain de la tragédie, a procédé à l'autopsie des trois cadavres retrouvés au milieu des débris. Il s'agit de ceux d'Éric Nicholas, de Michel Dubois et de Florence Marcelle Leblond.

Même s'ils avaient été surtout touchés à la tête, les deux jeunes gens (le premier, un colosse de plus de six pieds, le second un tout petit homme) ont pu être identifiés sur place par le père d'une autre victime, qui les connaissait bien.

Tous deux avaient été atteints en pleine figure par des fragments de métal volant à tres-

haute vitesse, qui leur avaient brisé tous les os du visage et leur avait fracassé le crâne. Alors que, pour le premier, le torse et les membres semblaient plutôt intacts, le second avait eu le bras droit fracturé à quatre ou cinq endroits. L'hémorragie qui avait

«inondé» leurs poumons, si l'on peut dire, indiquait qu'ils n'avaient cependant pas succombé instantanément à leurs horribles blessures.

C'est toutefois la description du corps de la jeune fille, comme il a été trouvé, qui sera la plus horri-

ble. Sa tête avait complètement éclaté, tous les os avaient été rompus, et le cerveau en avait été éjecté. On n'a jamais pu reconstituer son visage.

Quant à son corps il avait été complètement déchiqueté de la même façon. L'on n'a retrouvé

l'un de ses pieds que plusieurs heures plus tard.

Dans ces conditions, l'identification visuelle étant impossible, il a fallu procéder par déductions. Ayant retrouvé à son cou une lanière brune avec les attaches métalliques d'une montre, on apprit qu'elle portait justement sa montre à son cou, après en avoir perdu le bracelet au cours du voyage.

Auprès de ses parents, en France, on vérifia le fait qu'elle avait le lobe d'une oreille percé d'un trou, pendant que l'autre montrait deux perforations.

Tous ces détails ayant été fournis par le médecin légiste, le procureur de Brigham, Me Pierre Poupart, mit fin à la déposition du témoin en renonçant à lui poser quelque question supplémentaire que ce soit.

Quant à Me Parent, procureur de la couronne, il avait été plutôt laconique dans son résumé préliminaire de la preuve qu'il entend présenter. Aux jurés il a tout juste déclaré: «La poursuite va vous exposer ce qui est arrivé, et tenter de vous démontrer que le tout a été causé par une bombe. Puis elle tentera également de faire le lien entre le prévenu à la barre et cet engin meurtrier.»



Thomas Brigham, dont le procès a débuté hier pour une triple accusation de meurtre.

Moins de deux heures pour former le jury

■ Soixante-quatre personnes de langue anglaise se sont présentées devant le juge Kenneth C. McKay, hier matin. Mais il n'a fallu en interroger qu'un peu plus de la moitié pour choisir les douze qui décideront du sort de Thomas Brigham.

Alors que le procureur-chef adjoint Claude Parent, de la Couronne, a limité à peu de choses ses interventions, au cours de ce choix — qui n'a pas duré deux heures — c'est l'avocat du prévenu, Me Pierre Poupart, qui a procédé à une bonne vingtaine de récusations «pour cause».

Il a tenu à demander à tous ces candidats, hommes et femmes, s'ils avaient peu ou beaucoup ap-

pris par les médias de la bombe de la gare Centrale, et quelle avait été l'impression que ces renseignements avaient laissés sur eux. Dans la plupart des cas, les gens interrogés ont soutenu qu'ils ne s'étaient pas formés d'opinion définitive sur l'identité de l'auteur du triple assassinat. Ils étaient persuadés, sinon assurés, de pouvoir juger le prévenu uniquement sur la preuve qu'on s'approprie à présenter contre lui au cours des prochaines semaines.

Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, certains Montréalais n'ont jamais rien lu ou entendu sur cette tragédie. Une femme, pour sa part, a soutenu que tout ce qu'elle en avait appris

provenait de ce que son mari en avait lui-même su.

Pendant ce défilé, le prévenu, après avoir «jauge» ceux qui allaient être appelés à agir comme ses pairs, au fur et à mesure qu'ils se présentaient dans le prétoire, faisait de rapide commentaires, bouche cachée derrière la main droite, au seul gardien qui le surveillait, dans le box.

Au moment de la lecture formelle de la triple accusation de meurtre, Brigham a semblé sur le point de pleurer pendant quelques secondes. Puis il s'est rapidement ressaisi et en fin d'après-midi, il semblait avoir graduellement perdu intérêt aux procédures.

CONTESTATION DES «TICKETS»

Pas de ruée sur la Cour municipale

■ «Normalement», les abords de la Cour municipale auraient dû être noirs de monde. C'est en tous les cas ce que certains craignaient en apprenant que la Ville de Montréal avait organisé un «blitz» de deux semaines pour faire com-

LILIANNE LACROIX

paraître les citoyens désireux de contester une contravention. Les chiffres, en effet, faisaient croire au pire. Pour ces deux semaines, on a prévu entendre un total de 2448 causes. Cela semble énorme. Si l'on situe la moyenne entre \$15-20 par cause, on joue donc avec un montant global de quelques \$35 000-50 000. Si la Ville empêche habituellement la moitié de ce montant, environ 50 p. cent des contestataires gagnent leur cause.

Pourtant, hier, les parades des diverses salles d'audience demeuraient étonnamment calmes, presque désertes. «C'est encore plus tranquille que d'habitude», lançait placidement un gardien. Au total, six des neuf cours sont réservées exclusivement à l'audition de ces cas de contestation, qu'il s'agisse d'infractions de circulation ou de stationnement. Certaines journées, le juge peut entendre de 40 à 50 causes.

«Je suis déjà venu contester une dizaine de fois, et à chaque fois, j'ai eu gain de cause, avoue Léo Brossard, un administrateur. Comme je travaille à mon compte, je puis me permettre de prendre du temps dans la journée. Mais c'est quand même frustrant. Surtout quand on vous convoque pour 10h et que vous apprenez, en lisant le rôle, que votre cause n'est prévue que pour 14h30. Je reviendrai donc cet après-midi. Cette fois, il s'agit d'un problème de parcomètre. Ça ne fonctionne jamais décemment, ces engins-là.»

«Ils n'auront pas mon \$25»

M. Herman Dumont, lui, prenait la chose du bon côté: «Ça traîne depuis le 23 juin, expliquait le jeune chef de train. Je suis ici pour non-possession de mon permis de conduire. Pour-

tant, je l'avais. Mais en baissant le pare-soleil pour l'atteindre, tous mes documents se sont éparpillés dans l'auto, et je n'ai jamais pu retrouver le fameux permis qui avait glissé sous le siège. Heureusement pour moi, je travaille de nuit. Alors je ne subis aucune perte de salaire en venant ici. Si j'avais été coupable, je me serais tu et j'aurais payé. Mais parce qu'on n'ose pas répliquer, ils font des millions avec nous. Cette fois, ils n'auront pas mon \$25. Et puis, dans le fond, ça n'est pas si pire, venir en Cour. Ça fait une sortie. Ça nous fait voir du monde.»

Même si certains semblent avoir trouvé des avantages au processus de la contestation, seulement un p. cent des gens y ont recours, ce qui occasionne environ 12000 procès par année.

Relié aux points de démerite

«Dans les derniers mois, le nombre de dossiers contestés a augmenté», précise Me Jules Allard, directeur-adjoint au service du contentieux de la Ville de Montréal. Si les chiffres se maintiennent sous un p. cent dans les cas d'infractions de stationnement, ils voisinent maintenant les deux p. cent dans les cas d'infractions de circulation. Cette augmentation pourrait bien avoir un certain rapport avec la plus grande rigueur dans le système des points d'infatigabilité. Certaines gens, qui se voient menacées de perdre leur permis, retardent l'échéance en contestant. Comme les points sont effacés au bout de deux ans, cela leur permet souvent d'éviter la suspension de leur permis.»

Me Allard ne cache pas que l'augmentation du montant des amendes décrétée par le code de la sécurité routière amène aussi le public à contester des contraventions jugées «discutables».

Pour la Ville, cette opération-blitz est avant tout une mesure administrative destinée à éviter d'accumuler trop de délais dans l'audition de causes «mineures». «Par principe, explique Me Allard, on ne veut pas laisser traîner les choses.»



photo Jean Goupil, LA PRESSE

Malgré l'opération-blitz de contestation des contraventions, la Cour municipale est demeurée à peu près déserte.

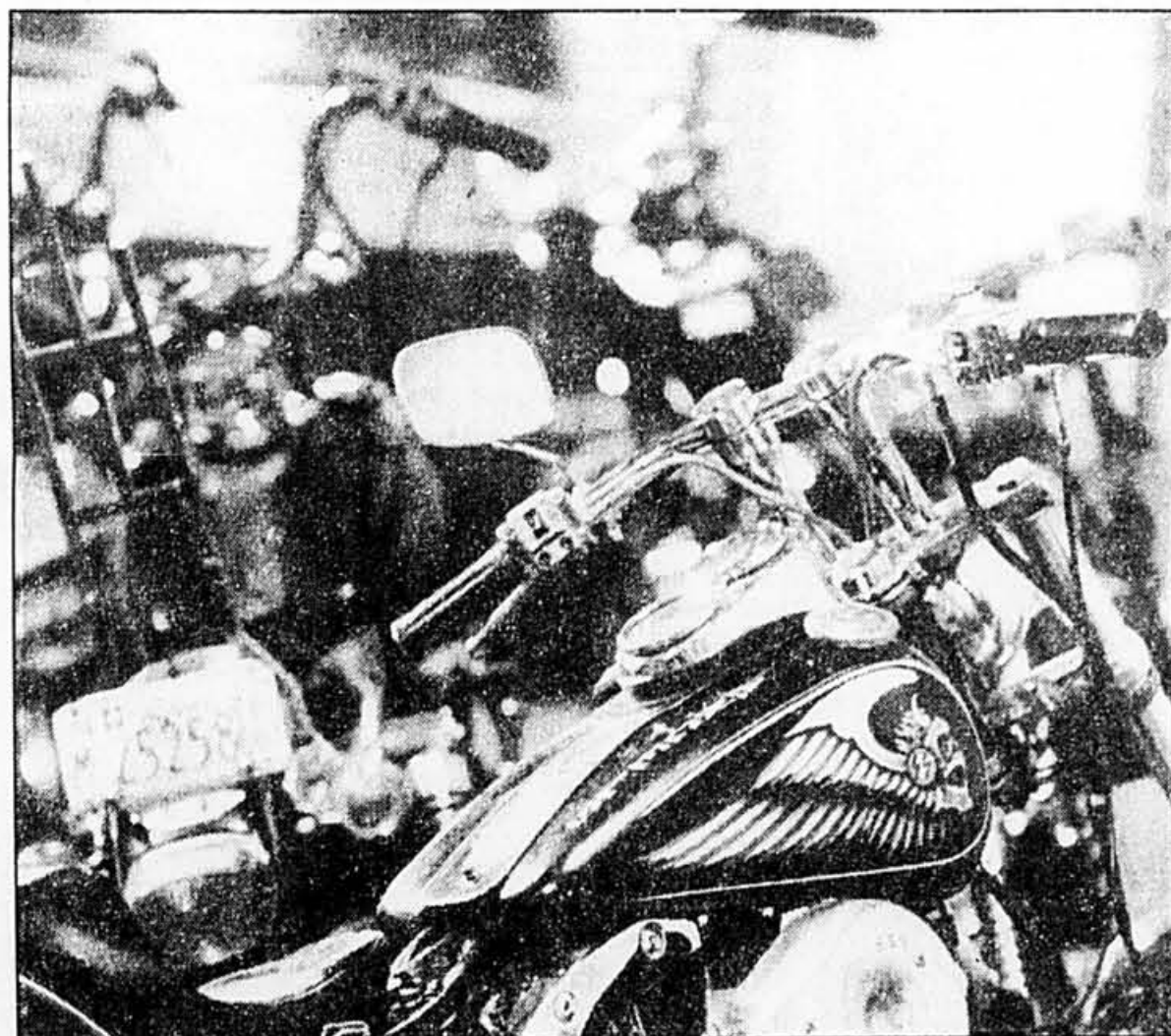


photo Jean Goupil, LA PRESSE

Selon la loi, la police peut conserver pendant 90 jours les motocyclettes saisies à Halifax dans le repaire d'un groupe affilié aux Hell's Angels de Sorel.

La SQ n'entend pas se laisser intimider par les Hell's Angels

■ Contrairement à son habitude, la Sûreté du Québec a répliqué vivement, hier, aux menaces de poursuites proférées par des avocats à la suite de la gigantesque opération menée la semaine dernière contre le groupe des Hell's Angels, soupçonné d'avoir éliminé six de ses membres lors d'une rencontre au nouveau repaire de Lennoxville, en Estrie.

ANDRÉ CÉDILOT

Choquée par cette attitude qu'elle décrit presque comme un énorme chantage, la direction de la SQ affirme dans un communiqué qu'elle n'entend évidemment pas abandonner l'enquête en cours, en dépit de toutes les mesures, légales ou non, auxquelles recourent généralement les groupes de motards pour s'imposer: menaces, intimidation, avis de poursuites, plaintes à la Commission de police, etc.

Le 25 octobre 1983, lors de la création du projet Haro, destiné à lutter contre les activités illicites des Hell's Angels au Québec et ailleurs, la SQ dit d'ailleurs avoir mis en garde les autres corps de police contre toutes ces formes de ripostes dont ils pourraient faire l'objet de la part des membres du clan et de leurs représentants.

Ces plaintes, avait-on précisé à l'époque, visaient essentielle-

ment à ralentir l'action des policiers et, par ricochet, à les démotiver.

Or, les spectaculaires descentes effectuées la semaine dernière s'inscrivent dans le cadre du projet Haro, qui s'inspire d'un programme similaire mis sur pied par la police de Laval, il y a quatre ans. «Notre but est de regrouper et d'analyser toutes les informations rassemblées séparément sur les groupes de motards, afin d'établir des stratégies qui permettront, on l'espère, de les casser une fois pour toute», avait alors expliqué un officier de la SQ.

Dans le bref communiqué diffusé hier, la SQ soutient que les dernières perquisitions n'ont pas été inutiles, puisque les motocyclettes de cinq des présumés victimes de la terrible purge à l'intérieur des rangs des Hell's Angels ont été trouvées dans un local d'un groupe affilié, à Halifax, en Nouvelle-Écosse. On a aussi trouvé des effets personnels des motards assassinés dans le célèbre repaire de Sorel.

Selon la loi, la police peut conserver les objets saisis pendant 90 jours. Cette période de rétention peut être prolongée jusqu'à un an, avec l'autorisation expresse d'un juge-de-peace. Les policiers doivent toutefois avoir des motifs extrêmement valables pour obtenir cette permission.

Curieusement, dans le communiqué, la SQ fait maintenant état de seulement... cinq meurtres. «C'est qu'on est pas encore certain à 100 p. cent du sort qu'a subi Claude Roy. On a quand même des doutes raisonnables de croire qu'il est mort lui aussi...», a expliqué un porte-parole de la SQ. Comme c'est le cas depuis le début l'affaire, les policiers sont avertis d'informations au sujet de ce motard, alors qu'ils parlent abondamment des cinq autres.

Tout ce que l'on sait sur son compte, c'est qu'il était une recrue (striker, dans le jargon du milieu) et qu'il possédait un léger casier judiciaire. Surnommé Coco, Claude Roy, 31 ans, était le seul membre de la bande avec Guy-Louis Adam, alias Chop, également âgé de 31 ans, à ne pas habiter Laval. Tous deux résidaient à Saint-Hilaire, sur la rive sud de Montréal. Adam, qui a joint les rangs des Hell's il y a plusieurs années, était l'un des leaders du groupe de Laval.

Adam, affirme la police, pourrait notamment avoir été impliqué dans l'enlèvement de sept personnes survenu dans une brasserie de l'est de la ville, au milieu des années 70. Aucune des victimes n'a été revue vivante depuis. Officiellement, ces crimes n'ont jamais été élucidés non plus.

Claire Lortie radiée pour quatre mois

■ On reproche souvent aux tribunaux de faire preuve de disparités sérieuses dans l'imposition de sentences, souvent pour les mêmes crimes. Et les premiers à s'élever contre ces inégalités qu'ils qualifient volontiers d'injustices, sont évidemment les avocats.

LÉOPOLD LIZOTTE

Mais ces messieurs les plaideurs ont également leur tribunal à eux pour châtier leurs écarts professionnels. Est-ce qu'ils font mieux que les juges pour éviter un tel écueil?

C'est ce que plusieurs se sont demandés, hier, en prenant connaissance de deux avis de radiation émis par la direction générale du Barreau du Québec à l'endroit de deux de ses membres.

Déclaré coupable, par un comité de discipline, d'avoir omis de remettre à des clients des sommes totalisant \$8 411, Me Clifford Postelnik, un avocat montréalais dans la quarantaine, a été radié du Barreau pour quinze ans ferme. Il devra de plus remettre aux clients ainsi frustrés les argents qui leur avaient été soutirés. Et d'un cas!

Le second est tout aussi digne d'attention, même si le châtiment imposé n'a aucune commune mesure avec le premier.

Le 5 février dernier, un autre comité de discipline a jugé Me Claire Lortie, avocate à Saint-Jérôme, coupable, à la suite d'un plaidoyer de culpabilité, de plaintes fondées sur une brochette d'actes criminels pour lesquels elle avait été précédemment déclarée coupable et condamnée à diverses peines de prison, ou à une amende: vol, faux, usage de faux, entrave à la justice et outrage à un cadavre. Elle a été radiée du Barreau pour... quatre mois.

Ce...cadavre, on s'en rappellera, c'était celui de son ex-amant de coeur Rodolphe Rousseau, qu'elle avait fait inhumer dans une fosse de fortune, après l'avoir gardé au congélateur pendant un certain temps, au sous-sol de sa résidence des Laurentides.

Accusée de meurtre, à la suite de ces circonstances pour le moins suspectes, elle avait été acquittée par un jury des Assises.

On veut un troisième cas? Même s'il n'a pas été rendu public en même temps. Mais bien à la fin de l'automne dernier...

C'est celui d'un jeune avocat du Saguenay, Me Martin Tremblay, coupable d'une brochette de fraudes, en Cour des sessions de la paix de Chicoutimi.

Montrant une clémence toute aussi grande, dans son cas, le Barreau québécois l'avait suspendu pour un mois seulement. Mais magnanimité supplémentaire, on lui avait laissé le choix quant à la date où il déserterait brièvement son bureau pour trente jours.

Bourassa dans Bertrand et Francine Lalonde absente

Jacques Bouchard

■ Branle-bas de combat dans tous les partis politiques, hier matin, à la suite de la décision du premier ministre René Lévesque de tenir des élections partielles d'ici quelques semaines dans les comtés de Bourget, Bertrand, l'Assomption et Trois-Rivières.

Trois chefs de parti, au moins, vont tenter de se faire élire à cette occasion. Si l'événement a lieu. Il s'agit de Robert Bourassa, pour les libéraux, dans Bertrand; du chef du Parti conservateur, André Asselin, dans l'Assomption, et de Paul Rochon, du Parti républicain. Dans ce cas, la circonscription où il se présentera n'est pas encore choisie.

Quant au chef du Parti libéral, il annoncera officiellement sa décision de se présenter dans Bertrand seulement lors de l'émission des brefs électoraux.

On n'y croit pas

En ce qui concerne les dirigeants du PLQ, ils ne croient toujours pas que le premier ministre Lévesque tienne ces élections partielles. Ils n'ont pas encore changé leur plan en vue d'une consultation générale qui pourrait avoir lieu au printemps ou à l'été. C'est ce qu'a déclaré l'organisateur en chef et responsable de l'animation, Pierre Bibeau.

D'autant plus, a-t-il souligné, que M. Lévesque n'a pas non plus écarté cette possibilité lorsqu'il a annoncé, le week-end dernier, la tenue de ces quatre élections complémentaires. Une incohérence de plus, de la part du PM, selon les libéraux qui s'attendent à tout.

Si ces élections avaient bien lieu, le PQ se trouverait sans doute dans une drôle de situation. Avec 22 victoires consécutives lors des élections partielles depuis 1976, le PLQ s'estime en bonne position pour enregistrer quatre nouveaux gains. Ce qui pourrait mettre le gouvernement en minorité à l'Assemblée nationale si une nouvelle session avait lieu à l'automne.

À moins, a ajouté M. Bibeau en riant, que les péquistes puissent récupérer d'autres députés démissionnaires comme ils l'ont fait avec Jérôme Proulx dans Saint-Jean. Dans ce cas, le député de Frontenac, Gilles Grégoire, expulsé du caucus pour une question de mœurs, pourrait peut-être lui aussi réintégrer les rangs. Ce qui permettrait au PQ de s'assurer une faible majorité en Chambre...

Lalonde absente

Toujours dans l'éventualité de ces élections partielles, il est loin d'être assuré que Francine Lalonde, ministre déléguée à la Condition féminine et ex-syndicaliste, soit de la fête.

Elle a déjà indiqué, en acceptant l'invitation du premier ministre de faire partie du conseil des ministres, qu'elle ne serait pas intéressée à se présenter lors d'élections complémentaires. Selon les informations recueillies hier par LA PRESSE, il semble bien que Mme Lalonde respectera cet «engagement».

Bien des rumeurs ont cependant circulé quant à sa candidature. On a parlé des comtés de l'Assomption, Bourget et Bertrand. Devant les pressions de l'opinion publique concernant un membre non élu du cabinet, elle a laissé entrevoir la possibilité d'effectuer un vrai plongeon en politique active.

Mais lorsqu'elle a appris que le chef du PLQ serait candidat dans le comté de Bertrand, sur la Rive-Sud de Montréal, elle a affirmé qu'elle n'affronterait pas M. Bourassa dans l'ancien fief de Denis Lazure.

Au PQ, on avait aussi confié que Mme Lalonde pourrait tenter sa chance dans l'Assomption, la circonscription de l'ex-ministre des Finances, Jacques Parizeau. Cette possibilité avait soulevé une vague de mécontentement à l'intérieur de ce qui reste de péquistes dans ce comté. Ils ne voulaient pas de cette candidate parachutée.

Le président de l'association du comté, Gil Robert, a souligné qu'il n'avait pas été question officiellement de cette candidature jusqu'à aujourd'hui... Et qu'il ne saurait en être autrement «dans les prévisions actuelles».

Le 5 mai, le jour de la réunion de mise en candidature, il semble bien que la lutte se déroulera entre trois aspirants candidats locaux. À moins que M. Lévesque et la permanence nationale en décident autrement. On a déjà vu ça ailleurs.

Dans ce comté du nord-est de Montréal, le candidat libéral est Jean-Guy Gervais, un homme d'affaires bien connu dans la région et dans la ville de Repentigny.

Comme Bourget est aussi éliminé, il est exclu que Mme Lalonde tente de conquérir l'investiture dans le comté de Trois-Rivières, celui de l'ex-ministre Denis Vaugeois.

Lutte intéressante

C'est dans l'Assomption que la lutte promet d'être particulièrement intéressante en raison de la présence d'André Asselin, chef du Parti conservateur du Québec. Il risque en effet de brouiller les cartes. S'il fait le moins bien, il pourrait se classer bon deuxième, même devant le PQ.

C'est du moins la crainte que certains entretiennent. Une situation qui inquiète à la fois les libéraux et les péquistes. Car une telle performance pourrait avoir des incidences considérables, du moins en province, lors des élections générales.

En ce qui concerne le chef de l'Union nationale, Jean-Marc Bédard, il devait réunir son état major hier soir pour décider si son parti aura des représentants lors de ces quatre élections complémentaires.

Le nouveau Parti conservateur, dirigé par M. Asselin, décidera également ce soir s'il aura des candidats dans les trois autres comtés. Ce qui est fort probable, a-t-il déclaré au cours d'une conversation téléphonique.

En prenant cette décision, M. Asselin force pour ainsi dire la main au chef de l'UN qui ne pourra pas se défilier une fois de plus.



Robert Bourassa



Francine Lalonde

Vimont: Jean-Paul Théorêt veut l'investiture libérale

■ Un homme d'affaires de Laval et ex-président de la Chambre de commerce locale, M. Jean-Paul Théorêt, a annoncé hier son intention de devenir candidat du Parti libéral du Québec dans le comté de Vimont.

Âgé de 48 ans, M. Théorêt est propriétaire de dix commerces dans le domaine de l'alimentation (quatre marchés IGA et six magasins spécialisés).

J'ai décidé de poser ma can-

didature à l'investiture libérale afin de répondre à l'appel pressant d'un nombre croissant de militants libéraux. Je me présente dans Vimont comme le candidat du changement et du développement économique », a-t-il précisé.

Lors de l'assemblée d'investiture, M. Théorêt aura comme adversaire M. Yves Robillard, défait par le ministre Jean-Guy Rodrigue aux élections de 1981.

CONTRE LES LIBÉRAUX ET MALGRÉ LES PARTISANS DU DR LAURIN

Un directeur de la FTQ sollicite l'investiture du PQ dans Bourget

■ Le directeur administratif de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), M. Réal Lafontaine, a décidé de solliciter un congé sans solde de sa centrale et de se porter candidat du Parti québécois dans Bourget, «afin d'éviter que les travailleurs se retrouvent avec un gouvernement dirigé par Robert Bourassa, car là ça ne serait pas drôle».

PIERRE VENNAT

Pour devenir le premier candidat péquiste à remporter une élection partielle, M. Lafontaine devra toutefois défaire non seulement le candidat libéral, M. Claude Trudel, mais également se rallier les partisans orthodoxes de l'ancien ministre Camille Laurin. L'assemblée d'investiture doit avoir lieu de 5 mai.

L'association péquiste de Bourget est d'ailleurs en tutelle, à la demande de son président, M. Raymond Girard, qui a déclaré qu'il n'arrivait pas à travailler avec les partisans du Dr Laurin. M. Lafontaine, quant à lui, se déclare partisan de la thèse révisionniste.

La permanence nationale du

PQ n'a pas voulu courir de risque. C'est elle qui a convoqué la conférence de presse d'hier et le directeur des communications du parti, M. Jacques Despins, était sur les lieux, même si M. Lafontaine n'est qu'un simple candidat à une assemblée de mise en candidature. Et M. Lafontaine a donné sa conférence de presse accompagné du ministre Marcel Léger et du président des péquistes de la région de Montréal-Centre, M. André Bourlerice, qui ont tous deux chanté ses louanges.

C'est pour éviter la «politique du pire» et non pas parce qu'il considère que le PQ a un «préjugé favorable envers les travailleurs» que M. Lafontaine, qui fut le coordonnateur de la FTQ lors des dernières négociations du secteur public, se lance dans la bagarre électorale.

Il ne renie pas son passé syndical et reproche même au gouvernement Lévesque «certaines maladresses», notamment l'adoption de la loi 70 lors des dernières négociations du secteur public.

Pour lui, il faut plutôt se demander quel est le parti le plus



Réal Lafontaine

susceptible de servir les intérêts des travailleurs entre le PQ et les libéraux. Et sa réponse est claire: malgré ses «maladresses», c'est sans aucun doute le PQ.

C'est donc pour grossir l'aile,

social-démocrate du parti, aux côtés des ex-syndicalistes Robert Dean et Francine Lalonde, que Réal Lafontaine se présente. «Je serai sûrement plus à l'aise dans ma peau au sein du PQ que l'ancien président de la CSN, Donatien Corriveau, comme candidat libéral.»

Occupant toujours le poste de directeur administratif de la FTQ, alors que cette centrale lutte au sein d'une Coalition pour le droit de négocier dans le secteur public qui organise une manifestation anti-gouvernementale pour le 20 avril prochain, M. Lafontaine se trouve dans une situation un peu inconfortable.

C'est le ministre Marcel Léger qui, hier, a tiré M. Lafontaine d'affaires. Il l'a présenté comme un «excellent négociateur qui a tenté de tout avoir pour ses membres mais qui a compris que le gouvernement, au nom des intérêts supérieurs de la nation, ne pouvait tout lui donner».

M. Léger a ajouté que si plusieurs gens font des pressions de l'extérieur sur le gouvernement, M. Lafontaine, lui, «tentera d'en faire de l'intérieur».

SATISFAIT DES PROGRÈS QUE LE FRANÇAIS A ACCOMPLIS

Plourde laisse la présidence du CLF

■ Le président du Conseil de la langue française (CLF), M. Michel Plourde, quittera la présidence de cet organisme du gouvernement québécois en juillet, à la fin de son deuxième mandat.

ANDRÉ NOËL

M. Plourde, âgé de 54 ans, retournera à l'Université de Montréal le 1er août en tant que directeur du service pédagogique. Il occupait le poste de doyen de la Faculté des sciences de l'éducation avant d'être nommé prési-

dent du CLF.

C'est le conseil de l'université qui a annoncé la nouvelle. Au cours d'un entretien téléphonique, hier, M. Plourde a précisé que son retour à l'université était normal après une absence de six ans.

Il a dit qu'il ne savait pas si des personnes avaient manifesté leur intention de lui succéder à la tête du CLF, qui fonctionne avec un budget annuel de \$2,3 millions et un personnel de 36 personnes dont une douzaine de chercheurs.

Satisfait des progrès que le

français a accomplis au Québec depuis la promulgation de la Loi 101 et la création du CLF, en 1977, M. Plourde croit que la législation linguistique «est là pour rester», peu importe quel parti sera élu aux prochaines élections.

«Les Québécois auront toujours besoin de défendre leur langue, a-t-il dit. Les acquis de la Loi 101 sont encore fragiles. L'anglais est tellement fort en Amérique du Nord que le français aura toujours besoin de mesures de protection pour être aussi fort au

Québec.»

M. Plourde a ajouté qu'il ne voyait pas de signes à l'horizon lui indiquant que la société québécoise voudrait laisser aller la langue française.

«Le conseil est important parce que le débat linguistique est très complexe et actuel pour l'identité du Québec, a dit M. Plourde. Si personne ne réfléchit sérieusement à la situation de la langue française et ne montre des pistes, autant plier bagages et nous laisser aller vers l'anglais.»

Studio Carmen vous offre
plus de 50 marques de maillots et ensembles de plage
(canadiens et importés)

THE UNSUIT™
Du nouveau sous le soleil.
Découvrez les maillots à bronzage intégral.

Visitez nos deux magasins et vous apprécierez notre collection de maillots de bain. Nous nous spécialisons en maillots de bain et nous avons toutes les grandeurs (incluant extra grand, de haute taille et de maternité) en plus de 50 grandes marques.

Disponible au
STUDIO CARMEN
 Opéré par BIKINI VILLAGE INC.
 2020, rue University
 (niveau du métro McGill)
 849-2020.

Centre d'achats Rockland
 (au rez-de-chaussée)
 731-0106

Hâtez-vous de vous procurer l'unique magazine de maillots en vente au Canada 1,95 \$.

En vente dans plus de 5 000 kiosques à travers la province.

Veuillez me faire parvenir.....magazines L.P. 1-4-85
 à 2,00 \$ chacun, livraison comprise.
 Nom
 AdresseRue
 App.Ville
 Prov.Code postal

☐ Visa ☐ Master Card ☐ American Express
☐ Chèque ☐ Mandat-poste inclus
 No de la carteExpiration
 Signature
 Envoyez à: Bikini Village Inc., 2020, rue University,
 Suite 1212, Montréal, Québec H3A 2A5
 Tél.: (514) 285-1212/1-800-361-5120

RENÉ LÉVESQUE LAISSE TOUTES LES PORTES OUVERTES Décréter des élections partielles n'empêche pas un scrutin général

■ Le premier ministre René Lévesque n'a pas renoncé à l'idée de tenir des élections générales au printemps. « J'ai annoncé la tenue de quatre élections partielles pour le mois de juin mais celles-ci pourraient bien être remplacées par des élections générales, en supposant que le contexte s'y prête. »

RONALD WHITE

C'est ce qu'a déclaré M. Lévesque, hier en conférence de presse, maintenant ainsi le doute quant à la date des prochaines élections provinciales.

« Il aurait été futile d'attendre jusqu'en juillet avant de déclencher les partielles, puisque dans ce cas, les députés élus n'auraient même pas pu siéger avant le déclenchement d'élections générales », a-t-il ajouté.

La loi oblige en effet le gouvernement à tenir des élections partielles dans un comté au plus tard six mois après qu'il soit laissé vacant. M. Lévesque a décidé de ne pas attendre jusqu'à l'expiration de ce délai et de tenir les quatre élections partielles au mois de juin.

« En agissant de la sorte, nous nous assurons que les députés pourront siéger environ trois se-



Un René Lévesque souriant, hier, poursuivi par les reporters qui voulaient en savoir davantage sur ses projets électoraux.

photo P.H. Tolbot, LA PRESSE

maines avant le scrutin », a ajouté le premier ministre. D'autre part, il a indiqué qu'il ignorait si Mme Francine Lalonde, ministre d'État à la Condition féminine, se

présenterait dans une ou l'autre des circonscriptions vacantes.

« Je sais que M. Réal Lafontaine annonce aujourd'hui (hier) sa candidature dans un des comtés,

En ce qui concerne Mme Lalonde, ce sera à elle ainsi qu'à nous de décider. Entre-temps, elle peut demeurer ministre indéfiniment, même si elle n'a pas été élue dans un comté », a ajouté M. Lévesque.

Les comtés de l'Assomption, Bertrand, Bourget et Trois-Rivières sont vacants, depuis la démission des ex-députés péquistes Jacques Parizeau, Denis Lazure, Camille Laurin et Denis Vaugeois. Ceux-ci avaient quitté leur siège de ministre et/ou de député du Parti québécois pour signifier leur désaccord avec le « virage néo-fédéraliste » du gouvernement Lévesque.

Lorsque questionné au sujet de la contestation de son leadership au sein du PQ, le chef du gouvernement a indiqué que la plupart des gens semblent satisfaits de son rôle. « Je suis en forme pour me bagarrer et nous allons mener campagne vigoureusement, comme d'habitude », a-t-il lancé, au sujet des élections partielles.

M. Lévesque réserve pour plus tard son jugement sur le livre que le chef du Parti libéral, M. Robert Bourassa, doit rendre public aujourd'hui à Washington. « Je n'en connais pas le contenu et je préfère attendre de l'avoir regardé avant de me prononcer », a-t-il dit.

Francine Lalonde réfléchit toujours

■ JOLIETTE — Mme Francine Lalonde, ministre d'État à la Condition féminine, considère qu'il lui serait pratiquement impossible de faire avancer les dossiers pour lesquels elle a ac-

PIERRE VENNET

cepté de se joindre au cabinet Lévesque si elle devait consacrer quelques semaines à faire campagne lors d'une élection partielle.

C'est pourquoi elle préférerait des élections générales au printemps ou attendre pour se présenter lors d'un scrutin général à l'automne.

Mme Lalonde a déclaré à LA PRESSE, hier soir, qu'elle ne saurait demeurer au cabinet après l'automne si le premier mi-

nistre décidait de retarder les élections générales jusqu'au début de 1986.

Bien que sa décision ne soit pas encore arrêtée, Mme Lalonde explique que lorsqu'elle a accepté de quitter le monde syndical pour se lancer en politique, peu avant Noël, c'était pour faire progresser les dossiers reliés à la condition féminine. Elle n'était pas membre du Parti québécois à l'époque.

Depuis, elle s'est mise à la tâche, mais faire campagne nécessiterait qu'elle consacre au moins la moitié de son temps au comté qu'elle choisirait, ce qui l'empêcherait de s'occuper de ses dossiers ministériels.

Résidente de Laval-des-Rapides, il lui faudrait aussi se faire « accepter » dans un autre comté

puisque c'est le ministre Bernard Landry qui représente ce comté à l'Assemblée nationale et qu'il n'est pas question qu'il lui cède son siège.

L'ancienne vice-présidente de la CSN croit qu'on lui pardonnerait volontiers d'attendre à l'automne et aux élections générales pour se présenter, à condition que

celles-ci aient bien lieu au plus tard à l'automne.

« Ce sont toutes des considérations que je devrai peser au cours des prochains jours et prendre ma décision rapidement. Bien sûr, si je savais la date des prochaines élections générales, cela m'aiderait. Mais M. Lévesque ne me dit pas tout. »

SELON ROGER D. LANDRY

En politique, les gens d'affaires devraient garder leurs revenus

■ Déplorant le fait que la vie politique n'attire guère d'hommes et de femmes qui ont une véritable expérience du monde de l'industrie, du commerce, de la coopération et des affaires en général, M. Roger D. Landry, président et éditeur de LA PRESSE, s'est risqué hier à émettre une suggestion qui pourrait combler cette absence.

Reconnaissant qu'il est quasiment héroïque de délaissier un job à \$100 000, \$200 000 ou \$300 000 par année et d'interrompre une brillante carrière en affaires pour un maigre salaire de député ou même de ministre et une expérience politique aléatoire, M. Landry suggère que l'on trouve « une formule qui garantirait aux candidats à la vie politique de maintenir, une fois élus, le même salaire, le même revenu qu'ils touchaient auparavant... »

Réaliste, M. Landry souligne que la formule « pourrait être d'application compliquée », mais il ajoute aussitôt qu'il « ose croire qu'elle n'est pas impossible à imaginer ».

M. Landry a fait cette déclaration devant les membres de la Chambre de commerce de Joliette, lors d'un discours dans lequel il a rappelé sa « prophétie de Jonquière », en novembre 1983, alors qu'il disait que le gouvernement du Parti québécois amorcerait un virage avant 1985 et abandonnerait le concept d'indépendance.

Mais loin de se réjouir de ce fait, M. Landry pense que « nous nageons plus que jamais en pleine ambiguïté ». Citant les Évangiles, M. Landry rappelle que « nul ne peut servir deux maîtres à la fois » et qu'on ne peut donc « tout de même pas être fédéraliste et indépendantiste à la fois ».

Cependant, à cause de la « faiblesse des libéraux, il n'est pas chimérique de penser que le Parti québécois, en se présentant simplement comme un bon gouvernement, peut encore avoir des chances de se maintenir en selle », a dit le conférencier.

Qualifiant le « beau risque » fédéral du PQ de « geste dicté par la stratégie électorale », M. Landry précise qu'il souhaite voir à Québec un gouvernement « résolument fédéraliste », ce que promet le Parti libéral de M. Robert Bourassa. L'ambiguïté constitutionnelle disparue, il resterait toutefois d'autres types d'ambiguïté.

Ainsi, M. Landry est d'avis qu'outre le fait que « M. Bourassa n'emballer personne », les libéraux « veulent plaire à trop de monde à la fois ». Il explique : « Dans son souci électoraliste, lui aussi, le Parti libéral du Québec semble à la fois social-démocrate et réaganiste, et on ne comprend pas toujours où il loge. »

Quant à la composition de l'équipe libérale, elle semble aussi ambiguë à M. Landry qui le déplore : « La liste des candidats recrutés jusqu'ici par M. Bourassa ne contient pas de noms connus, aptes à attirer confiance. »



Circonstances imprévisibles

■ Je leur avais pourtant dit de ne rien dire. Pas de photo. Sur-tout pas d'explication du genre *par suite de circonstances imprévisibles*. Ça a tellement l'air du gars qui est parti sur une brosse et qu'on n'arrive pas à rejoindre!

Notez que ça ne me dérange pas de passer pour un ivrogne imprévisible. Sauf que ce n'est pas vrai. Ce n'est pas parce que j'étais paillard que je n'ai pas écrit de chronique samedi. D'ailleurs, ça non plus ce n'est pas vrai. J'ai écrit samedi. Sauf que ça n'a pas été publié.

Mais non, pas la censure! Qu'est-ce que vous allez chercher là?... A mon âge, je n'ai besoin de personne pour m'avertir quand j'ai fait une job de cul. Je le sais. Je ne l'envoie même pas... Quand je saute un jour de chronique, cherchez pas, c'est pour ça : soit que je n'étais pas content du ton, soit que je ne partageais pas mon opinion...

Au fait, que je vous dise gentiment mais que je vous dise tout de même, à LA PRESSE, j'ai — attendez que je compte — un, deux, trois, j'ai trois boss et demi, auxquels je me dois de rendre des comptes pour peu qu'ils l'exigent. C'est bien assez, il me semble. Alors, s'il vous plaît, ne m'appellez pas pour me demander pourquoi je n'avais pas de chronique samedi. Encore moins pour m'engueuler... Je viens juste d'avoir des mots avec un lecteur, et c'était le cinquième de la journée...

— J'achète LA PRESSE pour vous lire, mais souvent ces temps-ci, vous n'y êtes pas, c'est pas correct, pas honnête non plus... — Voulez-vous 35 sous monsieur?

Dimanche, en visite à Saint-Jean, c'est une comptable qui m'a dit : « Si vous étiez comptable, vous seriez bien obligé de remettre vos rapports à temps... »

Justement, c'est quand je suis comptable, c'est quand je fais « rapport » que ça ne marche pas. C'est quand pour mettre de l'ordre dans mes idées, je les numérote, la première, la seconde... et ça finit toujours que j'ai de l'ordre, mais que je n'ai plus d'idées...

Et aussi quand je veux rendre service. C'est pas mon bag. Je ne suis pas un gars de service. C'est ce qui s'est produit samedi... J'ai voulu rendre service à une vieille chum, une bonne femme que j'aime beaucoup qui s'appelle Jeanne d'Arc Jutras...

Ce n'est pas pour me vanter, mais elle est lesbienne Jeanne d'Arc! Oui, oui... Bien sûr, une lesbienne parlable. Pas une « dissidente », pas une théorique, comme j'en connais. Elle, elle ne l'a pas fait exprès. Elle est née de même. Jeanne d'Arc est lesbienne avec conviction, pas par conviction. C'est toute la différence entre un être humain et un fauve sanguinaire... Mais passons, de toute façon, ce n'est pas de cela dont je vous entretenais samedi...

Samedi, je vous parlais de l'écriture. Parce que ça ne lui suffit pas d'être lesbienne. Il faut qu'elle écrive en plus! Il y a des gens comme ça qui collectionnent les complications!...

Si au moins elle avait l'astuce d'être intellectuelle!... Mais non. C'est une femme ordinaire, dans le milieu de la cinquantaine, un peu la tête de Marguerite Duras, sauf que, misère et ciel d'Afrique, elle écrit à peu près comme moi! Pas de farce, on garroche nos mots presque de la même façon et on fait dans le même populaire...

Son dernier roman (*Délira Cannelle*, chez Québec-Amérique) a été accueilli gentiment chez nous par Martel, mais s'est fait planter par le heavy *Devoir*, qui a traité Jeanne d'Arc d'*ectoplasme édenté*. Comme dit Jeanne d'Arc : « Ça m'a insulté deux fois, a fallu que je cherche dans le dictionnaire c'était quoi un ectoplasme!... »

Pour être bien franc, moi non plus je ne suis pas un grand fan de sa prose. Je dis toujours de Jeanne d'Arc : c'est une bonne femme en or qui écrit des romans en fer blanc... Mais ce n'est pas de ça non plus, dont on parlait samedi...

Samedi, elle s'était mis en tête de faire passer un message dans ma chronique. Et ce message, le voici, résumé en une phrase : IL N'Y A PAS DE POLITIQUE DU LIVRE AU QUÉBEC!

Mais on s'en crisse-tu, Jeanne d'Arc!

Je ne sais pas ce qu'il lui a pris! Elle est allée en France cet hiver, elle a été superbement reçue par les lesbiennes là-bas, elle a vendu bien des livres, même qu'elle en a manqués. C'est d'ailleurs ce qui l'a choquée. Depuis, elle n'arrête pas de gueuler contre les éditeurs qui, selon elle, se foutent des intérêts des auteurs et ne font pas la job pour laquelle ils sont grassement subventionnés...

C'est ce qu'elle m'a raconté douze fois au téléphone ce dernier mois. Finalement, un matin de la semaine dernière, on est allé déjeuner. Et elle a remis ça. Je me suis ennuyé, mais ennuyé!...

Mais une amie c'est une amie. Et j'ai fait mon devoir. J'ai consacré toute une journée à réfléchir sur la politique du livre au Québec, pour me rendre compte, le soir venu, que j'avais écrit un ramassis de sinistres conneries. Pourquoi? Essentiellement parce que je me souciais autant de la politique du livre au Québec que de la culture des rutabagas aux îles Fidji.

C'est comme cela qu'il n'y a pas eu de chronique samedi... J'ai rappelé Jeanne d'Arc:

— S'excuse moi, mais m'fait bien chier ton truc!

On s'est un peu engueulé. Politique du livre ou pas, je n'y crois pas au métier d'écrivain à temps plein...

— J'ai pourtant le droit de choisir ce métier-là et d'en vivre!

Dit comme cela, c'est poser le problème de la culture d'État. Et qui décide quoi? Par exemple, demain matin je décide unilatéralement que je suis écrivain, je me tourne vers le Conseil des arts et je leur dis : Envoyez les bourses les boys, je suis un artiste! Tel que vous me voyez-là, je suis la culture vivante de notre pays!

Je ne dis pas que c'est de même que ça se passe. Mais je serais tout de même curieux, à partir de mes propres critères, de calculer, sur l'ensemble des bourses distribuées par le Conseil des Arts, curieux de calculer, disais-je, la part réservée pour encourager la médiocrité.

Anyway. C'est à cause de ça que je n'ai pas fait de chronique samedi, et si je reprends le même sujet, je n'en ferai pas non plus, mardi!...

C'est pas facile d'avoir des ami(e)s. Jeanne d'Arc je l'ai haïe pendant les deux heures qu'a duré notre petit déjeuner, et tout à coup, en sortant, rue Saint-Denis, je l'ai retrouvée...

On gelait, mais elle s'arrêtait pareil pour me parler, comme si on était en plein mois de juillet:

— Comme ça tu ne l'as pas vue l'émission spéciale sur les femmes aux *Beaux Dimanches*, avec Denise Bombardier?

— Non.

— Comme ça tu n'as pas entendu Jeanne Sauvé?

— Non... envoie Jeanne d'Arc, marche, on gèle!

— Attends! Tu ne sais pas ce qu'elle a dit Jeanne Sauvé? Tiens toi bien! Elle a dit qu'elle n'avait jamais été féministe, parce que les féministes portaient des jeans, ne se peignaient pas, ne se maquillaient pas et ne se lavaient pas... Ça s'est-tu! À une soirée spéciale-femmes! Elle peut bien être la plus grande dame du Canada, moi j'te dis que c'est une fichue niaiseuse!... Ça fait trente ans que je me bats, que je milite, que je fonce, que je porte des jeans... pour me faire dire que je pue par la première grande bourgeoise venue!

— Est-ce que je pue? Sens! Je pue?

— Ben non, Jeanne d'Arc, tu pue pas. Mais t'es en jeans. T'es mal peignée. T'es pas maquillée. Pis t'es lesbienne. Pis t'as une grande gueule... Alors, étoune-toi pas de ne pas avoir été invitée à cette soirée spéciale-là...

— C'est bien ce que je dis, je pue!

— Ben non, Jeanne d'Arc, tu pue pas. Quand ça saigne, ça pue jamais. Et tu saignes de partout ma pauvre vieille.

Jusqu'à ton sourire qui est rouge.

Reid pour entreposage de fourrures

1473, Amherst • 522-3181

TOUT SOUS LE MÊME TOIT



- 60 ans d'expérience
- Vente
- Réparation
- Entreposage (cueillette à domicile)

+ 10% de réduction pour l'âge d'or

L'été



signé:
Centre de conditionnement
Nautilus®

À l'approche de l'été, c'est le temps plus que jamais de vous abonner! Retrouvez votre forme au maximum, juste à temps pour les beaux jours. Mincez. Raffermissez. Développez ou tonifiez vos muscles. Faites-le en un temps record, à votre rythme, aux heures qui vous conviennent et au Centre de conditionnement Nautilus de votre choix.

LES PLANCHES À VOILE



Abonnez-vous dès aujourd'hui et courez la chance de gagner une superbe planche à voile Hify 500 CS d'une valeur de 1.095 \$! Il y en a une à gagner dans chaque Centre de conditionnement Nautilus. Pour obtenir un bon de participation et connaître les règlements du concours, rendez-vous au Centre de conditionnement Nautilus le plus près. Tirage le 24 mai 1985. Bonne chance!

Cette offre prend fin le 20 mai 1985

La forme au maximum®

■ Essai gratuit sur rendez-vous ■ Essai gratuit sur rendez-vous ■ Essai gratuit sur rendez-vous ■

Centre de conditionnement Nautilus®

ANJOU
Riverview Québec
1777, Métropolitain est
352-1481
BROSSARD
Riverview Québec
1870, Péninsule
872-8883
CENTRE-VILLE
1228, Ste Catherine ouest
856-1853

LASALLE
Riverview Québec
1550, Sherbrooke
366-8300
LAVAL
Centre Sportif
Carrefour Laval
3095, Autoroute Laval
881-8455

LAVAL
Club de Tennis
Val des Arches
1555, St Martin est
686-2886
LONGUEUIL
Club de Tennis intérieur
de Longueuil
550, Côte Pierre ouest
874-8284

PLACE VICTORIA
Tour de la Bourne
Niveau du Métro
871-9544
REPENTIGNY
Club de Tennis
de Repentigny
740, Pontbriand
582-0881

ST-LAURENT
Côte de Lasse Racquet Club
8302, Côte de Lasse
738-2289
VILLE MONT-ROYAL
Centre d'activités Recreational
Niveau des restaurants
341-1593

M. Reagan sans viatique

Le dictionnaire définit le viatique comme des provisions données à un religieux pour voyager. À la veille d'un voyage de plusieurs jours en Europe, le président Reagan ne manque sûrement pas d'argent, de provisions, de moyens de transport. Le viatique qui lui manque, c'est une assurance tous risques contre les beuveries, les faux pas, les gaffes, voire contre tout ce qui pourrait apparaître comme une erreur de parcours.

Pourquoi ce déplacement comporte-t-il tant de périls? Le président Reagan va assister au sommet économique des pays industrialisés, qui se tient cette année à Bonn. L'expérience, certes, n'est pas nouvelle, ni pour M. Reagan ni pour les autres participants, mais il se trouve que mai 1985 marque également le 40^e anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne hitlérienne.

Les Russes étant bien décidés à ne pas laisser passer inaperçu cet anniversaire, les États-Unis et leurs amis, pour ne pas être en reste, vont souligner l'événement par d'importantes cérémonies.

Quelles cérémonies, selon quelle ordonnance? Quand il sera sur le sol allemand le président américain devra-t-il visiter un ancien camp de concentration, où ont péri des Juifs? Pourra-t-il se recueillir sur les tombes de soldats allemands?

La visite au camp de concentration n'était pas au programme, s'il était prévu, d'autre part, que le visiteur américain s'arrêterait au cimetière allemand de Bitburg. Cet itinéraire suscite tant de protestations qu'il est possible qu'il soit chambardé d'une heure à l'autre, s'il ne l'est pas déjà. S'il n'en tenait qu'à lui et à son confort personnel, le président préférerait sans doute annuler ce voyage et rester chez lui.

Quand il fut connu que le camp de concentration de Dachau n'apparaissait pas à l'itinéraire présidentiel, fusèrent les protestations des organisations juives, ce qui n'offre rien d'étonnant ou d'extraordinaire. Mais des politiciens s'en mêlèrent.

C'est ainsi que le gouverneur de l'État de New York, l'influent démocrate Cuomo, dont les origines sont plutôt italiennes que juives, a attaqué le président Reagan pour sa gouaillerie. Refuser une visite à Dachau revient à prêter l'oubli de l'holocauste, a dit M. Cuomo, dont on pense qu'il pourrait poser sa candidature à la présidence en 1988. Si, pour certains, l'holocauste relève d'une mystique, pour d'autres il n'est pas incompatible avec de banals calculs électoraux.

Cela se passait à la fin de mars. Pourquoi omettre Dachau? Parce que, répondait M. Reagan, au lieu de réveiller de mauvais souvenirs et les passions de l'époque, j'ai pensé qu'il vaudrait mieux rappeler ce jour (le 8 mai) comme le début de 40 ans de paix et d'amitié.

C'est sans doute ce que répondrait aujourd'hui encore la présidence à la Légion américaine, qui se dit «déchue» d'un programme qui prévoit une visite de M. Reagan à un cimetière militaire allemand, mais qui ne prévoit pas d'hommage particulier aux victimes juives du Reich.

L'évolution de cette polémique est intéressante. Les Alliés ont fait la guerre à Hitler, non au peuple allemand. Au reste, l'Allemagne de 1985 ne considère pas le 8 mai 1945 comme la date de la pire catastrophe de son histoire.

«Pour la majorité d'entre nous, sur qui repose et dont tire sa force une démocratie allemande stable et florissante, la date du 8 mai rappelle à la fois la catastrophe finale du régime hitlérien et l'assise de l'État le plus libéral que l'Allemagne ait connu à travers les vicissitudes de son histoire.» (Karl Dietrich Bracher, dans la revue *Scala*).

Le président Reagan n'est pas historien. Il revient aux historiens de ne pas oublier et de ne pas permettre que soit oublié un épisode qui a fait 55 millions de victimes, de toutes races et religions. Nul n'eut le monopole de la souffrance humaine.

Guy CORMIER

Postes: priorité à la première classe

L'augmentation des tarifs postaux, dont celui d'une lettre de première classe de 32 cents à 34 cents, est un rappel que les efforts pour rendre le service postal rentable ont à peine commencé. Lors de la transformation des postes en société de la Couronne, une très forte hausse des tarifs avait été accordée. Malgré l'amélioration du service, l'objectif de rentabilité, fixé à 1987, semble hors de portée à moins d'une nouvelle hausse des tarifs. Le défi de Postes Canada consiste maintenant à attirer plus de clients en offrant de meilleurs services qui coûteront un peu plus cher.

Depuis deux ans, on avait remarqué une lente amélioration des services. Le moyen le plus sûr de la constater est d'évaluer le nombre de fois que l'on entend quelqu'un dire qu'il ne se fie pas aux postes pour un envoi important; cela ne correspond pas nécessairement à la vitesse ou à la fiabilité du service, mais à l'image que le public s'en fait. Cette image est extrêmement importante car elle détermine le volume du courrier et la rentabilité de cet énorme système de communication.

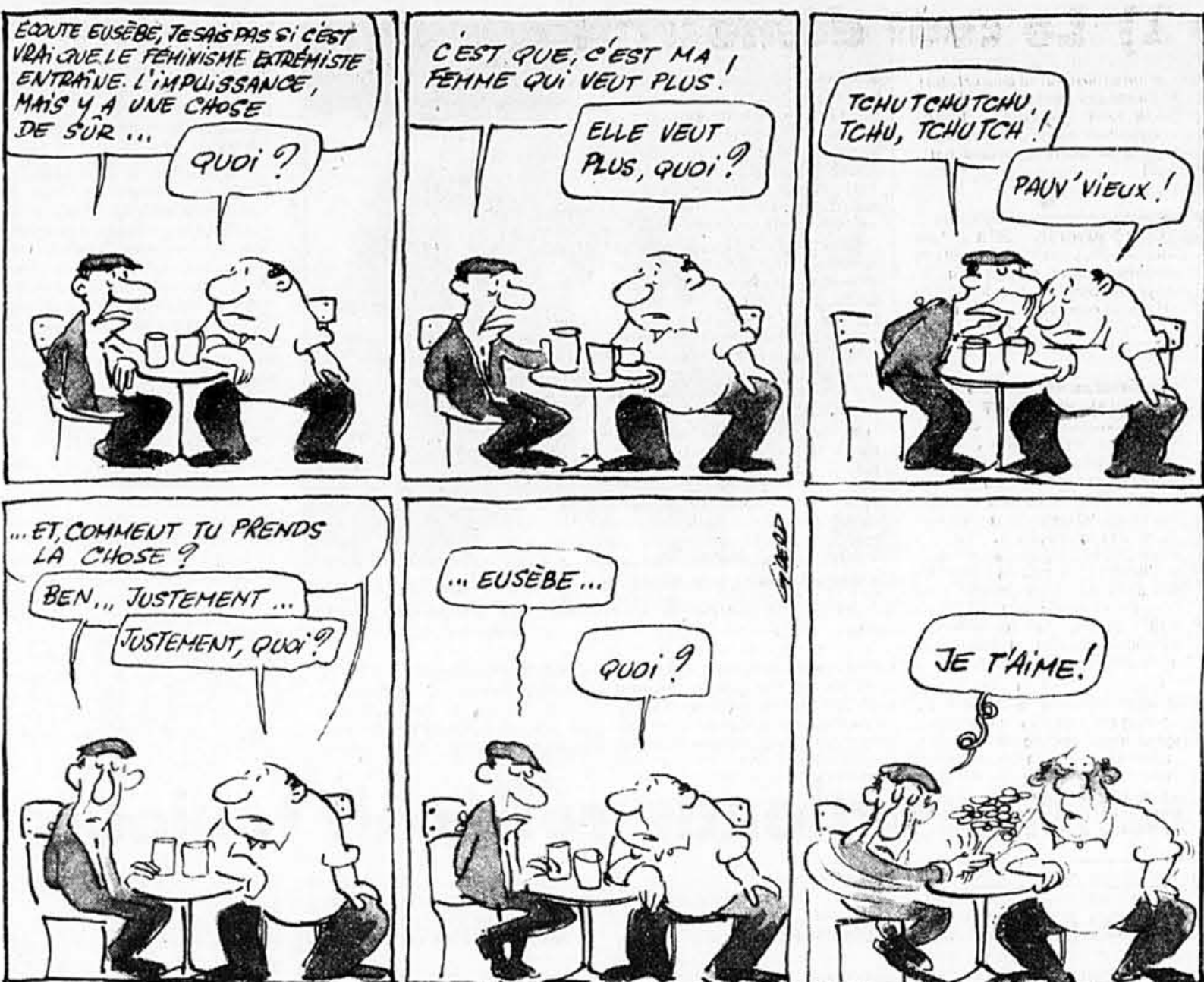
Le président de la Société des postes, M. Michael Warren, avait vu dès le début que la qualité de service, donc la possibilité de vendre ces services à une clientèle très vaste, dépendait avant tout des relations de travail qu'il arriverait à établir dans l'entreprise. Pendant des années, ces relations avaient été pourries; le moral des employés était bas et le client ne comptait pour rien à ses yeux.

Les postes étant gérées désormais comme une entreprise commerciale, non comme un service de l'État, on peut observer une légère mutation dans cette mentalité, d'un côté comme de l'autre. Le public semble plus enclin à faire confiance à Postes Canada, laquelle s'efforce de donner satisfaction à sa clientèle. La société de la Couronne cherche notamment à faire la concurrence aux entreprises privées de courrier et à utiliser ses installations pour offrir des services qui ne relèvent pas normalement du domaine des communications.

Mais il suffit que certains employés se relâchent et qu'une partie du public fasse des envois massifs en prévision d'une éventuelle grève pour que la mécanique commence à se détraquer et que le courrier soit acheminé plus lentement.

Il semble maintenant que toutes les conventions seront renégociées sans grève. La confiance du public devrait en être renforcée. La Société des postes doit en profiter pour améliorer le courrier de première classe, le seul service dont il a le monopole et qui est davantage un service public qu'un service commercial. Postes Canada ne peut pas justifier une augmentation des tarifs sans améliorer la qualité de ses services essentiels.

Frédéric WIGNIÈRE



Reprise

(Tous droits réservés)



Marcel Adam

D'abord définir la notion de gouvernement autochtone

À en juger par tout ce qui s'est dit et écrit après l'échec de la Conférence constitutionnelle sur les droits des autochtones, tenue au début du mois, on a l'impression qu'à peu près tous les observateurs auraient souhaité que fut enclenché dans la constitution le principe du droit des premières nations au gouvernement autonome.

La conférence de l'an dernier avait aussi échoué sur ce point. Mais cette année un nombre suffisant de premiers ministres provinciaux — soit sept, le nombre minimum requis pour modifier la constitution — était d'accord pour reconnaître constitutionnellement le principe du gouvernement autonome. Le refus de signer des Amérindiens et des Inuits a retenu les chefs politiques de procéder à l'amendement constitutionnel.

Le premier ministre Mulroney donna donc aux parties récalcitrantes jusqu'à la fin de mai pour réfléchir. Si, éventuellement, elles se ravisèrent, le principe du gouvernement autonome pour les autochtones serait alors reconnu dans la constitution et une multitude de Canadiens louerait le premier ministre Mulroney et ses homologues signataires de l'accord d'avoir apporté un

soulagement à leur mauvaise conscience.

Même si la cause des autochtones me tient à cœur, je serais pourtant plus porté à les blâmer qu'à les féliciter. Parce que je crois que ce serait mettre imprudemment la charrue devant les boeufs que de reconnaître dans la constitution un principe aussi lourd de conséquences. Et ce, avant même d'avoir cherché sérieusement à en déterminer les implications pratiques.

On se rappellera que les trois conférences constitutionnelles sur les droits des autochtones tenues à ce jour, l'ont été en vertu de la Loi constitutionnelle de 1981 stipulant qu'en 1983 une telle conférence serait tenue pour y discuter «notamment la détermination et la définition des droits (des peuples autochtones) à inscrire dans la constitution du Canada...»

(À cette conférence il fut décidé d'en tenir trois autres jusqu'en 1987.)

Or voici que l'an dernier le premier ministre Trudeau décidait d'inverser le processus et proposait d'enclencher dans un premier temps le principe du gouvernement autonome. Alors que l'année précédente M. Trudeau avait pourtant dit que «la question de l'adminis-

tration autonome pour les autochtones touche des problèmes qu'il faut envisager et discuter avec réalisme», que «ceux-ci resteront irrésolus si nous nous perdons en généralités et en principes juridiques».

M. Mulroney a suivi le mauvais exemple donné par M. Trudeau en 1984, en voulant lui aussi faire enclencher le principe du gouvernement autonome pour les autochtones avant même de déterminer et définir ce droit.

Et cela à l'encontre de la règle de sagesse que s'étaient imposée à ce chapitre les Pères de la Confédération canadienne, comme le rappelle opportunément le *Globe and Mail*, le 5 avril, dans un remarquable éditorial avec lequel je me trouve d'accord.

La notion de gouvernement autonome (ou de *self-government*) est inscrite dans la Loi constitutionnelle de 1867. Les auteurs de la loi fondamentale ne se sont pas contentés d'en reconnaître le principe général, mais plutôt de le définir et d'en décrire les articulations. Tant dans le chapitre V portant sur la «constitution des provinces», que dans le chapitre VI sur «la distribution des pouvoirs législatifs» entre les pouvoirs fédéral et provinciaux.

Il en est de même des lois constitutives du Manitoba et d'autres provinces et territoires. Les descriptions de structures et de pouvoirs gouvernementaux foisonnent dans le reste de la constitution, alors que la nouvelle Charte des droits et libertés, elle, met principalement l'accent sur les déclarations de principes.

Ne serait-il pas plus sage de revenir à la lettre et à l'esprit de l'article 37 de la Loi constitutionnelle de 1982 et de commencer par définir, au moyen de négociations sérieuses et approfondies, les droits des autochtones et leur portée, pour finalement enclencher la substance même du gouvernement autonome?

Comment peut-on raisonnablement s'engager à incorporer dans la constitution le principe du gouvernement autonome alors que les premières nations elles-mêmes ne s'entendent pas sur les divers modèles d'application de ce principe?

Les promoteurs de cet engagement à l'aveuglette se sont-ils même interrogés sur le fait qu'en appuyant le principe du gouvernement autonome pour les autochtones, ils appuient le principe du gouvernement ethnique, pour ne pas dire racial, et que son application pourrait se heurter aux dispositions de la Charte relatives à la discrimination?

REVUE DE PRESSE

Les attentats terroristes

La presse parisienne a consacré hier une large place aux attentats terroristes qui ont eu lieu, pendant le week-end, aussi bien en Espagne qu'en France.

Le *Quotidien de Paris* écrit: «Il y a eu des bombes, alors il y aura aujourd'hui des Français pour penser que s'il y avait, ici, moins de banques israéliennes, moins d'immigrés et donc pas de bureaux pour eux et plus du tout d'hebdomadaire de droite, on vivrait plus tranquille en France. Et ce ne sont pas des campagnes tapageuses contre le racisme qui les en dissuaderont. Mais il y aura aussi des Français pour penser que sans l'Amérique et sans l'OTAN, il n'y aurait plus «Action Directe» et qu'il y aurait donc quelques terroristes en chômage. C'est bête mais c'est ainsi. Il y aura toujours des gens pour nier que Moscou manipule des mouvements pacifistes, que les Bulgares ont voulu assassiner le pape, que les terroristes s'entraînent à Cuba, que le Nicaragua

massacre les Misquitos. Comme il y aura toujours des gens pour nier qu'il puisse y avoir un lien, fût-il objectif, entre les bombes de Madrid et de Paris. Peut-être ont-ils raison, encore conviendrait-il de voir que ces bombes servent les mêmes intérêts. C'est cela la déstabilisation.»

Le *Parisien Libéré* écrit: «On voudrait croire à un mauvais roman de fiction politico-policier où l'extrême gauche rejoint l'extrême droite, où les frontières semblent gommées, où les planques, les armes et les renseignements s'échangent curieusement. Hélas, on est au cœur d'une des plus graves interrogations pour les démocraties occidentales. Car, ce sont toujours elles qui apparaissent en ligne de mire. Chaque exaction nouvelle apporte bien sûr son lot de condamnations. Et Pierre Joxe a promis que «les services compétents poursuivront sans relâche leur action préven-

tive et répressive». Mais en ont-ils vraiment les moyens ou les leur donne-t-on? Jacques Chirac rappelait justement que la gamme des moyens à mettre en œuvre devait jouer sur un large clavier policier, judiciaire et aussi diplomatique. Car derrière les revendications d'un style fumeux des groupuscules clandestins s'articulent à l'évidence les grandes manœuvres de la stratégie Ouest-Est. La (relative) jeunesse du nouveau maître du Kremlin ne va sûrement pas calmer le jeu. La lutte antiterroriste est vraiment une stratégie tout terrain. Il faut le savoir et s'en donner les moyens.»

Pour *Libération*, «la mise en jeu de la fureur guerrière ouvre la porte à de troubles excès. Les justifications les plus pures tournent vite au sadisme désinvolte. C'est sans doute là le carrefour des invraisemblables chassés-croisés idéologiques du terrorisme: la pul-

sion de mort est foncièrement apolitique. L'histoire a montré que pour tirer sur les pauvres gens, les révolutionnaires anti-impérialistes n'étaient malheureusement guère en retard sur les divers fascismes. Les Espagnols sont mieux placés que quiconque pour savoir à quoi s'en tenir sur la question. Cela ne les aidera que médiocrement à relativiser leur nouveau cauchemar: un troisième «front» terroriste s'est ouvert dans leur pays. Au terrorisme basque et à celui relativement marginal des marxistes-léninistes autochtones, ils joignent aujourd'hui s'ajouter les tueurs internationaux venus du Proche-Orient. L'Espagne mise au rang commun? C'est peut-être le prix à payer de ses retrouvailles politiques, économiques et militaires avec l'ensemble européen. Les terroristes sont peut-être fous et incompréhensibles, leurs tireurs... de ficelles ne sont pas forcément idiots.»

Agence France-Presse

POINT DE VUE

La concertation: défis et prix

2) Le coût démocratique de l'expérience

D'un exposé sur la concertation présenté par l'auteur au colloque de la revue Relations, fin février, nous avons tiré un texte dont la première tranche a paru hier.

C'est à partir d'un écrit de Léon Dion sur les premiers sommets socio-économiques que je voudrais tenter d'identifier les défis et le prix de la concertation telle qu'elle s'est vécue à Pointe-au-Pic (1977), Montebello (1979) et Montréal (1981).

Kenneth GEORGE

M. Dion note d'abord — et une certaine littérature semble vouloir le nier — que si les acteurs se sont rencontrés, c'est qu'ils avaient des intérêts à défendre, à promouvoir, ils étaient intéressés. L'acte de se concerter ne suppose pas qu'on nie ses intérêts, tout au contraire. Un des défis de la concertation, c'est la capacité des acteurs de reconnaître que tous ont des intérêts à défendre et que les intérêts de tous ont une certaine légitimité.

Quels étaient ces intérêts? D'abord il y avait les intérêts des employeurs et des associations syndicales; ces acteurs ne pouvaient plus se permettre de continuer à se livrer la guerre qu'ils s'étaient livrée pendant si longtemps, tous deux reconnaissant que cette guerre prenait trop

d'énergies et surtout que ça ne menait nulle part. Le sommet correspondait aussi aux intérêts du gouvernement; pour être un bon gouvernement, le PQ se devait d'établir au moins des ponts avec les milieux d'affaires qui lui étaient hostiles, il avait à passer un certain test de crédibilité.

On n'insistera jamais assez sur le fait que le défi peut-être le plus important de tout effort de concertation, c'est la capacité de tenir compte des intérêts des acteurs. Loin de nier ces intérêts, la concertation ne semble avoir de sens que dans la mesure où elle permet à ses intérêts d'être en partie au moins légitimés et satisfaits.

M. Dion note ensuite que le sommet a permis un échange d'information entre les acteurs, le déblaiement de grandes orientations et des engagements sur des questions particulières. Lors des sommets, les acteurs auraient eu le sentiment que, même si depuis longtemps ils étaient en conflit sur de nombreux sujets, ils pouvaient continuer à se parler et, surprise, même s'entendre des fois. Ainsi, les premiers sommets ont été l'occasion pour les acteurs de développer un nouveau type de relations, un type plus «civilisé» de relations — qu'on se rappelle les années 70 — et c'était là tout un défi pour une société aussi profondément divisée que la nôtre.

Si les sommets peuvent permettre qu'on pose les premiers pas d'une redéfinition des relations en-

tre les acteurs à travers des mécanismes inédits de participation, ils ne sont pas sans risques. Il y a un prix à toute bonne chose.

Ce qui doit d'abord être dit à cet égard, c'est que si les sommets permettent aux décideurs de se rencontrer en étant libérés du quotidien, ils ne permettent des rencontres que de leaders. On retrouve ici le problème dont j'ai traité dans un article précédent et qui touche Corvée-Habitation, le problème de la relation entre le mandataire et le mandaté.

Sur un autre plan, la concertation, sous forme de sommet socio-économique, coûte aussi quelque chose en valeur démocratique. Léon Dion fait référence au fait que tous les acteurs ne sont pas présents autour de la table, que seulement une partie de la société — cette partie qui est déjà assez forte pour s'organiser — siège à la grande table et participe au pouvoir. Qui plus est, il y a forcément un déséquilibre entre les acteurs qui siègent et cela, dit le politologue, n'ajoute rien à la valeur démocratique de la concertation telle qu'elle s'exprime dans les sommets.

Enfin, M. Dion attire l'attention sur un autre aspect coûteux des sommets socio-économiques de concertation; à cause de l'insistance, maladroite par moments, qu'on met sur le dégagement de consensus, en essayant tellement de faire

ou de cacher les divergences (et il y a des spécialistes pour jouer avec les mots, pour créer des semblants de consensus), on présente une image «conte de fée» de la réalité. Il faut éviter à tout prix de «déborder les limites des consensus possibles entre les participants». Il faut éviter de laisser croire que du simple fait que les gens se parlent, ils s'entendent, se comprennent ou s'entendent. S'ils s'entendent tant mieux, sinon tant pis, mais qu'on ne se fasse pas d'illusions.

Qu'enseignent donc, selon M. Dion, les sommets socio-économiques quant aux défis et au prix de la concertation? D'abord, que la concertation pose aux acteurs le défi d'accepter de se parler même dans un climat tendu, de reconnaître une certaine légitimité aux intérêts des autres, de satisfaire dans la mesure du possible les intérêts des autres et, finalement, de développer et maintenir entre eux un mode «civilisé» de relations. Par ailleurs, l'analyste attire l'attention sur les coûts démocratiques et psychologiques de cette forme de concertation: les sommets ne réunissent, en définitive, qu'une certaine élite, une partie de la société ne s'y retrouve pas et on a tendance, dans ces efforts pour créer des consensus, à cacher d'importants conflits entre les participants, ce qui fait développer une fausse image de la réalité et peut annoncer un réveil brutal.

(à suivre)

À propos de souveraineté

M. Jacques Parizeau avait raison de dire au récent congrès de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal, qu'il ne s'agit pas maintenant de viser à remplacer le chef du gouvernement et du Parti québécois, ni à ramener ce parti à sa vraie orientation.

Cela aurait peut-être pu se faire au retour des vacances de M. René Lévesque, mais il faut maintenant et de toute urgence carrément remplacer ce parti par un autre franchement et loyalement voué à la cause du Québec libre. Inutile donc de chercher à replacer le PQ sur sa voie.

L'enjeu fondamental actuel du Québec français n'est pas le sort du PQ mais le destin de tout un peuple, particulièrement de ses jeunes.

La population a le droit de savoir et de comprendre ce qui se passe et de pouvoir agir en conséquence au plus tôt. Depuis octobre 1978, M.

Lévesque s'est lourdement fourvoyé quant à l'essentiel de son orientation normale péquiste. Il a entraîné son gouvernement et son parti vers un véritable cul-de-sac, au détriment des intérêts vitaux de la nation assujettie au pouvoir central anglo-canadien.

La démarche première du Parti nationaliste au niveau fédéral aurait pu fournir un appui et une tribune valables à la cause souverainiste, à la condition d'avoir à Québec des gens qui sachent se tenir debout.

La souveraineté n'est pas un idéal vaporeux, mais une base, un commencement de solidification, de consolidation d'un pays et d'une nation, les nôtres, qui ont le droit et même le devoir d'être libres et entièrement responsables face au monde entier.

Antonio BOISCLAIR
Montréal

Un jeu plutôt dangereux

M. Mulroney contribue grandement à augmenter l'angoisse collective en appuyant «l'initiative de défense stratégique» des États-Unis.

Quelle douce expression pour désigner la destruction de la terre et de l'atmosphère. Peut-être assez naïf pour croire que la guerre des étoiles, si loin se fasse-t-elle, n'aura aucune répercussion sur nous? Refera-t-on la même erreur qui nous a apporté les plus acides?

Et voilà que je ne comprends pas. Et voilà encore que je me sens

si petite et impuissante devant ces gamins qui jouent à la guerre. Ce premier ministre et sa femme qui attendent un enfant... Et je ne comprends pas. Attendre la vie et jouer à la mort.

Pour cet enfant et tous les autres venus et à venir, M. Mulroney, réfléchissez encore à cette décision qui nous amènera malgré et contre nous à participer à cet holocauste astral.

Madeleine ROCHETTE
Montréal

Crever d'incompréhension

Je tiens à remercier ce groupe d'omnipraticiens de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles qui se préoccupe de tous ces cas de jeunes sur le bien-être social. (Tribune libre du 21 mars).

Moi, je peux dire que j'ai encore de la chance par rapport à certains jeunes au chômage. Je ne suis pas encore sur le BES mais ça fait neuf mois que je ne travaille pas, malgré mon diplôme de tapissier décorateur. Je n'ai encore rien trouvé, toutes les portes sont fermées... à moins de connaître des gens qui pourraient vous «pistonner».

On se demande pourquoi les jeunes dont je fais partie sombrent dans la drogue ou l'alcool. Il n'y a pas de quoi s'étonner. Instruit ou

pas instruit, le résultat est quasiment le même.

Forcément, le gouvernement y est pour quelque chose. Au lieu de dépenser des millions pour des projets insensés, il ferait mieux de donner la chance aux jeunes de s'exprimer pour que ceux-ci puissent créer de jeunes entreprises aux idées nouvelles.

Il y a tellement de choses à faire, même si les jeunes devaient prendre des risques pour se bâtir un avenir; au moins l'espoir fait vivre. Quand on pense à tout cet argent que le gouvernement gaspille pour faire vivre quelques-uns trop aisément, alors que les autres crévent d'être incompris.

Aloin CHANCELIER
Montréal

Le reflet de la jeunesse

Où peuvent se situer les révoltes d'un(e) jeune de seize ans? Dans la société.

Parce que c'est cette dernière qui juge ma façon d'agir avant d'essayer de comprendre ma façon de vivre.

Les gens doivent savoir que nous, les jeunes, travaillons à créer une société nouvelle, une société à notre image. On en a marre de vivre dans un confort gratuit, de vivre une vie que l'on n'a pas choisie, où tout est décidé pour nous. (...)

Comprenez que nous en avons

assez de votre morale désuète et de vos stéréotypes dépassés. On doit travailler à bâtir des ponts, à élargir nos horizons, dans des domaines différents des vôtres peut-être. Pour y arriver, on a décidé de laisser de côté les préjugés et les lois imbéciles du protocole mondain.

Est-ce donc si terrible de vouloir créer une société qui nous reflète? Une société dans laquelle, enfin, on ne se cherchera plus?

Sophie SARDA
Vimont

Traitement de l'alcoolisme et de la toxicomanie

À Montréal, dans les années 60, Domrémy était reconnu comme étant la clinique médicale spécialisée où on allait se faire «désintoxiquer». Mais très vite on s'est aperçu que pour beaucoup d'alcooliques et de toxicomanes, «arrêter d'en prendre» ne suffisait pas. Il leur fallait réapprendre à vivre sans en prendre. Tout le défi était là: comment se réadapter.

À la fin des années 70, Domrémy concentrera donc davantage ses efforts sur la réadaptation. Et pour cela on va privilégier une forme non médicale d'intervention que l'on appellera «psychosociale». Il s'agit en fait d'amener la personne dépendante de l'alcool ou d'une autre drogue à se prendre elle-même en charge. Il faudra qu'elle en vienne à délaisser ce style de vie tout orienté en fonction de la dépendance à sa «drogue» pour en développer un autre qui ne la portera pas à reconquiescence. C'est tout un contrat. Et pour aider cette personne, on pourra trouver à Domrémy des psychologues, des travailleurs sociaux, des criminologues, des éducateurs spécialisés, des infirmières, etc., intervenant dans quatre centres externes et un centre interne de 85 places.

On a pu offrir ainsi à la clientèle alcoolique et toxicomane une approche personnalisée de son problème et un choix très diversifié de groupes pouvant répondre aux besoins particuliers de chacun. Pensons aux groupes de femmes toxicomanes et à l'approche plus spécifique qui a pu être ainsi développée. C'est dans ce contexte d'ailleurs que des clientes de Domrémy avaient participé très activement en 1984 à l'organisation d'une journée sur la toxicomanie féminine, un événement public qui s'était clôturé avec la présentation de leur propre pièce de théâtre.

Pensons aussi à la réalisation d'émissions d'information sur l'alcool et les drogues à la radio communautaire de l'Est où pendant près de deux ans des clients et des clientes de Domrémy partageaient chaque semaine leur expérience avec la communauté locale.

Pensons encore à la mise sur pied de regroupements de loisirs, particulièrement aux «Gaislurons» du secteur centre de Domrémy. Nous y avons créé un contexte favorable au développement des habiletés sociales nécessaires à l'alcoolique et au toxicomane pour être bien avec les autres même sans consommer.

Pensons enfin à l'approche spécifique de la clientèle alcoolique et toxicomane du troisième âge qui fut développée à l'unité réadaptation de la résidence de Domrémy et qui a permis de donner une base scientifique à la «gérontotoxicomanie».

Un corps de connaissance dans l'intervention psychosociale en toxicomanie se construisait donc. Ces professionnels savaient maintenant de quoi ils parlaient. Ils sont d'ailleurs de plus en plus reconnus. Plusieurs d'entre eux enseignent au Certificat de toxicomanie de l'Université de Montréal et leur apport est apprécié. Plusieurs sont aussi demandés pour des conférences dans la province et ailleurs au Canada. Les années de pratique ont modifié et enrichi leur mode d'intervention. Et c'est ainsi qu'ils sont devenus des spécialistes dans l'intervention en toxicomanie.

Avec les années, une collaboration très étroite s'est effectuée non seulement avec les cliniques de désintoxication des hôpitaux, mais aussi avec les associations d'anciens buveurs et d'anciens toxicomanes. Des meetings «A.A.» et des groupes «motivation ASPA»

étaient offerts sur place aux résidentes et résidents du centre interne pendant que les clientes et clients de l'externe étaient informés des meetings existant dans leur quartier. Nous n'avons cependant jamais forcé qui que ce soit à assister.

Les résultats? Selon la critique de l'approche psychosociale effectuée par le docteur Dollard Cormier dans son livre «Toxicomanies: styles de vie», le taux de succès présumé par les statistiques administratives serait au moins deux fois plus élevé que les résultats obtenus autrefois quand l'alcoolique était uniquement traité en hôpital.

Mais à l'automne 84, à la stupefaction de tous, l'administration faisait appliquer un nouvel organisme, remplaçant ses cadres supérieurs et déclarait obligatoire à Domrémy l'exposition de la philosophie A.A. au niveau du traitement. Ni les protestations de la clientèle, ni celles des cliniciens n'ont pu y changer quoi que ce soit. Et en février 85, toujours dans le même esprit, l'administration annonce à la surprise de tous la fermeture des centres externes. De quatre on passera à deux afin de rendre possible, entre autre, dit-elle, «une véritable implantation de la philosophie «A.A.»». Et on abandonne du même coup le principe de la réorganisation de 76 d'établir des lieux d'intervention le plus près possible du milieu d'appartenance de la clientèle.

L'approche de Domrémy-Montréal a donc pu offrir jusqu'ici à la population une alternative aux approches offertes dans d'autres centres de traitement s'inspirant de la philosophie A.A. C'était pour suivre l'action des «Domrémy» depuis leur fondation dans les années 50. Une démarche originale en Amérique du Nord. Un modèle

d'intervention propre aux aspirations et à la mentalité québécoises.

Même si l'administration nous répète sans cesse que l'approche psychosociale doit rester, il n'en demeure pas moins dans les faits que Domrémy semble devenir un centre de plus où les activités A.A. seront obligatoires.

Mais est-il réellement possible comme on semble nous le dire qu'avec cette nouvelle politique imposée à Domrémy le gouvernement viserait une approche unique A.A. partout au Québec? Veut-on effectivement suivre le courant américain actuel où les services sociaux sont de plus en plus remis entre les mains des mouvements spirituels et religieux? Veut-on mettre au rancart l'un après l'autre tous ces programmes sociaux qui en 76 avaient soulevé l'enthousiasme de plusieurs? Une question de sous-dit certains. Domrémy-Montréal coûterait près de cinq millions par année. Mais est-ce réellement trop quand on sait que la Société des alcools, à elle seule, réussit à effectuer pour plus d'un million de dollars de profit par jour ouvrable. Sans oublier tous les arguments provenant des taxes sur la vente de bière.

Sommes-nous socialement si peu avancés pour trouver exagéré de consacrer à la réadaptation des alcooliques et toxicomanes les profits effectués seulement en quelques jours avec la vente d'alcool?

Non, on ne peut sacrifier ainsi la possibilité pour chaque alcoolique et toxicomane de choisir son traitement. Ce serait trop bête.

Jinette MARCIL DENAULT
psychologue et présidente
du comité exécutif du conseil
consultatif du personnel clinique
de Domrémy-Montréal
Yvon BLAIS
psychologue, vice-président de
ce comité



Lysiane Gagnon

Le suspense continue

■ En régime parlementaire, c'est le premier ministre, et lui seul, qui fixe la date des élections, à l'intérieur d'un mandat dont la durée ne doit pas excéder cinq ans. Ce qui permettrait théoriquement à M. Lévesque de reporter la convocation des élections au mois d'avril 86.

(La pratique veut que les mandats durent quatre ans seulement, mais un premier ministre peut s'accrocher au pouvoir jusqu'à la toute fin du mandat légal. C'est ce que M. Trudeau avait fait en 1979... Ce qui, on s'en souvient, ne l'avait guère servi. Ce n'est pas, en soi, le fait de retarder les élections qui est politiquement dangereux. C'est, plutôt, que la cause, le symptôme d'une maladie terminale: en général, ce sont les gouvernements impopulaires qui essaient de retarder l'échéance du verdict électoral.)

D'ici à ce qu'il déclenche officiellement des élections générales, M. Lévesque a donc tout le loisir de jongler avec les dates, de lancer tout haut des hypothèses et de revenir le lendemain sur ses propos. C'est ce qu'il vient de faire encore une fois, laissant entendre samedi que les élections générales n'auraient pas lieu avant l'automne et peut-être même pas avant l'année prochaine, pour affirmer hier qu'il n'est pas exclu que les «partielles» prévues pour le printemps soient remplacées par des «générales».

Autrement dit, tout est possible et personne — probablement même pas le premier ministre lui-même — ne sait à quoi s'en tenir.

Bien des gens croient, à tort, que tout, en politique, est soigneusement planifié. Ceux-là s'imaginent que le premier ministre Lévesque a déjà décidé en son for intérieur d'une stratégie donnée. Il est fort probable qu'il n'en est rien, et que M. Lévesque gardera toutes les options ouvertes jusqu'à la dernière minute.

À l'époque où bien des gens croyaient que M. Trudeau avait déjà décidé de son avenir politique, mais qu'il s'amusa à confondre les observateurs, ce dernier, en réalité, hésitait encore, et ce n'est que le 28 février, après une ultime conversation téléphonique avec son organisateur Keith Davey, qui avait en mains les résultats d'un nouveau sondage, que M. Trudeau prit la décision qu'il allait annoncer le lendemain matin. Jusqu'à la toute dernière minute, il avait oscillé, tenté jusqu'à la fin par l'idée de solliciter un nouveau mandat.

Cela montre que les premiers ministres sont comme tout le monde, des humains qui doutent et s'interrogent. Mais ces interminables «fins de régime» sont nocives à tous égards.

L'administration publique, à Québec, est en suspens depuis des mois: les fonctionnaires attendent, personne ne bouge, tout le monde grenouille.

Toute l'action gouvernementale est axée sur la rentabilité électorale à court terme. La peur de perdre est mauvaise conseillère. Prêt à tout pour sauver sa peau, le gouvernement devient vulnérable et risque chaque jour (comme il l'a fait dans plusieurs dossiers, de la SQ au régime de négociation dans le secteur public) de céder à l'improvisation, au chantage ou aux pressions, d'autant plus que l'appareil est hanté par le problème du leadership.

Dans ce contexte, il est rassurant de penser que le dossier des négociations constitutionnelles n'est pas près de se régler. Les autres provinces ne veulent pas en entendre parler, et le premier ministre Mulroney n'a aucun intérêt à trancher dans le vif, lui qui de toute évidence préfère l'équivoque en toute matière. Même si le Québec parvenait à mettre sur la table une proposition susceptible de satisfaire l'opinion québécoise, il n'y aurait pas l'ombre d'un accord à l'horizon.

Et c'est tant mieux, car dans l'état actuel des choses, le gouvernement Lévesque est le pire négociateur qu'on puisse avoir: affaibli dans l'opinion publique, handicapé par ses problèmes de leadership, il traîne comme autant de boulets ses propres erreurs passées. L'échec de 1981 est partiellement attribuable à l'incompétence et/ou la mauvaise foi de son équipe de négociation, qui a accumulé les bourdes pour finir par se faire rouler comme une bande d'enfants d'école et pour se lancer ensuite, sous le coup de la mauvaise humeur, dans une succession de comportements erratiques échelonnés sur trois ans, dont l'engagement obtus de faire porter les prochaines élections sur l'indépendance pure et dure ne fut que le rebondissement le plus spectaculaire. Or, ce sont les mêmes ou à peu près qui s'occupent actuellement du dossier constitutionnel.

Rien ne garantit que les Libéraux feraient de meilleurs négociateurs. Peut-être un PQ renouvelé et renforcé par une victoire électorale pourrait-il sortir honorablement le Québec du bourbier où l'a plongé l'affrontement Trudeau-Lévesque. Mais chose certaine, ce n'est pas aujourd'hui qu'un gouvernement péquiste est en mesure d'agir efficacement sur le plan constitutionnel. Ce n'est qu'après une victoire électorale que le prochain gouvernement — qu'il soit péquiste ou libéral — sera en position de force vis à vis du fédéral et des autres provinces.

Le report des élections énerve sans doute l'opposition, mais nuit également au PQ. Dans quel état pré-électoral se retrouvera un parti déjà décimé par le schisme de l'automne dernier, après quatre «partielles» dont on peut prévoir qu'elles se solderont, à l'instar des 22 précédentes, par quatre défaites? Comment justifier un tel gaspillage de fonds publics, pour des «partielles» qui précéderaient de quelques mois seulement des «générales»?... À moins que les élections générales ne soient reportées qu'à la toute fin de novembre, voire au printemps prochain, dans l'espoir qu'il y ait un renversement dans l'opinion publique?

Certains croient que le premier ministre Lévesque se laisse une marge de manœuvre pour préparer sa succession. Ce n'est pas mon impression, car rien n'indique que M. Lévesque ait l'intention de passer la main. Rien n'indique non plus qu'il compte faciliter les choses à ceux qui veulent le remplacer.

Les hommes de pouvoir agissent tous comme s'ils étaient immortels et irremplaçables. Après moi le déluge, se disent-ils inconsciemment. Ce type d'homme nourrit toujours quelque agressivité, manifeste ou cachée, envers ses rivaux ou ses dauphins potentiels, et se croit toujours mieux apte que tout autre à diriger la barque, l'exception (qui confirme la règle) étant M. Davis en Ontario, qui s'est retiré à 54 ans, au faite de sa popularité.

Maurice Duplessis est mort en fonction, de même que M. Johnson-père, après (et malgré) deux crises cardiaques. La rumeur veut, à Montréal, que le maire Drapeau, dont tous prédisaient le départ imminent, aurait l'intention de solliciter un «nième» mandat. M. Trudeau est parti à la dernière minute, plus ou moins à contre-cœur, poussé par les circonstances, en laissant son parti dans un état lamentable et son successeur aux prises avec un échancier impossible. M. Lévesque fera de même.

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe» — Enregistrement numéro 1400. «Port de retour garanti».

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 18 h.		Commandes	285-7111
		du lundi au vendredi 8 h à 17 h.	
RÉDACTION	285-7070	Pour changer	285-7205
		du lundi au vendredi 9 h à 16 h 30.	
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
		Détailants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé-Presse	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

STEVENS NE DÉCRIE PLUS LE SAUVETAGE DE CANARDS BOITEUX

Ottawa songe à rescaper une autre fois la firme ontarienne White Farm

■ OTTAWA — Après avoir, à plusieurs reprises, dénoncé le sauvetage de canards boiteux industriels par le gouvernement libéral, les conservateurs songent à changer d'attitude pour rescaper un fabricant ontarien d'instruments aratoires.

GILLES PAQUIN
de notre bureau d'Ottawa

C'est ce qu'a laissé entendre hier aux Communes le ministre de l'Expansion industrielle et régionale, M. Sinclair Stevens, au moment où il était interrogé sur la demande d'aide de la société White Farm Manufacturing, de Brantford.

Au bord de la faillite pour la deuxième fois en trois ans, la firme s'est vue, le 10 avril dernier, refuser une proposition de refinancement de sa dette de \$47 millions par son principal créancier, la Borg-Warner Acceptance Canada Ltd.

En désespoir de cause, la direction et les représentants des 600 employés de White Farm implorent maintenant Ottawa de venir à la rescousse. Le gouvernement de l'Ontario a par ailleurs déjà offert une garantie de prêt de \$7 millions.

Tout en confirmant que des fonctionnaires de son ministère se penchaient sur ce cas, M. Ste-

vens a précisé qu'il allait lui-même rencontrer le président de la compagnie, M. Bill Sinclair, demain.

Selon M. Stevens, Ottawa a étudié le plan de refinancement de la société ainsi que les possibilités d'interventions gouvernementales. « Nous avons les choses en mains », a-t-il dit.

À l'époque où il était dans l'opposition, M. Stevens critiquait durement les libéraux lorsqu'Ottawa garantissait des prêts à des entreprises en difficultés. Il avait été particulièrement cinglant dans le cas de la compagnie de camionnage Maislin, de la région de Montréal, ainsi que dans le dossier de Canadair.

Instigateur de cette rencontre, le député conservateur de Brantford, M. Chris Speyer, affirme que la disparition de White Farm aurait de répercussions catastrophiques. « J'ai parlé à des dirigeants d'une dizaine de petites entreprises qui risquent gros dans cette affaire », a-t-il dit.

Si la White est démantelée, la plupart de ses sous-traitants perdront des sommes importantes. Certains seraient à leur tour acculés à la faillite, soutient M. Speyer.

D'après lui, la compagnie ne s'attend pas à trouver beaucoup d'argent à Ottawa. Elle a déjà profité d'une garantie de prêt de \$15 millions de la part des deux

gouvernements avant d'être vendue l'an dernier.

À deux semaines des élections ontariennes, les difficultés de la White prennent une allure politique alors que le syndicat et la direction de l'entreprise réclament également une rencontre avec le Trésorier de l'Ontario, M. Larry Grossman.

L'usine de White Farm est située dans la circonscription du ministre Phil Gillies, siège que l'on dit menacé par les néo-démocrates. Un appui d'Ottawa au refinancement de la dette permettrait de reporter le problème de la firme au lendemain des élections.

Bourassa lance son livre à Washington

■ Le chef du Parti libéral du Québec, Robert Bourassa, lance aujourd'hui, à Washington, capitale américaine, la version anglaise de son livre « L'énergie du Nord, la force du Québec ».

Cette première qui consistera surtout à présenter l'ouvrage à différents sénateurs influents et autres lobbyistes prestigieux, le chef libéral vise deux objectifs qui se complètent.

D'abord, il s'adresse au public-cible, les Américains, qui sont au premier chef touchés par ce projet puisqu'ils devront payer la note avant même que ne commence la production des 12 000 mégawatts d'énergie ferme que « le père de la Baie James » voudrait leur vendre.

Puis, il y a l'électorat du Québec qui devra, tôt ou tard, se prononcer dans un scrutin général sur la formation d'un prochain gouvernement. En se rendant dans la capitale américaine pour dévoiler ce rêve d'investissements de \$25 milliards, Robert Bourassa démontre que pour lui, la création d'emplois n'est pas que de belles paroles (souhaitant que les électeurs aient à la mémoire la première phase Baie James) et qu'il possède, à l'exemple du premier ministre Lévesque, lui aussi une stature de chef d'État.

L'oreille du clan Mulroney: \$100

■ OTTAWA (PC) — Pour une contribution de \$100 au Parti conservateur, des organisateurs toriens de la région de Québec promettent un accès privilégié au gouvernement fédéral aux hommes d'affaires qui adhèrent au « Club Brian Mulroney ».

« C'est pas une question de couleur, mais notre véhicule est plus vite », c'est sûr que si je faisais parti du club John Turner je ne serais pas entendu bien fort à Ottawa », a lancé hier, en entrevue à la Presse Canadienne, M. Guy Dion, agent immobilier, responsable du recrutement pour le Club Brian Mulroney pour les dix comtés de la région de Québec.

On espère recruter d'ici un mois 1500 membres qui paieront \$100 par année pour leur adhésion au Club, dont la seule activité officielle sera des conférences à tous les deux mois. « Ce qu'on offre, c'est un meilleur canal aux hommes d'affaires », d'admettre M. Dion en précisant que « l'argent va directement au PC Fund ».

Asselin plus seul qu'il ne prétend

■ QUÉBEC (PC) — Aucun député conservateur présent jeudi dernier à la réunion du Club Bryan-Mulroney de l'est de Montréal n'a déclaré son appui à Me André Asselin, chef du Parti conservateur du Québec.

Contrairement à ce que les propos ambigus de M. Asselin pouvaient laisser entendre, celui-ci a indiqué qu'il n'avait pas annoncé vendredi soir que deux députés conservateurs M. Edouard Desrosiers, de Hochelaga, et Mme Carole Jacques, de Montréal-Mercier, lui avaient donné leur appui.

Le chef du PC-Québec aurait plutôt déclaré, selon lui, qu'il avait rencontré la veille plusieurs organisateurs de l'est de Montréal et deux députés conservateurs.

Au cours d'une entrevue téléphonique, donnée hier depuis Montréal, M. Desrosiers a nié avoir annoncé son appui à Me Asselin mais a admis l'avoir rencontré jeudi dernier, au restaurant Le Toit Rouge, où se réunissent deux fois par mois le Club Bryan-Mulroney.

M. Desrosiers affirmait que M. Asselin s'était présenté sans invitation en compagnie de quelques autres personnes.

Apartheid: Clark revoit sa politique

■ (PC) — Le ministre des Affaires extérieures a déclaré aux Communes, hier que le gouvernement est en train de réexaminer sa politique à l'égard de l'Afrique du Sud, afin de « faire tout ce que nous pouvons pour réduire la faute et le crime de l'apartheid ».

« Il nous faut, a poursuivi M. Joe Clark, agir d'une façon efficace, ce qui signifie une coordination avec d'autres pays ».

M. Clark répondait au député libéral Warren Allmand, qui réclamait des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud, « étant donné la grave escalade en Afrique du Sud ».

Quelque 250 noirs ont été tués depuis le début de l'année en Afrique du Sud.

Ouellet dénonce une ingérence aux Postes

■ OTTAWA (PC) — L'ancien ministre du Travail du Canada, André Ouellet, accuse le bureau du premier ministre Brian Mulroney d'ingérence dans les opérations de la Société Postes Canada.

M. Ouellet, qui était responsable de la société de la Couronne jusqu'à l'avènement des conservateurs au pouvoir, le 4 septembre dernier, a fait savoir hier qu'il se proposait d'interroger M. Mulroney en Chambre, au cours de la semaine, au sujet de l'implication du bureau du premier ministre dans le cas de l'ancien commis des Postes, M. Ad Varma.

Ce dernier a été congédié en juin 1984 après s'être rendu coupable d'une fuite d'informations affirmant que le gaspillage et une mauvaise administration coûtaient des millions de dollars à Postes Canada.

L'actuel ministre responsable de la société, M. Perrin Beatty, a annoncé vendredi dernier qu'on avait retenu les services d'une société d'experts de Toronto pour faire enquête au sujet des allégations de M. Varma.

Pat MacAdam, conseiller principal au bureau du premier ministre, a fait savoir, la semaine dernière, que des dispositions avaient été prises pour réembaucher M. Varma, avec salaire rétroactif à juin 1984.

Par contre, le porte-parole de Postes Canada, Patrick Doyle, a démenti, au cours du week-end, que Varma avait été réembauché, reconnaissant toutefois que des négociations sur cette affaire étaient en cours.

M. Ouellet, devenu député de l'opposition, a expliqué hier que le bureau du premier ministre Mulroney a « causé du tort » à Postes Canada en permettant que des membres de son bureau mettent leur nez dans les affaires de la société de la Couronne.

L'ex-ministre a dit que le cas Varma avait fait l'objet d'un examen en profondeur de la part d'un comité de la Chambre, à l'époque où les libéraux étaient au pouvoir et que Postes Canada avait elle-même vérifié les allégations de M. Varma.

Mulroney répète que Port-Cartier vivra

de notre bureau d'Ottawa

■ OTTAWA — Le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, a eu à répondre à des questions sur son comté de Manicouagan, hier, aux Communes. Et il a réaffirmé que les installations de l'usine ITT-Rayonier, à Port-Cartier, seront utilisées à d'autres fins industrielles.

« Si nous ne pouvons attirer un investisseur privé, alors le gouvernement fédéral implantera sa propre activité », a dit le premier ministre. Il répondait à une question du député néo-démocrate Steven Langdon qui voulait connaître les intentions du gouvernement après l'annonce du démantèlement des équipements de cette usine de papier.

M. Langdon avait d'abord interrogé le ministre de l'Expan-

Le dossier nucléaire au centre des entretiens canadiens de Ceausescu

■ OTTAWA (PC) — Une réception par Énergie atomique du Canada et un entretien avec le ministre canadien de l'Énergie, Mme Pat Carney, hier, confirment que l'énergie nucléaire est au centre des préoccupations du président roumain, M. Nicolae Ceausescu, au cours de sa visite de cinq jours au Canada cette semaine.

En descendant d'avion, dimanche, M. Ceausescu a déclaré qu'il voulait promouvoir des liens commerciaux plus étroits entre les deux pays et la cause du contrôle des armements, dont discutait actuellement, à Genève, les États-Unis et l'Union soviétique.

Accompagné de sa femme Elena, qui est vice-premier ministre de Roumanie, M. Ceausescu a rencontré hier le premier ministre Mulroney et des membres de son cabinet, mais rien n'a transpiré des discussions.

La Roumanie est actuellement le seul pays au monde où des réacteurs Candu sont encore en construction.

Des Canadiens d'origine roumaine ont accueilli par des manifestations l'arrivée du président Ceausescu. Ils soutiennent qu'il a fait incarcérer un million de Roumains dans des camps de concentration, sur une population totale de 20 millions.

On a aussi appris hier que la visite de M. Ceausescu au Canada, commencée dimanche et qui devait durer cinq jours, serait abrégée de 24 heures.



téléphoto Reuter

Le premier ministre Brian Mulroney s'est longuement entretenu, hier, avec le président roumain, Nicolae Ceausescu, et sa femme Elena, qui est aussi vice-premier ministre de Roumanie. Le dossier nucléaire, et singulièrement la construction chez eux du réacteur Candu, semble le plus retenir l'attention des visiteurs.

RÉFORME DES NÉGOCIATIONS DANS LE SECTEUR PUBLIC

Le Conseil du patronat déplore le plus récent recul de Québec

■ Le Conseil du patronat du Québec (CPQ) est d'avis que le gouvernement du Québec a reculé devant le pouvoir syndical dans son projet de réforme, « déjà timide », du régime de négociation dans le secteur public.

Hier, dans une première réaction aux modifications proposées vendredi par le gouvernement à l'avant-projet de loi modifiant le régime de négociation dans ce secteur, le CPQ déclare que le

gouvernement « a cédé sur l'essentiel ».

« Après avoir laissé croire, durant des mois, qu'il n'entendait plus négocier la masse salariale de l'État, que celle-ci était non négociable et qu'il appartenait aux élus de décider ultimement de la rémunération des quelque 300 000 travailleurs de l'État, il a fait volte-face et a rétabli le statu quo quant au droit de grève prévu par les lois du travail sur la question des salaires ».

Dans la nouvelle version de l'avant-projet de loi, qui doit être déposée à l'Assemblée nationale à la fin du mois, le gouvernement redonne aux syndicats du secteur public le droit de faire la grève — une fois tous les trois ans — sur la rémunération, soit pour la première année de la convention collective. Pour les deux années subséquentes, les salaires seront déterminés par décret. La version initiale du projet leur enlevait ce droit.

Le CPQ qualifie ce retour à la

situation actuelle de « malheureux ». « En continuant d'autoriser la grève sur les questions relatives à la rémunération, le gouvernement s'ancore dans sa mollesse face au pouvoir syndical et contredit les principes qu'il défendait lui-même il y a à peine quelques mois ».

L'organisme patronal affirme que cette volte-face va à l'encontre des vœux de la population qui, selon ses propres sondages, est fortement contre le droit de grève dans le secteur public.

Nouveau passeport

■ OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires extérieures a commencé à émettre, hier, un nouveau passeport canadien, de format plus petit et informatisé.

Ce passeport, qui coûtera toujours \$21, est conforme aux normes fixées en 1980 par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

Les passeports existants continueront d'être valides jusqu'à leur date d'expiration.

Le nouveau passeport informatisé peut être « lu » par ordinateurs. En fait, les principaux renseignements personnels qu'ils contiennent seront maintenant recouverts, sur une page, d'une matière plastique spéciale, et répétés au bas de la page dans un langage informatique.

CLARK ET LA « GUERRE DES ÉTOILES » Les Canadiens ont été consultés aux élections

■ OTTAWA (PC) — Selon le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Joe Clark, il n'y a pas lieu de faire une consultation publique sur la participation canadienne au projet de recherche américain sur le bouclier spatial, qualifié de « guerre des étoiles » par ses détracteurs.

En réponse à une question du critique libéral en matière d'Affaires extérieures, M. Jean Chrétien, le ministre a indiqué qu'il y avait eu consultation du public canadien le 4 septembre dernier, lors des élections générales.

Pour M. Chrétien, toutefois, « l'opposition grandit chaque jour

contre la guerre des étoiles dans ce pays ».

M. Chrétien a par ailleurs voulu savoir si les déclarations de l'ambassadeur canadien au désarmement, M. Doug Roche, constituaient la politique du gouvernement quand il affirmait que les Canadiens qui s'opposent à une participation à la « guerre des étoiles » devraient manifester leurs opinions dans la rue.

Selon M. Clark, cela est une interprétation fort « libérale » des déclarations de M. Roche qui ne faisait que dire aux citoyens qu'ils pouvaient faire usage de leur liberté de dire qu'ils s'opposent aux politiques du gouvernement.

La GRC embauchera jusqu'à 200 agents spéciaux pour protéger les ambassades

■ OTTAWA (PC) — La Gendarmerie royale du Canada a décidé d'embaucher de 150 à 200 agents spéciaux pour remplacer les gardes de sécurité dans les ambassades d'Ottawa.

La décision a été prise à la suite de l'attaque contre l'ambassade de Turquie par trois Arméniens, le mois dernier.

Les candidats subiront un entraînement de 10 semaines au centre de la GRC de Regina et ils recevront, au début, un salaire de \$25 000 par année.

Les gardes de Pinkerton n'apprennent actuellement le maniement des armes à feu que pendant huit heures.

Marine : quatre grévistes arrêtés

■ Il y a eu quatre arrestations hier lors d'incidents survenus aux abords du chantier maritime de Marine Industrie à Tracy, où les 1050 employés horaires sont en grève depuis plus de huit mois.

LISA BINSSE

Un porte-parole de la Sûreté municipale de Tracy a déclaré qu'une personne avait été arrêtée pour conduite dangereuse et trois autres pour meurtre et possession d'armes offensives. Il s'agit des premières arrestations depuis le début des manifestations devant l'usine, la semaine dernière.

Voici le film des événements selon cette source policière. Tout a débuté vers 7 h 30 alors que 300 manifestants bloquaient l'entrée aux 200 cadres de la compagnie. Vers 8 h 00, un camion du ministère des Transports chargé de pierres est stoppé par les grévistes qui font descendre le conducteur. Il est remplacé par un manifestant qui tente de déverser le chargement devant l'entrée, réussit à moitié, et fait ensuite des dommages à la clôture, en l'enfonçant avec le lourd véhicule. À 9 h 00, les cadres réussissent à entrer sur le terrain de l'entreprise à bord d'autobus modifiés (les vitres sont placardées).

Lors des incidents qui ont nécessité la présence de 25 officiers de la Sûreté du Québec, en plus d'une douzaine d'agents de la sûreté municipale de Tracy, la partie avant du cockpit de l'hélicoptère de la SQ est fracassée, alors que l'appareil vole à basse altitude. Des vitres d'autobus sont également brisées.

Après l'entrée des cadres, les manifestants ont entrepris une longue parade avec environ 100 véhicules dans les rues de Tracy. C'est à ce moment que les policiers sont passés à l'action. Ils ont arrêté les véhicules et les ont fouillés. La révolte : des frondes, des projectiles de métal, des bâtons de baseball, etc. Ils ont procédé aux arrestations mentionnées plus haut.

DATE LIMITE 30 AVRIL

Pour adhérer à l'assurance-maladie individuelle complémentaire de La Croix Bleue du Québec.

LA CROIX BLEUE

Parce que personne n'a les moyens d'être malade.

(514) 236-8403 (418) 687-2223
à Montréal à Québec

(819) 542-3000 1-800-361-5139
à Sherbrooke de l'extérieur (sans frais)

"Nous montions tranquillement vers la citadelle lorsque soudain..."

un coup de canon nous annonça qu'il était midi! Ici, près du Citadell Inn, nous sommes entourés de souvenirs historiques."

Citadel Inn

Halifax, Centre-ville
1960 Rue Brunswick, Halifax N-E
B3J 2G7

Telephone (902) 422-1391
Telex 019-21802

Pour réservation, téléphoner à votre agent de voyage ou, au Canada, composez sans frais
1-800-565-7162

Nikon FG 20 Rabais \$30.

Exposition entièrement automatique avec débrayage manuel possible. Obj. 50mm F/1.8 "E"

199⁷⁷
10 jours seulement



Nikon

SOLDES D'ENTREPÔT
\$2,000,000

Objectif zoom Image MFZ 80-200 à foyer macro

99⁷⁷
10 jours seulement
Rabais \$30



Film couleur Image à haute définition 135-24 poses ou 110-24 poses. Ord. 2 99

Jusqu'à \$20 de rabais!



Étui gratuit! Yashica Partner AF. Appareil autofocus avec flash incorporé et système de chargement facile.
YASHICA 99⁷⁷



Rabais \$20. Canon Sure Shot Quartz Date. Appareil autofocus avec avance & rebobinage automatique. Il imprime la date sur vos photos!
Canon 209⁷⁷



Pentax Sharpshooter. Appareil 35mm compact autofocus avec couvercle à glissière & flash incorporé.
PENTAX 129⁷⁷



Entièrement manuel! Objectif interchangeable, affichage à diodes dans le viseur et vitesses jusqu'à 1/1000e de sec. Yashica FX-7 50mm F/2.
YASHICA 149⁷⁷



Rabais \$20. Yashica Five Star Date. Appareil autofocus avec avance & rebobinage automatiques et dos dateur pour imprimer la date sur vos photos!
YASHICA 149⁷⁷

Jusqu'à 25% de rabais sur les flash Image!



Rabais \$5. Flash compact Image C-18 automatique. Ord. 19.77
IMAGE 14⁷⁷

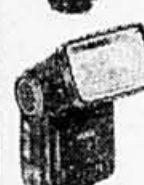


Image CZD-70. Flash automatique spécialisé avec tête zoom basculante.
IMAGE 49⁷⁷

Jusqu'à 40% de rabais sur les sacs à accessoires Image!



5.77 à 29.77



6 Développement photo couleur 135-24 poses en Super Image 4x6". Produite C-41 seulement. L'offre se termine le 11 mai 85. 2x jeu de photos: 99¢ au moment du développement.

Albums photo

Album Image #2065-20 pages. Contient jusqu'à 50 pages. **9⁹⁹**
Album Image 12 pages magneto. **2 pour 4⁹⁹**

Jusqu'à 15% de rabais sur les trépieds Image

Rabais \$10. Image TN-30 solide trépied en aluminium noir. **29⁷⁷**
Rabais \$15. Image TB-70 trépied ultra robuste avec supports radiaux. **49⁷⁷**

Bric à brac... Jusqu'à 50% de rabais

Déclencheur Image 20". Ord. 6.99
Ens. de nettoyage d'appareil. Ord. 7.99
Capuchons d'obj. 49, 52, 55mm. Ord. 3.99
Oeillets Image. Ord. 4.49
Filtre skylight 48mm. Ord. 8.99
Filtre skylight 55mm. Ord. 9.99
Filtre skylight 62mm. Ord. 12.95
Étui pour flash Image. Ord. 3.99
Étui pour pour film Image. Ord. 3.99
Étui pour objectif (petit). Ord. 7.99
Étui pour objectif (moyen). Ord. 8.99
Étui pour objectif (grand). Ord. 9.99

La majorité des prix soldés sont en vigueur pour 10 jours seulement!

Plus de **70 magasins** dans les plus grands centres d'achats au Canada!

Place Vertu
Centre commercial
Fairview Pointe-Claire
Carrefour Laval
Place Ville-Marie (Dév. sur place)

336-8272
695-6563
687-7988
878-9821

Mail Champlain
Place Bonaventure
1481 Ste-Catherine ouest
7036 St-Hubert
Centre commerciale Rockland

671-5935
878-4378
935-1154
271-1435
733-2669

Les Promenades St-Bruno
2020, University (métro Promenades)
Galerias d'Anjou
Centre d'achats Boulevard
Complexe Desjardins (métro)

653-8826
849-7341
354-2001
721-3939
843-8219

astrol PHOTO

CONCOURS

J'ai l'eau à cœur

9 GAGNANTS DE 1 000 \$ ET D'UN VOYAGE À LA BAIE JAMES

COUPON DE PARTICIPATION DANS la presse DU DIMANCHE



Hydro-Québec



Enfin tout un choix de véhicules GM pour livraison immédiate.

Du 15 au 19 avril

Nous devons parler prix!

C'est le temps plus que jamais d'obtenir l'auto ou le camion GM de votre choix.

- Vaste inventaire pour livraison immédiate.
- Possiblement la meilleure reprise pour votre véhicule actuel.

J.P. Charbonneau
MONTREAL

526-4471

3700 est, rue Ste-Catherine, Montréal P.Q. H1W 2E8

Équipe GM passe à l'action!

Labatt ne distribue plus de bière chez les détaillants de Montréal



Après 40 ans de paix dans les relations de travail, les 750 syndiqués de la brasserie Labatt viennent de déclencher la grève.

photo Pierre McCann, LA PRESSE

Les amateurs de la bière Labatt à Montréal n'ont rien à craindre pour le moment. Tant que les stocks des détaillants ne seront pas épuisés, ils ne manqueront pas de leur houblon préféré. À court terme, la grève des 750 employés de la brasserie n'aura pas d'effet sur le consommateur.

LISA BINSSE

Un porte-parole patronal, interrogé hier sur les effets, à moyen terme, sur les consommateurs, de la grève déclenchée dimanche soir, a refusé de s'aventurer sur ce terrain. Tout dépendra, a-t-il dit, des stocks de chaque détaillant dans la région métropolitaine.

Actuellement, la brasserie de LaSalle ne produit plus de bière et n'en livre plus. Les détaillants sont la seule source d'approvisionnement dans la région métropolitaine. Ailleurs, la situation est différente. Les centres de distribution pourront continuer à livrer de la bière aux détaillants jusqu'à épuisement des stocks; les détaillants y disposeront de bière Labatt plus longtemps qu'à Montréal.

Le porte-parole patronal, rappelant que l'entreprise connaît son premier conflit de travail depuis 40 ans, a révélé qu'elle tentait de provoquer une rencontre avec le syndicat, probablement aujourd'hui. Les représentants patronaux ne s'attendaient pas à un rejet de l'entente de principe. Ils veulent maintenant connaître les raisons du refus et reprendre les négociations rapidement.

Caisse de retraite

Hier avant-midi, environ 100 grévistes se promenaient calmement avec leurs pancartes devant l'usine sous l'œil vigilant de la police de la Communauté urbaine de Montréal. Ils étaient peu bavards. Ils n'entendaient pas discuter de leur conflit, renvoyant le représentant de La PRESSE à l'agent d'affaires Normand Lévesque. Ce dernier s'est refusé à tout commentaire, disant que l'unique porte-parole était le président de la section 1999 des Teamsters, Louis Lacroix... lui-même en réunion.

M. Lacroix, dans un communiqué, a rappelé que les principaux points en litige étaient la caisse de retraite, les employés stagiaires et temporaires, les conditions de travail dans le département de la livraison. Il a déclaré que son syndicat était toujours disponible pour reprendre les pourparlers.

C'est lors d'une assemblée générale dimanche, que les 462 employés présents ont voté à 70 p. cent l'entente de principe intervenue entre leur syndicat et l'employeur. Le problème ne porte pas sur les questions financières. À ce chapitre, l'entente proposait une augmentation de 12,6 p. cent en trois ans. Le salaire horaire actuel est de \$14,50. Avec cette hausse, le salaire aurait été \$16,45 l'heure.

Nouvelle fraternité

Des travailleurs du bois, de la matière première au produit fini, se sont dotés d'un nouveau syndicat en fin de semaine alors que la Fraternité nationale des charpentiers-menuisiers, forestiers et travailleurs d'usines (FTQ) coupait définitivement les ponts avec le Building Trades américain.

LISA BINSSE

La fraternité, qui regroupe environ 16 000 membres provenant de secteurs distincts, comme son nom l'indique, tenait en fin de semaine son premier congrès. Louis Laberge, président de la FTQ, en est sorti « émerveillé ».

« Ce congrès prouve qu'avec de la détermination on peut encore bâtir au Québec. C'est sensationnel de voir qu'après une bataille de plusieurs années, une nouvelle fraternité ait réussi, en si peu de temps, à regrouper tout ce monde de trois secteurs aussi différents. »

C'est pour se doter de structures plus démocratiques et se donner plus de services que la Fraternité des charpentiers-menuisiers décidait en 1981 de se séparer de la maison-mère internationale. L'ancienne organisation internationale regroupait déjà les trois secteurs. Par la suite, les forestiers, les employés de scieries et les travailleurs d'usines ont suivi le pas.

La nouvelle fraternité regroupe trois sections locales autonomes : la section locale 9 (11 000 charpentiers-menuisiers), la section locale 29 (2 200 travailleurs d'usines) et la section locale 99 (3 000 forestiers).

Lors du premier congrès, a déclaré Louis-Marie Cloutier, président de la nouvelle fraternité, il a été question de problèmes communs, notamment les changements technologiques qui, dans la construction, sont responsables de la perte annuelle de trois p. cent de la main-d'œuvre.

Il a aussi été question des prochaines négociations dans la construction (où l'on retrouve les charpentiers-menuisiers) et de la nécessité de négocier un régime de sécurité de revenu. Cette demande était le fer de lance de la FTQ-construction lors des dernières négociations, mais sans grand succès.

GBS GENERAL SERVICE
1326, rue Notre-Dame Ouest
5758, rue Hochelaga
6878, rue Jerry Est
1915, boul. des Laurentides
805, boul. Ste-Foy (Long.)
120-A Ste-Croix, St-Laurent (Philly)

SKF TOUTES GRANDES ROUES
roulements à billes et à rouleaux

OUVERT
le samedi avant-midi 937-7433

23 avril, 08:30 Opération Télémarketing Un séminaire qui vous permettra d'ajouter une arme précise et efficace à votre arsenal marketing



Retournez à:
Opération Télémarketing
Téléforce
Tour Bell Canada
700, rue de La Gauchetière Ouest
Bureau 1002
Montréal (Québec) H3B 4L1

☐ Oui, je désire m'inscrire au séminaire Opération Télémarketing du 23 avril 1985.
☐ Je ne pourrai être présent au séminaire du 23 avril 1985. Veuillez m'informer des dates des autres séminaires.

Nom

Titre

Nom de l'entreprise

Adresse

N° de téléphone

Conquérir de nouveaux marchés, améliorer le service à la clientèle, recouvrer les comptes impayés, augmenter vos profits, tout cela et plus encore, est rendu possible grâce au **télémarketing**. Comment? Par l'intégration des télécommunications à la base même des stratégies commerciales de votre entreprise.

Opération Télémarketing est un séminaire gratuit d'une demi-journée offert par Bell Canada. Le prochain séminaire aura lieu le 23 avril 1985 de 8h30 à 11h30. D'autres séminaires seront tenus au cours des mois suivants. Le nombre de participants est limité. Réservez votre place dès aujourd'hui auprès du groupe Téléforce, en remplissant le coupon-réponse ou en appelant, sans frais, au **1 800 361-8717**.

L'efficacité passe par Bell

Membre du réseau national Telecom Canada

Bell

VOYAGES
TRAVELAIDE

Les plus beaux voyages aux meilleurs prix

ARTS ET SPECTACLES

la presse

LA PRESSE, MONTRÉAL, MARDI 16 AVRIL 1985

MUSIQUE

La Messe en si mineur et le Quatuor Borodine

Claude Gingras

■ L'Orchestre Symphonique de Montréal souligne à son tour — et à sa façon — le tricentenaire Bach en présentant ce soir et demain soir, 20 h, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, la célèbre et monumentale *Messe en si mineur*, pour chœur, quatre solistes et orchestre.

Ce septième et avant-dernier programme de la série « Gala » marque le retour, après presque trois mois d'absence, du chef et directeur artistique de l'OSM, Charles Dutoit. Celui-ci n'a pas dirigé à Montréal depuis le 23 janvier, date du dernier concert de l'OSM avant sa tournée Canada-Orient. Il dirigera tous les concerts de l'OSM d'ici la fin de la saison.

Les quatre solistes seront Marvis Martin, soprano américaine, Ortrun Wenkel, mezzo-soprano allemande, David Britton, ténor américain, et Tom Krause, baryton finlandais. M. Krause est, des quatre solistes, le seul qui soit connu; il a d'ailleurs enregistré l'œuvre avec Münchinger. On note que deux des solistes sont différents de ceux qui avaient d'abord été annoncés: Mme Wenkel remplace Katherine Ciesinski et M. Britton remplace Anthony Rolfe-Johnson.

L'œuvre, d'une durée de plus de deux heures, est en deux grandes parties comprenant respectivement a) le *Kyrie* et le *Gloria*, b) le *Credo*, le *Sanctus* et l'*Agnus Dei*. Ces cinq divisions sont à leur tour subdivisées pour former un grand total de 24 « numéros » (airs, duos et chœurs). On précise que l'œuvre sera donnée sans coupures et qu'il y aura un entracte après la première partie (c.-à-d. après le *Gloria*).

Le Quatuor Borodine

■ L'autre grand événement de la semaine musicale est la venue du célèbre Quatuor à cordes Borodine, d'URSS, qui jouera demain soir, 20 h 30, à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement (angle Mont-Royal et Saint-Hubert). Le groupe a entrepris une tournée canadienne le 16 mars, à Victoriaville. À l'origine, c'était la seule ville du Québec où il devait se produire, mais des efforts ont finalement permis de trouver une date et un lieu disponibles pour un concert à Montréal.

Le programme montréalais du Borodine comprend deux œuvres majeures du répertoire: le 15^e et dernier Quatuor du compositeur soviétique Dmitri Shostakovitch et le Quatuor op.132, en la mineur, de Beethoven.

Formé en 1946, le groupe s'est d'abord appelé Quatuor Philharmonique de Moscou. En 1955, le gouvernement soviétique l'a autorisé à utiliser le nom d'un des compositeurs importants de l'histoire musicale russe, Aleksander Porfirievitch Borodine (1833-1887). L'effectif a changé au cours des ans. Le premier-violon, Rostislav Dubinsky, a quitté l'URSS en 1976 et a été remplacé par Mikhail Kopelman (en Amérique, M. Dubinsky a formé le Trio Borodine, avec sa femme Luba Edlina, pianiste, et Yuli Turovsky, violoncelliste montréalais; lui et sa femme enseignent dans l'Indiana). Au poste de second-violon, Andrei Abramov a été remplacé par Yaroslav Aleksandrov il y a quelques années. Mais l'altiste et le violoncelliste actuels sont ceux de l'effectif original: Dmitri Shebaline et Valentin Berlinsky.

Petrassi à Montréal

■ Une table ronde autour du compositeur italien Goffredo Petrassi a lieu ce soir, 20 h, à l'Institut culturel italien (1200, Penfield). Le musicien sera interrogé par Serge Garant, Gilles Tremblay, John Rea et Maryvonne Kendergi; la rencontre sera accompagnée d'illustrations musicales. Petrassi, qui a 80 ans (né le 16 juillet 1904), est venu au Canada pour assister, samedi dernier, à Toronto, à un concert des New Music Concerts où figuraient une de ses œuvres, une de Tremblay et une du compositeur canadien Norma Beecroft, qui fut son élève à Rome de 1959 à 1961.

Petrassi, décrit par le musicologue Claude Samuel comme « un anti-romantisme largement influencé par Stravinsky et Hindemith », a composé quelques opéras et ballets mais principalement des œuvres pour chœur et pour orchestre (notamment huit *Concertos pour orchestre* échelonnés sur 40 ans), de la musique de film, de la musique de scène, de la musique de chambre et des mélodies. Il fut également, de 1937 à 1940, le directeur du Teatro La Fenice, de Venise.

L'Orchestre des Jeunes

■ Vendredi, 20 h, Redpath Hall de McGill, dernier concert de la « série montréalaise » de l'Orchestre des Jeunes du Québec. Simon Streatfeild, chef de l'Orchestre Symphonique de Québec, dirigera la *Water Music*, de Handel, et la deuxième Symphonie de Schubert, et Marie-Andrée Benny jouera le Concerto pour flûte de Jolivet. Au même programme: *Vanishing Points*, de John Rea. L'auteur, professeur de composition à McGill, traduit son titre par « Points de fuite » et précise qu'il s'agit de la troisième partie d'une « trilogie » inspirée des arts visuels. Les deux premières parties, *Hommage à Vasarely* et *Treppennmusik*, furent créées à Montréal (par l'Orchestre de la Faculté de Musique de McGill et par la SMCQ, respectivement). *Vanishing Points* fut créé à Toronto en 1983 et n'a pas encore été joué à Montréal.

La veille (jeudi soir), John Rea assista, à Vancouver, à la création d'une œuvre qu'il a écrite pour le Quatuor à cordes Purcell, intitulée *Les raisons des forces mouvantes*, et qu'il décrit comme « une étude sur le rythme musical, sur la malléabilité de la forme ». Il sera de retour pour le concert de l'OJQ.

Vendredi soir également, 20 h, dernier des concerts publics (radiodiffusés en direct) du Réseau français de Radio-Canada: Bernard Lagacé joue, à l'orgue à traction mécanique Beckerath de l'Immaculée-Conception, *L'Art de la fugue*, de Bach.

Le Studio de Musique ancienne

■ Le Studio de Musique ancienne de Montréal, qui présentera (comme l'OSM, mais forcément dans une autre version) la *Messe en si mineur*, les 4 et 5 mai, annonce que chaque concert de sa prochaine saison sera donné suivant cette même formule, c.-à-d. deux soirs au lieu d'un seul.

La saison comprend six programmes: un concert d'œuvres de Heinrich Schütz (400^e anniversaire de sa naissance), l'*Oratorio Israel in Egypt*, de Handel, et un programme Purcell (*Ode for St. Cecilia's Day* et l'opéra *Dido and Aeneas*, en version concert), à l'église Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement, l'opéra *Acis and Galatea*, de Handel (en concert également), les *Sonates du Rosaire*, de Biber, et de la musique instrumentale du XVIII^e siècle (Bach, Handel, Telemann), à Pollack Hall.

Decker à Québec

■ Franz-Paul Decker, l'ancien chef de l'OSM, dirige ce soir l'Orchestre Symphonique de Québec, dans un programme qu'on pourrait intituler « Mozart et autour de... ». Decker a choisi les Variations sur un thème de Mozart, de Max Reger, et une œuvre de son professeur Philipp Jarnach également inspirée de Mozart. La soliste, la pianiste japonaise Mitsuko Uchida, joue le Concerto no 24 (do mineur, K.491).

Decker rentre d'une tournée en Nouvelle-Zélande où critique et public ont loué sans réserves son interprétation de la monumentale huitième Symphonie de Bruckner, dirigée de mémoire, et que les auditeurs de ce pays lointain entendaient pour la première fois.



Le baryton finlandais Tom Krause, l'un des solistes de la *Messe en si mineur*, ce soir et demain soir, à l'OSM.

Les Montréalais généreux pour la télé américaine (Vermont ETV)

■ Les Québécois font déjà vivre Radio-Québec et Radio-Canada de leurs impôts. Mais leur générosité ne s'arrête pas là. Même qu'elle ne s'embarrasse pas de frontières, et qu'elle permet de garder à flots Vermont ETV (33), une station non commerciale affiliée au réseau PBS.

MARIO FONTAINE

Ainsi, le mois dernier, les résidents du Montréal métropolitain ont fourni pas moins de 41 p. cent des fonds lors de la campagne de souscription du canal 33! Et l'encan que la station américaine diffuse chaque soir de cette semaine de 18 h à minuit pour arrondir ses fins de mois connaît lui aussi beaucoup de succès de ce côté de la frontière.

Peut-être parce qu'on y brade des bâtons de hockey autographiés par Guy Lafleur et Wayne

Gretzky, des ordinateurs qui viennent de Dorval et des repas dans des restaurants du centre-ville. Des bagatelles, évidemment, par rapport aux tasses d'oreillers et aux serviettes (non lavées s'il-vous-plait) utilisées par Michael Jackson lors de son passage à Montréal en septembre dernier. Au total, 4 000 articles à écouler.

« Les gens aiment donner de leur propre initiative plutôt que d'être forcés de payer des impôts. Les Québécois apprécient le fait de pouvoir écouter nos émissions gratuitement, et de déterminer eux-mêmes leur contribution lorsqu'ils désirent s'engager », d'expliquer hier la responsable des communications de la station, Ann Curran.

Chose du reste assez étonnante, le bassin d'auditeurs de la station est plus important du côté québécois qu'au Vermont même. Sans

publicité, dépendant des subventions de plus en plus faibles de Washington et de la générosité de ses auditeurs, il n'est donc pas étonnant qu'ETV s'adresse à son public là où il est: Montréal.

Si la campagne de financement a drainé \$110 000 de la région de Montréal le mois dernier — un record — l'encan en cours, bien que très populaire ici, ne devrait pas atteindre le même niveau. Il est vrai qu'il n'est pas toujours très pratique de devoir aller chercher son prix à Burlington. Surtout si c'est une boîte de Pampers ou un poêle à bois.

Une gamme diversifiée

D'une façon générale, on assiste à une véritable recrudescence de la popularité des stations publiques aux États-Unis. Sur l'ensemble du territoire américain, leur levée de fonds de mars leur a globalement permis d'amasser plus de \$36 millions auprès des té-

lespectateurs, une augmentation de 16 p. cent par rapport à l'année précédente. Dans le cas précis d'ETV Vermont, on a comptabilisé une hausse de douze p. cent.

Susan Walker, editrice du guide des émissions d'ETV: « De plus en plus de gens découvrent la télévision de qualité. Ils réalisent que notre gouvernement fédéral (Washington) nous coupe les vivres, et veulent faire leur effort pour combler la différence. »

En plus de ne pas imposer de publicité à ses auditeurs, ETV, à l'instar des autres stations affiliées au réseau PBS (Public Broadcasting Service), leur propose une gamme assez diversifiée d'émissions culturelles et d'information, depuis les films de répertoire aux opéras, en passant par les documentaires et des entrevues.

Le disque « montréalais » de Hallyday fin prêt pour une adaptation anglaise

■ Johnny Hallyday a choisi d'enregistrer son dernier microsillon à Montréal parce qu'il est nettement moins importun ici que dans un studio parisien, parce que des musiciens de New York (comme le guitariste Peter Frampton) et le Montréalais Richard Beaudet (saxophone) sont plus près et finalement parce que sa femme, Nathalie Baye, tourne un film ici.

PIERRE ROBERGE de la Presse canadienne

Les traits encore tirés, Hallyday se sent tout de même bien remis de ses ennuis de santé, alors qu'il avait flanché sur la scène du Zénith, temple du rock à Paris.

« Ce fut une brusque chute de tension artérielle, avec la vue brouillée en plus... Comme les sportifs après l'effort », explique le chanteur aujourd'hui dans la quarantaine.

Revenu à 150 spectacles sur scène par an (excluant les sessions en studio), Hallyday estime qu'à ce rythme-là, il ne travaille pas beaucoup... « Pour moi, précise-t-il, chanter, c'est vivre. Je me repose seulement le dimanche. »

Son nouveau microsillon sera signé Michel Berger, paroles et musique. « Il faut évoluer. Comme un acteur qui change de metteur en scène, me voilà cette fois avec un nouvel auteur. »

Mais à la base, le nouveau sera aussi rock que tous les précédents. La chanson « pilote », celle qui doit faire mousser tout le disque est *Le Chanteur abandonné*. « Par une femme évidemment », précise-t-il.



photo Robert Nadon, LA PRESSE

Les traits encore tirés, Hallyday se sent tout de même bien remis de ses ennuis de santé.

Mais, explique le chanteur, « Michel et moi avons mis au point les chansons pour qu'elles puissent s'adapter en anglais ».

Nouvel essai québécois

En effet, Hallyday et son gérant envisagent sérieusement pour cet automne une tournée nord-américaine: quatre ou cinq villes aux États-Unis et au moins Montréal pour le Canada. Son ex-

périence professionnelle ici fut un spectacle au Forum, en 1968, quelques années après celui de la Place des Arts.

Devant des auditoires anglophones, le chanteur veut faire le pari de l'adaptation inverse, du français vers l'anglais, ce qu'il n'a pas encore tenté jusqu'ici.

« Je chante encore des versions de hits américains si l'original

me plaît vraiment », précise celui qui, adolescent dans le Paris d'il y a 30 ans, vivait au rythme de Gene Vincent, Elvis Presley et Bill Haley.

« Mais maintenant, je fais ces versions plutôt à la scène. La dernière est *Mon p'tit loup*, version de *Susie's Getting Out to Dance*, de Bob Segar », précise Hallyday, qui se dit admirateur de Prince plutôt que de Michael Jackson.

En cinéma également, Johnny a le goût des USA: « Sur cinq films, disons que j'en vois deux européens et trois américains. Je trouve leurs films plus présents, ils nous interpellent mieux. »

L'impérialisme culturel américain sévit-il si lourdement qu'on le dit, en chanson et en cinéma? En plus d'être à sa façon une preuve du contraire, Johnny Hallyday affirme que l'omniprésence du produit américain n'empêche pas les meilleurs Français de percer: « Michel Sardou est le contraire d'un chanteur américain et il marche bien. »

Avec Godard

De son véritable nom, Jean-Philippe Smet, d'un père belge et d'une mère parisienne, Johnny Hallyday sait varier ses intérêts et occupations cinématographiques.

Sous la direction de Jean-Luc Godard, aux côtés de Claude Brasseur et Nathalie Baye, il vient de tourner le suspense *Défective* dans lequel il joue le gérant d'un boxeur. Ce personnage doit de l'argent à la mafia et il compte absolument sur les victoires de son poulain... sinon il devra payer de très gros intérêts.

Tears For Fears: ruée sur le St-Denis

■ Patrick fait le pied de grue depuis trois heures. Il était à deux pas de la porte du théâtre Saint-Denis lorsque nous l'avons rencontré hier. Mais, « je ne suis même pas sûr d'avoir un bon billet », nous déclare-t-il, après avoir attendu quelques heures.

DENIS LAVOIE

Ils étaient des milliers comme lui, tôt hier matin, à se presser aux portes du théâtre Saint-Denis. Quel spectacle faisait accourir tous ces jeunes? Mais celui du dernier groupe anglais à la mode, *Tears For Fears*.

« Des amis ont passé la nuit à attendre. Et même là, il était difficile de se procurer de bonnes places. Il n'y a que 6 000 places », note Pierre Lepage, billets en main.

Déjà par l'attente, Stéphanie Beaudoin, de Longueuil, décide quant à elle d'abandonner. Elle n'est pourtant plus loin de la billetterie. « Il reste juste des billets chers à l'arrière », commente-t-elle.

Avec les jeunes fans de *Tears For Fears* qui ne cessent de s'ajouter à la file, une heure après la mise en vente des billets, on s'apprête à afficher salle comble. Il y aura beaucoup d'insatisfaits, surtout que tous les compteurs Ticketron voient aussi affluer des clients pour *Tears For Fears*.

Il y a une semaine, c'est pour le spectacle de Phil Collins qu'on faisait la queue devant le Forum.

L'an dernier c'était pour Culture Club et Michael Jackson.

Mais pour l'heure, les jeunes ne jurent que par *Tears For Fears*. La chanson *Shout*, de ce duo né il y a à peine deux ans, est le succès du jour, et trône au sommet des palmarès depuis quelques semaines déjà. 200 000 albums vendus au Canada, un 45 tours qui se vend à raison de 7 000 exemplaires par jour et un autre qui doit faire autant de ravages s'en vient.

Les idoles changent avec les saisons. Le succès ne semble plus durer que le temps d'une chanson. En attendant, il a fallu ajouter une représentation du spectacle de *Tears For Fears*, pour répondre à la demande du jeune public. Le groupe anglais jouera donc trois soirs au théâtre Saint-Denis, les 4, 5 et 6 juin.

Des huit heures la file d'attente pour se procurer des billets s'étendait depuis le boulevard Maisonneuve. C'est normal, on veut voir le groupe dont la chanson *Shout* reçoit le plus de votes des auditeurs de CKOI.

Et on n'a pas fini d'entendre parler de *Tears For Fears*. Alain Martineau, des disques Polygram, nous promet en effet un autre gros succès avec la chanson *Everybody Wants to Rule the World*, du même groupe anglais et déjà sur les palmarès de nos voisins américains.

Les deux Jeunes Anglais qui sont si populaires auprès des jeunes amateurs de musique sont Roland Orzabal et Curt Smith.



photo P.-H. Talbot, LA PRESSE

Et on n'est même pas sûr d'avoir un billet...

Un panorama des meilleurs films africains à Montréal

De leur côté, les jeunes Américaines mettent Jane Fonda en tête de leurs héros et de leurs héroïnes, suivie de l'actrice Sally Field, de Clint Eastwood et de Mère Teresa.

Regards canadiens

OSM B4

CÉLÉBRATIO

C

**Les
Concerts
Gala**
16 et 17
avril

N

ORCHESTRE
SYMPHONIQUE
DE MONTRÉAL

Charles Dutoit, chef d'orchestre
Marvis Martin, soprano
Ortrun Wenkel, mezzo
David Britton, ténor
Tom Krause, baryton
Choeurs de l'OSM dir **Wayne Riddell**

Messe en si mineur, BWV 232

Commanditaires
Compagnie d'Assurance Standard Life
IBM Canada Ltd
Billets: 22\$ - 17\$ - 10,50\$ - 8,50\$

 **Salle Wilfrid-Pelletier**
Place des Arts

862 4110

Cette rencontre annuelle a pour principal objectif de permettre aux responsables de télévision, auteurs et réalisateurs, de présenter leur programme devant un public professionnel et d'échanger des idées au niveau international.

Plus de 500 personnes représentant 3 pays y participent.

Input se déroule chaque année dans un pays différent. C'est la première fois qu'il tient ses assises en France. La prochaine rencontre aura lieu à Montréal.



Sylvain Lelièvre

Sylvain Lelièvre, président de « J'ai l'eau à cœur »

Neuf personnalités québécoises formeront le jury du concours « J'ai l'eau à cœur », sous la présidence d'honneur de l'auteur et compositeur Sylvain Lelièvre. Ce dernier, parallèlement à sa carrière artistique, enseigne la chanson contemporaine et la littérature au cégep Maisonneuve. Dans la catégorie poésie, les juges seront M. Réginald Martel, critique littéraire à LA PRESSE, ainsi que Mme Anne-Marie Alonzo, poète et critique littéraire au magazine *La vie en rose*.

Pour la catégorie bande dessinée, les juges choisis sont M. Charles Montpetit, illustrateur, et Mme Jocelyne Lepage, chroniqueuse des arts plastiques à LA PRESSE. Enfin, pour la catégorie dessin, les juges seront Girard, le caricaturiste émérite de LA PRESSE, et Mme Lilliane Fortier, peintre fantastique faisant partie du groupe *Rapp art*. Deux

représentants d'Hydro-Québec complètent le jury : M. André Girard, conseiller à la direction de l'environnement, et M. Fernand Santerre, responsable de l'utilisation des ressources hydrauliques.

Rappelons que neuf gagnants du concours *J'ai l'eau à cœur* lancé par Hydro-Québec en collaboration avec la station radiophonique CKOI-FM et le journal LA PRESSE, mériteront \$1 000 chacun, ainsi qu'un voyage guidé d'une journée au complexe La Grande le 18 juin.

Pour connaître les détails du concours, qui se poursuit jusqu'au 3 mai, les intéressés peuvent consulter l'édition du dimanche de LA PRESSE, écouter CKOI-FM à partir de 21 h du lundi au vendredi ou téléphoner à 1-800-361-2132.

CHOIX D'ÉMISSIONS

- 19:30 **2 6 9 10** — Hockey
Dernier match de la demi-finale de division entre le Canadien et Boston. Plus que six semaines avant la coupe Stanley!
- 20:30 **17** — «Obsession»
Un film peu crédible mais au climat trouble bien rendu, avec notamment Geneviève Bujold dans la distribution.
- 23:45 **7 8 10** — «Le jour le plus long»
On a tous vu ces scènes du débarquement au moins dix fois, mais elles demeurent toujours aussi saisissantes.
- 22:30 **17** — Encyclopédie audiovisuelle du cinéma français

Avant-garde allemande aux Foufounes électriques

Résolument d'avant-garde, un groupe allemand en tournée américaine fait un détour par Montréal pour présenter son spectacle aux Foufounes électriques, hier et aujourd'hui.

DENIS LAVOIE

Peintures et diapositives viennent colorer la performance multimédia du groupe *Notorsche Reflexe*.

Notorsche Reflexe a pris contact avec le public américain il y a deux semaines. «Les réactions ne sont pas enthousiastes, mais nous n'en espérons pas plus», de dire l'un des membres du groupe.

Alliant danse, cinéma, peinture et musique au gré de sa fantaisie, le quintette allemand mène une expérience de scène unique en son genre. C'est sur l'absurdité de la réalité que s'appuie en bonne partie le spectacle de ce groupe.

La musique se marie à un film qu'on projette, quand ce n'est pas la peinture qui se répand sur l'écran, de quoi s'en mettre plein la vue. Le spectacle est donc très vivant, avec des images choc, de l'action déroutante. La musique se joue de l'image et la réalité de la scène dépasse la fiction cinématographique.



DÈS VENDREDI **st.denis 2** **1**
Cinéma du COMPLEXE 1500 RUE ST-DENIS 845-3222 BERNI
desjardins 1 **1** **omega 1**
BASTIAINE 1 289-3141 Place CENTRE MARIE-THÉRÈSE 847-1127
FANTASIE **st-custache 1**
720 de l'Église VERDUN 789-6787 ROUTE 15 SORTIE 21 472-6650 878-1007
st-repentin 1 **st-hilaire 1**
ROUTE 40 SORTIE 100 581-7740 861-6641 ROUTE 20 SORTIE 115 487-3209

VILLERAY ST DENIS JARRY 388-5677 BERRI 2 ST DENIS STE CATHERINE 288-2115	Meilleure actrice - Sally Field LES SAISONS DU COEUR ST DENIS STE CATHERINE 288-2115	René Maïs présente PHILIPPE NOIRE LES RIPOUX THIERRY LHERMITTE CLAUDE ZIDI 1:00, 3:00, 5:00, 7:00 et 9:00 ST DENIS STE CATHERINE 288-2115
COTTON CLUB VERSION FRANÇAISE ST DENIS STE CATHERINE 288-2115 BERRI 3 CENTRE 2000 BULV. ST MARTIN 847-5207 8125 RUE HACHELADA 354-3110	BROSSARD 1 MAIL CHAMPLAIN 455-5000 PARADIS 2 CENTRE 2000 BULV. ST MARTIN 847-5207 8125 RUE HACHELADA 354-3110	LE NOUVEAU FILM DE FRANCESCO ROSI JULIA MIGNES-JOINSON PLACIDO DOMINGO EN 70 MM DOLBY STEREO CARMEN Adultes 14-17 ans 15.50 Enfants 14-17 ans 15.00 Moins de 14 ans 13.00 Age d'or 13.00 Lundi à jeudi 2:00 et 8:00 ST DENIS CRÉMAZIE 388-4210
GAGNANT DE 8 PRIX DE L'ACADÉMIE AMADEUS Meilleur film LE DAUPHIN 1 ST DENIS STE CATHERINE 288-2115 CARTIER-LAVAL 228 BULV. DES LAURÉNTIDES 843-3124 MAIL CHAMPLAIN 455-5000	ANGEL Version Française Starring BETSY RUSSELL ROBY CALHOUN ROBERT FLYNN Directed by ROBERT VINCENT O'NEIL Produced by SANDY HOWARD and KEITH RUBINSTEIN MERCIER VERDUN 2e FILM LA POURSUITE ST CATHERINE 714-755-8224 3841 WELLINGTON 188-2092 LONGUEUIL 2 ASTRE 1 PLACE LONGUEUIL 878-7451 ST LEONARD 540 LACORDAINE 327-5001	DEPARDIEU RIVE DROITE RIVE GAUCHE BERRI 1 ST DENIS STE CATHERINE 288-2115 12:00, 2:00, 4:00, 6:00, 8:00 et 10:00
CHAMPLAIN 2 ST CATHERINE 324-1580 ST LEONARD 540 LACORDAINE 327-5001	MAK CHER SQUARE DÉCARIE 2 SAM ELLIOTT BECAINE 505 DE JEAN TALON 341-3100 12:15, 2:30, 4:45, 7:15, 9:30 PLAZA ALEXIS NIHON 1 NIVEAU DU MÉTRO ATWATER 325-4248	S.O.S. FANTÔMES BERRI 5 MONTREAL 1 ST DENIS STE CATHERINE 288-2115 1554 RT ROYAL PAPINEAU 521-1870
GAGNANT DE 2 PRIX DE L'ACADÉMIE A PASSAGE TO INDIA PLAZA ALEXIS NIHON 2 NIVEAU DU MÉTRO ATWATER 325-4248 PARIS 1:00, 3:00, 5:05, 7:10, 9:15 PARIS CINÉMA DE MONTREAL 449-4516 808 STE CATHERINE 8 MARSHFIELD 875-1862 ASTRE 2 ST LEONARD 540 LACORDAINE 327-5001	THE LAST DRAGON BERRY GORDON'S PARIS 1:00, 3:00, 5:05, 7:10, 9:15 PARIS CINÉMA DE MONTREAL 449-4516 808 STE CATHERINE 8 MARSHFIELD 875-1862 ASTRE 2 ST LEONARD 540 LACORDAINE 327-5001	Soldier's Story LE DAUPHIN 2 ST DENIS STE CATHERINE 288-2115 Version Française 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30
DISPERATELY SEEKING SUSAN 2001 UNIVERSITE BONAVENTURE 1 PLACE BONAVENTURE 861-7725 MAIL CHAMPLAIN 455-5000 BROSSARD 700-9000	THE PURPLE ROSE OF CAIRO PLACE DU CANADA 10:00 VIA CHATEAU CHAMPLAIN 881-4595	LA PETITE FILLE AU TAMBOUR DIANE KEATON CHAMPLAIN 2 ST CATHERINE 324-1580 ST LEONARD 540 LACORDAINE 327-5001
LA LIGUE NATIONALE D'IMPROVISATION PRÉSENTE 1re COUPE DU MONDE D'IMPROVISATION 33 MATCHES À MONTRÉAL ET QUÉBEC DISPUTÉS ENTRE 6 ÉQUIPES DE 4 PAYS DU 17 AVRIL AU 8 MAI 1985 BILLETTERIE: LUNDI AU VENDREDI MIDI À 19 H INFORMATIONS: 282-3456	LA BRASSERIE O'KEEFE LIMITÉE UNE PRÉSENCE ACTIVE DANS LE MONDE DES ARTS	la presse Ménage-Aide Participez au concours «CONGÉ DE MÉNAGE» de RADIO CITÉ et LA PRESSE! Les cinq gagnants du concours n'auront pas à lever le p'tit doigt pendant un an. La belle vie quoi! Imaginez un peu, une équipe de professionnels viendra chez vous faire le ménage à toutes les deux semaines pendant un an. L'équipe apportera tout ce qu'il faut: détergents, brosses, chiffons, etc... même son aspirateur. Quand on dit congé de ménage, c'est congé de ménage! RÈGLEMENTS: — Pendant cinq (5) semaines, du 1 ^{er} avril au 3 mai, MARTINE ROUZIER procédera à un tirage entre 12 h et 16 h, du lundi au vendredi. Les personnes nommées auront une heure pour confirmer, par téléphone, leur participation au grand tirage du vendredi de chacune des cinq (5) semaines. — La valeur des prix offerts est de 6 000 \$. — Le texte des règlements est disponible à RADIO CITÉ. KIOSQUE D'INFORMATION AUX PROMENADES ST-BRUNO JEUDI, VENDREDI et SAMEDI «CONGÉ DE MÉNAGE» a/s de RADIO CITÉ FM 1184, Sainte-Catherine Ouest Suite 500 Montréal (Québec) H3B 1K1 Nom _____ Adresse _____ App. _____ Ville _____ Code postal _____ Tél. (rés.) _____ (bur.) _____ Je suis abonné à LA PRESSE ☐ J'achète LA PRESSE en kiosque ☐ RADIO CITÉ FM 107.3 Pour l'amour de la musique

LA LIGUE NATIONALE D'IMPROVISATION PRÉSENTE

1re COUPE DU MONDE D'IMPROVISATION

33 MATCHES

À MONTRÉAL ET QUÉBEC
DISPUTÉS ENTRE 6 ÉQUIPES DE 4 PAYS
DU 17 AVRIL AU 8 MAI 1985

BILLETTERIE: LUNDI AU VENDREDI MIDI À 19 H
INFORMATIONS: 282-3456

BILLET EN VENTE DES MAINTENANT

STUDIO THÉÂTRALE ALFRED-LALIBERTÉ
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
1455, RUE ST-DENIS

EN COLLABORATION AVEC

Affaires culturelles Québec
la presse
Le Vieux Press
Radio Québec
Studio-Théâtre Alfred-Laliberté
LA BRASSERIE O'KEEFE LIMITÉE
UNE PRÉSENCE ACTIVE DANS LE MONDE DES ARTS

CONTRACTEZ UN PRÊT OU UNE HYPOTHÈQUE ET PARTICIPEZ AU SWEEPSTAKE

MIEUX VIVRE

GAGNER 1 DES 3 CHEVROLET CHEVETTE



A VOTRE CENTRE DE PRÊTS TOTAL

Quel que soit le but de votre emprunt... hypothèque, rénovation d'une maison ou achat d'une nouvelle voiture, vous pouvez compter sur nous. Et, à partir d'aujourd'hui jusqu'au 15 juin 1985, vous pourriez aussi gagner l'une des trois sensationnelles Chevrolet Chevette!

Visitez votre succursale participante la plus proche de La Compagnie de Fiducie National Victoria et Grey et obtenez tous les détails, dès aujourd'hui!

LA COMPAGNIE DE FIDUCIE NATIONAL VICTORIA ET GREY
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada Membre de la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

1350, rue Sherbrooke ouest 281-1570 • Centre Rockland 739-4758
• Mail Cavendish 482-3430 • Centre d'achat Côte St-Luc 486-7393 • 2324, chemin Lucerne (VMR) 735-2457 • Centre d'achat Van Horne 731-6883

AIMERIEZ-VOUS AVOIR «CONGÉ DE MÉNAGE» PENDANT UN AN?

MAI 1985: **PAS DE MÉNAGE**
JUIN 1985: **PAS DE MÉNAGE**
JUILLET 1985: **PAS DE MÉNAGE**
AOÛT 1985: **PAS DE MÉNAGE**
SEPTEMBRE 1985: **PAS DE MÉNAGE**
OCTOBRE 1985: **PAS DE MÉNAGE**
NOVEMBRE 1985: **PAS DE MÉNAGE**
DÉCEMBRE 1985: **PAS DE MÉNAGE**
JANVIER 1986: **PAS DE MÉNAGE**
FÉVRIER 1986: **PAS DE MÉNAGE**
MARS 1986: **PAS DE MÉNAGE**
AVRIL 1986: **PAS DE MÉNAGE**

la presse
Ménage-Aide
Participez au concours «CONGÉ DE MÉNAGE» de RADIO CITÉ et LA PRESSE!
Les cinq gagnants du concours n'auront pas à lever le p'tit doigt pendant un an. La belle vie quoi! Imaginez un peu, une équipe de professionnels viendra chez vous faire le ménage à toutes les deux semaines pendant un an. L'équipe apportera tout ce qu'il faut: détergents, brosses, chiffons, etc... même son aspirateur. Quand on dit congé de ménage, c'est congé de ménage!
RÈGLEMENTS:
— Pendant cinq (5) semaines, du 1^{er} avril au 3 mai, MARTINE ROUZIER procédera à un tirage entre 12 h et 16 h, du lundi au vendredi. Les personnes nommées auront une heure pour confirmer, par téléphone, leur participation au grand tirage du vendredi de chacune des cinq (5) semaines.
— La valeur des prix offerts est de 6 000 \$.
— Le texte des règlements est disponible à RADIO CITÉ.
KIOSQUE D'INFORMATION AUX PROMENADES ST-BRUNO
JEUDI, VENDREDI et SAMEDI
«CONGÉ DE MÉNAGE»
a/s de RADIO CITÉ FM
1184, Sainte-Catherine Ouest
Suite 500
Montréal (Québec) H3B 1K1
Nom _____
Adresse _____
App. _____
Ville _____
Code postal _____
Tél. (rés.) _____ (bur.) _____
Je suis abonné à LA PRESSE ☐
J'achète LA PRESSE en kiosque ☐
RADIO CITÉ
FM 107.3
Pour l'amour de la musique

Voici pourquoi l'Aéropplan récompense ceux qui voyagent fréquemment.



Si vous croyez que ceux qui voyagent fréquemment mènent tous une vie de Jet Set, volant de New York à Hong Kong, de Rio de Janeiro à Rome, dépenses extravagantes payées, vous vous trompez.

Voyager souvent, c'est du travail. Souvent du travail fatigant. Saluer les préposés d'aéroports, au lieu d'embrasser votre petite fille, coucher seul dans une chambre d'hôtel au lieu de dormir dans l'intimité de votre foyer, manger seul plutôt que de partager un bon souper familial, c'est dur à avaler. Car, pour être là où vous devez être pour travailler, vous ne pouvez pas être là où vous aimeriez être, par exemple, plus près de ceux que vous aimez.

La récompense Aéropplan

Le programme Aéropplan récompense des gens comme vous, qui voyagez vers des destinations habituelles, en choisissant des compagnies aériennes, des chaînes hôtelières ou des entreprises de location d'auto connues.

Air Canada vous offre une fréquence de vols beaucoup plus élevée, à des horaires beaucoup plus commodes, sur des trajets couramment parcourus, ce qui vous permet d'accumuler facilement vos milles de primes-voyages et de profiter rapidement de vos vacances de récompense Aéropplan.

Aéropplan.
La fréquence de nos vols fait toute la différence.



AIR CANADA

DRF 5940

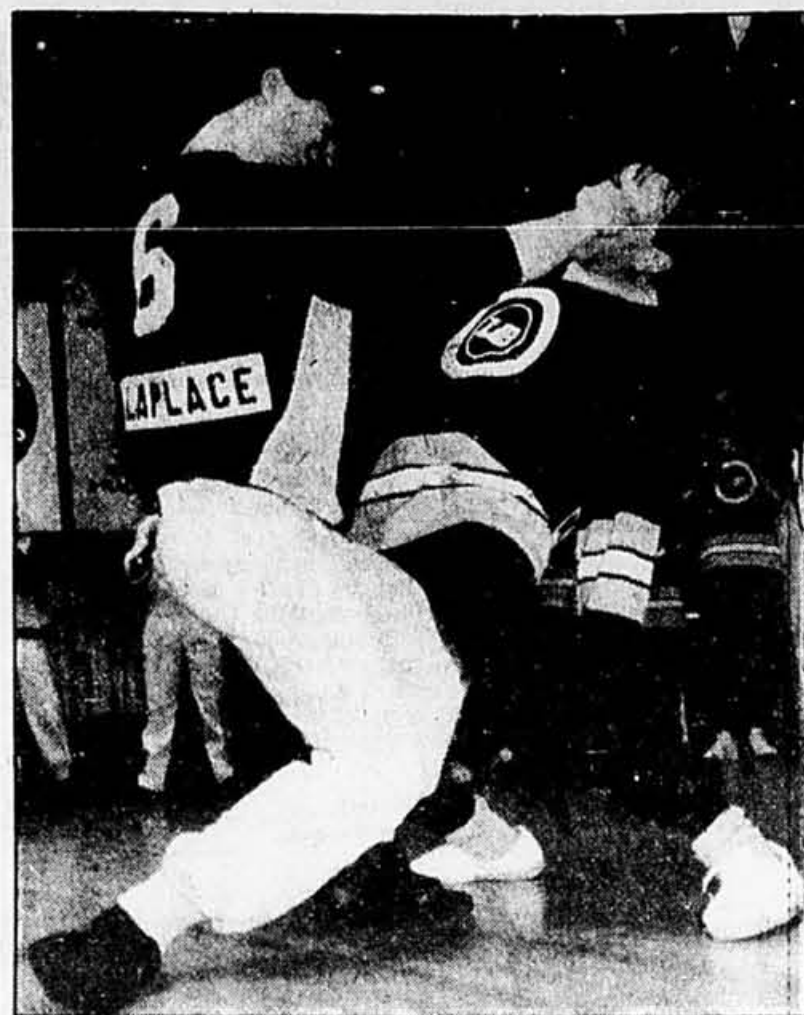


photo P.-H. Talbot, LA PRESSE

C'est par une prise de bec fort appréciée du public qu'un joueur Belge et un Français ont terminé hier un exercice de réchauffement pourtant très bref, hier au Complexe Desjardins.

Ouverture colorée de la Coupe du Monde

■ Cérémonie d'ouverture sympathique et colorée pour la Coupe du Monde d'Improvisation, hier à 12 h 30, sur la Grande Place du Complexe Desjardins. Les six équipes en uniforme ont été présentées au public sur le plateau habituellement utilisé

Lopez, seront opposés aux Québécois Rouges d'André Mélançon. Le tournoi comprend trente matchs,

chacune des équipes jouant dix matchs et rencontrant deux fois chacun de ses adversaires.



par la télévision d'État, mais cette fois-ci sous l'œil des caméras de Radio-Québec qui diffusera trois des parties finales de la compétition.

Les participants ont donné un aperçu de leur savoir-faire en se livrant à un exercice de réchauffement. Deux par deux, les joueurs ont improvisé brièvement, l'un d'eux se figeant brusquement pour permettre l'entrée d'un nouveau partenaire. Les Suisses seront en blanc, les Belges en noir, les deux équipes du Canada seront respectivement en bleu et en rouge, et les deux équipes de France en jaune et rouge.

La première partie aura lieu à Québec demain et à Montréal jeudi, au Studio-théâtre Alfred-Laliberté de l'UQAM, alors que les Jaunes de France, entraînés par Michel

POUR SECRÉTAIRES SEULEMENT!

Post!

DEUX SEMAINES EN ITALIE

ça vous tente?

Grâce à

la presse

et

ckoi 97

La semaine des secrétaires pourrait bien devenir 2 semaines en Italie! Pour participer à cette promotion, une seule condition: être secrétaire.

C'est votre cas? Super!

D'ABORD...

Parmi les coupons reçus, du 22 au 26 avril, durant la semaine des secrétaires CKOI et LA PRESSE accueilleront chaque jour 50 secrétaires et leur escorte à l'hôtel Maritime pour un «5 à 8» tout à fait spécial!

DE PLUS...

Le 26 avril à 20 h, aura lieu le tirage du **GRAND PRIX:**
UN VOYAGE POUR 2 PERSONNES EN SICILE
Le prix comprend le transport aérien via

Alitalia

et le séjour ainsi que tous les repas dans un des plus beaux hôtels de Palermo: le Citta del Mare.
BRAVISSIMO!

DEUX SEMAINES EN ITALIE... SUPER!

REPLISSEZ VITE CE COUPON DE PARTICIPATION ET FAITES-LE PARVENIR À:
PROMOTION SEMAINE DES SECRÉTAIRES
211, avenue Gordon
Verdun, Québec H4G 2G2

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____

TEL. au bureau _____

NOM DE LA COMPAGNIE _____

Je suis abonné(e) à LA PRESSE ☐ J'achète LA PRESSE en kiosque ☐

La valeur totale des prix offerts est de 9 250 \$. Le texte complet des règlements de ce concours est disponible aux bureaux de CKOI.

LES PROUESSES DU MATIN

Écoutez

Jacques Proulx

l'animateur-matin numéro 1 à Montréal

de 5h15 à 8h45

du lundi au vendredi

Tout pour vous mettre en train le matin: information, sports, circulation, météo, humour, spectacles, etc.

*ton choix...
c'est toujours
le meilleur*

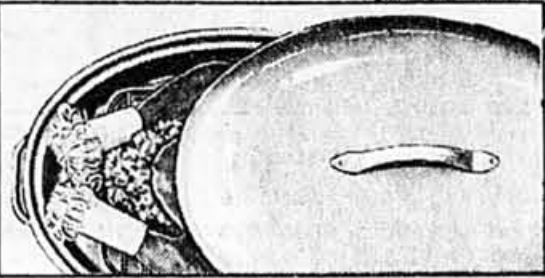
CKAC 73



Ustensiles de cuisine en tête ...chez Pascal!

Rôtissoire avec couvercle et gril de cuisson
en acier inoxydable

**ÉCONOMISEZ
10.00**



Solde **32⁵⁰** ch.

Pour une cuisson à point! Rôtissoire de forme ovale mesurant 18 x 12-1/2" faite en acier inoxydable de qualité. Couvercle bombé et gril de cuisson inclus. Notre prix 42.50

Ens. de bols à salade
"Capri" 7 mcx



**1/2
PRIX**

Solde **3⁸⁸** l'ens.

Ce joli ensemble d'aspect cristal comprend 6 petits bols à salade et un saladier. Notre prix 7.75

Pots à conserve à
double couvercle



**1/2
PRIX**

1⁴⁷ ch.

1L Notre prix 2.95

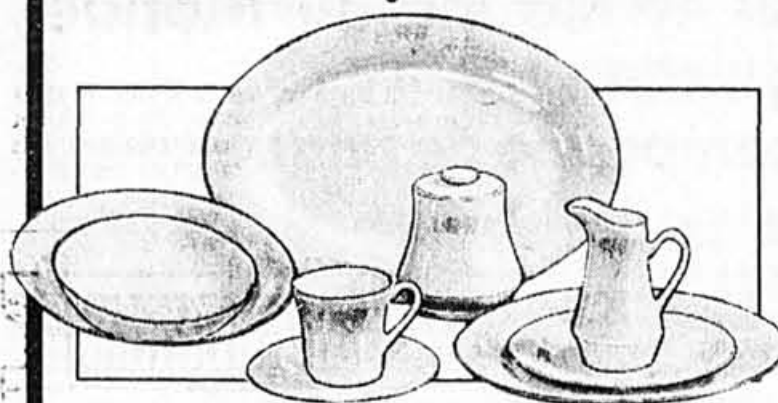
1⁷² ch.

2L Notre prix 3.95

1⁹⁷ ch.

Ces pots en verre épais et transparent conviennent tant à la stérilisation qu'à la conservation des aliments et des confitures.

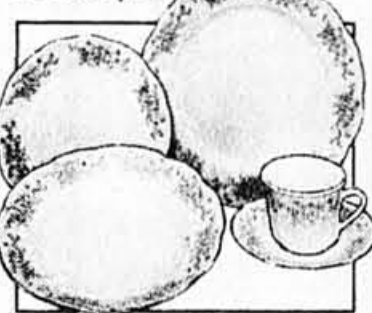
Service de vaisselle "Elegant" 45 mcx



58⁷⁵ l'ens.

Service à dîner "Elegant" 20 mcx. Pour 4 personnes. **22⁵⁰** l'ens.

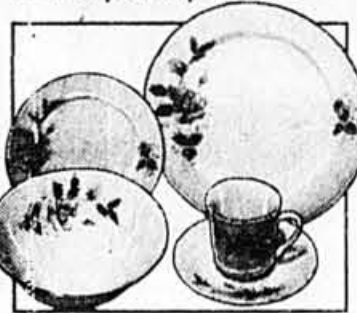
Service à dîner "Floral" 30 mcx pour 6 personnes



30⁰⁰ l'ens.

Cet ensemble comprend 6 assiettes à dîner, bols à soupe, tasses et soucoupes, assiettes à dessert/pain. Notre prix 42.50

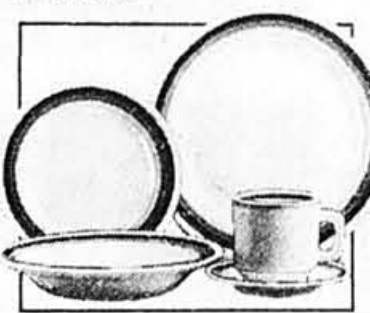
Service à dîner "Rose Garden" 20 mcx pour 4 personnes



18⁹⁵ l'ens.

Ens. en porcelaine à motif de rose composé de 4 assiettes à dîner, assiettes à dessert/pain, bol à soupe/céréales, tasses et soucoupes.

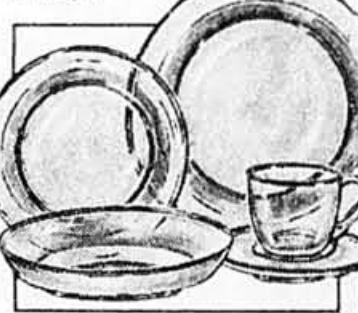
Service à dîner "Oxford" 20 mcx en faïence



22⁵⁰ l'ens.

Comprend 4 de chaque: assiettes à dîner, assiettes à dessert, tasses, soucoupes, bols à soupe. Bordure verte ou brune. Notre prix 27.50

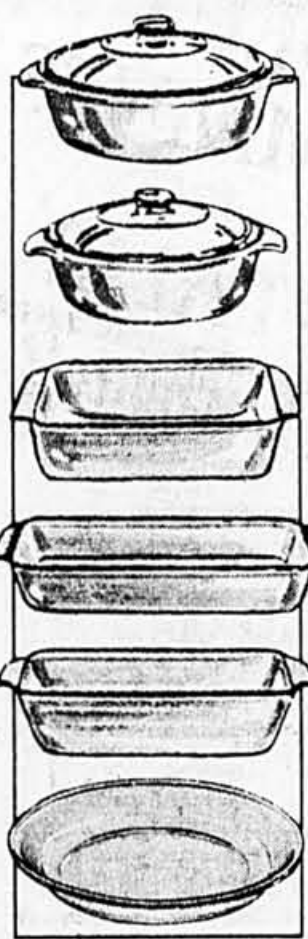
Service à dîner "Clear Amber" 20 mcx



17⁵⁰ l'ens.

Service pour 4 pers. incluant: assiettes à dîner, assiettes à dessert/pain, bols à soupe, tasses et soucoupes. Notre prix 22.50

Pleins feux sur casseroles à couvercles et plats à gratiner "Fire King"



Casserole 1.5 pte
À couvercle. No WH437. **3⁷⁷** ch.

Casserole 1 pte
À couvercle. No WH436. **3⁵⁷** ch.

Moule carrée 8"
No W435. **3²⁷** ch.

Moule rect. 1.5 pte
No W432. **3²⁷** ch.

Moule 127 x 229mm
No W441. **3²⁷** ch.

Assiette à tarte 9"
1⁹⁷ ch.

Assiette à tarte 10"
2⁹⁵ ch.

Ens. salière-poivrière



2³³ l'ens.

Porte-cure-dents et support inclus.

Cendrier en simili-cristal



97^c ch.

Jolis cendriers en simili-cristal taillé. Notre prix 1.95

Assiette à dessert



87^c ch.

Jolie assiette en simili-cristal. Notre prix 1.75

Pot à bière



97^c ch.

Pot à bière en verre taillé. Notre prix 1.25

Garniture de table en simili-cristal, 11 mcx



18⁵⁰ l'ens.

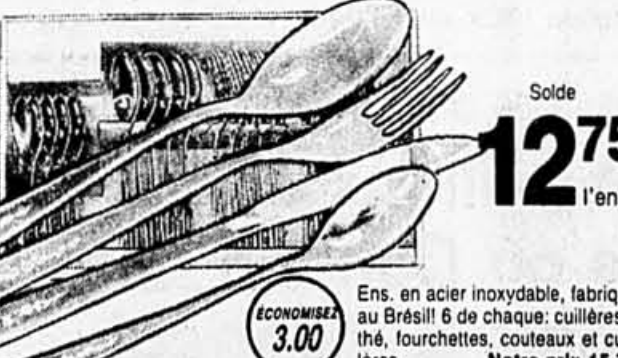
Ce joli ensemble, indispensable à toute ménagère comprend: beurrier, pot à crème, sucrier à couv., salière, poivrière et 2 carafes à anse. No 4100. Notre prix 24.50

Carafe à whisky d'aspect cristal

3⁵⁰ ea.

Très jolie carafe d'aspect cristal. Capacité de 800 mL.

Coutellerie "Tramontina" en acier inox. 24 mcx



12⁷⁵ l'ens.

Ens. en acier inoxydable, fabriqué au Brésil! 6 de chaque: cuillères à thé, fourchettes, couteaux et cuillères. Notre prix 15.75

Assortiment d'assiettes à poisson



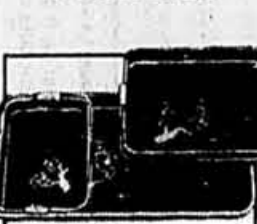
Joli ensemble formé de 6 assiettes de 10" et une de 16". En verre résistant!

Assiette 10" **2⁴⁵** ch.

Assiette 16" **6⁴⁵** ch.

Ens. de 7 assiettes **20⁴⁵** l'ens.

Ens. de 3 cabarets à motif fleuri



9⁴⁸ l'ens.

Ens. de 3 cabarets laqués, noirs. Notre prix 18.95

Ens. de 4 plats à escargots



9⁷⁵ l'ens.

Ens. de luxe en terre cuite résistante à la chaleur du four!

Plats à gratiner "Bakemaster"



2⁴⁵ ch.

Préparez des mets délicieux dans ces plats qui vont au four!

Cloche à fromage en verre transparent



8⁵⁰ ch.

2 grandeurs populaires pour un meilleur service!

Ensemble à fondue de chocolat



4⁹⁷ l'ens.

Comprend réchaud, brûleur à fourchettes. Notre prix 6.50

Aides précieuses pour la ménagère... à prix Pascal!

97^c ch.

- Support de papier essuie-tout
- Râpe tranchante
- Tire-bouchon (manche de bois)
- Ens. de 3 coupe-biscuits (forme de coeur)
- Ens. de 4 coquetiers en plastique
- Coupe-melon
- Couteau à pizza
- Cuiller de crème glacée
- Ens. à salade
- Tranche-oeufs



1³³ ch.

- Boule à thé (en acier inox.)
- Attendrisseur
- Presse-ail
- Tire-bouchon (manche de plastique)
- Brosse de bain
- Coupe-pommes



**QUI DIT
QUINCAILLERIE...
DIT
PASCAL!**

CENTRES COMMERCIAUX

- Place Versailles — 7505 est, rue Sherbrooke... 353-1150
- Boulevard Pie IX — Jean-Talon E... 722-4881
- Normandie — Boul. De Salaberry... 334-8311
- Fairview — Pte Claire... 895-8855
- Greenfield Park — 473 Boul. Taschereau... 672-1771
- Le Carrefour Lévesque — 3055 Boul. Carrefour... 687-1220
- Dorval — 950 Ch. Herron... 631-4291

STORES

- 6825 Côte des Neiges... 735-2534
- 301 ouest rue St-Antoine... 878-5574
- 6742 av. du Parc... 878-5600
- 4833 ouest rue Sherbrooke... 878-5905
- 4050 Wellington, Verdun... 878-5811
- 1483 ouest rue St. Catherine... 878-5588
- 1819 av. Dollard, LaSalle... 364-4442



**LIVRAISON
SANS FRAIS
AVEC ACHATS
DE 100.00\$
OU PLUS**

Pouliot devrait connaître sa sentence vendredi

■ Après avoir entendu les points de vue de la défense et du ministère public, sur la sentence à imposer à Jean-Luc Pouliot, le Juge Claire Barrette-Joncas, de la Cour supérieure, aura à décider sur le sort de l'accusé; la sentence devrait être connue vendredi.

M. Pouliot, âgé de 50 ans, chef du clan Pouliot de Compton, dans les Cantons de l'Est, a été reconnu coupable par un jury, en mars dernier, de six des 19 assassinats portés contre lui, après le « massacre de Compton ».

On se souvient que le 26 juin 1984, les cadavres de Gaston Scalabrini, 24 ans, Jean-Pierre Truchon, 34 ans, France Michaud, 21 ans et Renaud Paquette, 27 ans ont été trouvés dans un ravin en bordure du chemin Vaillancourt, près de Coaticook en Estrie.

Pouliot, père de 12 enfants, a été reconnu

coupable de complicité après le fait, de séquestration et de voies de fait. Son fils Ronald, 24 ans a été condamné à 25 ans de prison pour le meurtre au premier degré de Scalabrini et pour le meurtre au deuxième degré de Michaud.

Lors de son procès, Pouliot a affirmé qu'il était présent lorsque ses fils Mario, Ronald, et Serge emmenèrent de force les quatre victimes à la demeure familiale pour les « interroger », et pour faire révéler à Paquette l'identité des responsables d'un saqueage qui avait eu lieu dans deux chalets qui appartenaient aux Pouliot.

Selon les témoignages, les victimes avaient été malmenées et ensuite abattues à coups de fusil au bord de la route.

Le procureur de la couronne Me Thomas

Walsh s'est dit d'avis que Pouliot ne semblait pas éprouver de remords et qu'il ne s'était pas inquiété du sort atroce qui avait été réservé aux quatre victimes.

L'avocat de la défense, Me Gilles Doré, a déclaré que les crimes dont est accusé son client ne méritaient pas la pénitencier.

Me Doré a dit que M. Pouliot aurait simplement tenté de protéger ses fils en les cachant à la police quelques heures après la macabre découverte des cadavres et que ce geste ne faisait pas de lui un complice.

Fin de la prise d'otages

■ ODENVILLE, U.S.A. (AFP) — Les détenus de la centrale d'Odenville, dans l'Alabama, qui avaient pris hier une vingtaine de personnes en otages les ont toutes relâchées quelque dix heures plus tard. Tous les otages sont sains et saufs.

Environ 200 prisonniers avaient occupé hier matin certains bureaux de la prison dans laquelle sont détenus au total un millier de personnes. Dans le même temps, ils avaient pris en otages plusieurs dizaines d'employés.

GRÂCE À UN NOUVEAU GLOSSAIRE UNIQUE EN SON GENRE

Le langage des sourds accessible aux profanes

■ L'Institut Raymond-Dewar (l'ancien Institut des Sourds de Montréal) lançait, hier, un glossaire unique en son genre: un manuel consacré au langage gestuel des sourds francophones du Québec.

NICOLE BEAUCHAMP

Et détrompez-vous! Cet ouvrage ne s'adresse pas à un cercle d'initiés, mais aux profanes. « Depuis quatre ans, plus de 600 personnes sans problème auditif, s'inscrivent chaque année à divers ateliers pour apprendre cette langue, et ce, dans la seule région montréalaise. Aux États-Unis, le langage des signes se range au troisième rang des langues les plus enseignées », de signaler M. Paul Bourcier, qui a réalisé ce glossaire avec Julie-Elaine Roy.

Véritable mode de communication, le langage gestuel possède ses propres règles grammaticales. Il exprime aussi à travers les gestes mêlés aux mimiques du visage et aux mouvements du corps une culture et des valeurs particulières à chaque société. « Il ne s'agit pas d'une langue in-

ternationale. Même s'il existe beaucoup de similarités qui permettent à des personnes sourdes, provenant de pays différents de communiquer entre elles et de se comprendre assez aisément, la langue des signes du Québec se singularise par une sorte d'héritage linguistique avec ses régionalismes », précise M. Bourcier.

D'après lui, trois grands courants ont marqué son évolution et se sont même amalgamés: les codes développés aux États-Unis, en France, et les apports du terroir québécois. Jusqu'à récemment, son enseignement empruntait beaucoup aux manuels de signes américains.

Le glossaire renferme 1 700 mots de vocabulaire, illustrés par autant de photographies puisqu'il s'agit d'une langue que l'on capte avec les yeux. Il ne se prétend pas exhaustif et renvoie plutôt aux réalités courantes de la vie quotidienne. C'est un outil pour faciliter l'apprentissage et la mémorisation de ceux qui veulent communiquer avec les personnes privées d'ouïe qu'ils côtoient parfois tous les jours au travail, à l'université, dans leur voisinage ou ailleurs.

Audio-vidéo en vedette

Système de son Magnasonic SM1005 Égalisateur à 5 fréquences!

- ✓ Récepteur AM/FM stéréo
- ✓ Magnétocassette avec boutons à touche légère
- ✓ Tourne-disques
- ✓ Ensemble de format compact
- ✓ Haut-parleurs au design moderne

148⁸⁸ **MAGNASONIC** **Super achat!**

Une chaîne stéréo complète! Lloyd's R 808-B

- ✓ Récepteur AM/FM stéréo
- ✓ Égalisateur graphique 3 fréquences
- ✓ Tourne-disques
- ✓ Haut-parleurs à riche sonorité
- ✓ Magnétocassette contrôlée par Solenoid

198⁸⁸ **LLOYD'S** **Rabais \$50**

Jusqu'à 25% de rabais sur les cassettes audio vierges BASF

BASF LH X1 C-60 pat. de 2.	Ord. 3.99
BASF LH X1 C-90 pat. de 2.	Ord. 4.99
BASF SILVER CHROME C-60 pat. de 2.	4.99
BASF SILVER CHROME C-90 pat. de 2.	5.99

Cassettes vidéo Fuji en paquet de 3

27⁹⁹

3 Beta (L750) ou 3 VHS (T120)

L'électronique à son summum pour des effets spéciaux! Sanyo 4030

- ✓ Convertisseur à 105 canaux incorporé
- ✓ Télécommande à infrarouge sans fil
- ✓ Ralenti et image fixe
- ✓ Avance et recul Betascan
- ✓ 8 programmes sur 14 jours
- ✓ Enregistrement à une touche et rebobinage automatique

498⁸⁸ **SANYO** **Tout nouveau!**

Tout juste réduit! Rabais \$50

Convertisseur à 105 canaux incorporé avec accès direct au câble. Programmation sur 8 jours avec Betascan et télécommande sans fil.

448⁸⁸ **Sanyo 4650**

Système VHS si simple et complet! JVC HR-D 150 U

- ✓ 4 têtes pour lecture et enregistrement
- ✓ Convertisseur à 105 canaux incorporé
- ✓ Télécommande sans fil amovible
- ✓ 4 programmes sur 14 jours
- ✓ Mise en circuit instantanée
- ✓ Affichage complet

598⁸⁸ **JVC** **Tout nouveau!**

Développement photo couleur 110-24 poses maintenant réduit à:

4⁹⁹ **Rabais 40%**

Procédé C-41 seulement. 2e jeu de photos 8C la photo au moment du développement. L'offre expire le 11 mai 1985.

Miracle Mart

vous comprend

CENTRE PHOTO & ELECTRONIQUE

OBJECTIF DE \$3 MILLIONS

La Société canadienne du cancer lance sa campagne de financement

■ Grâce à ses campagnes annuelles de souscription, la Société canadienne du cancer peut subventionner d'importants projets de recherche pour contrôler le développement de cette maladie.

Hier, à l'occasion du lancement de la campagne de souscription 1985, dont l'objectif pour la région de Montréal est de \$900 000 et de \$3 millions pour le Québec, les dirigeants de la Société canadienne du cancer ont remis des subventions à plusieurs centres de recherche.

Ainsi, l'Institut de recherches cliniques de Montréal a reçu \$189 707; l'Hôpital pour enfants de Montréal, \$43 553; l'Institut du cancer, \$552 490; l'Université McGill, \$1 504 875; l'Institut

Lady Davis, \$156 766; l'Université de Montréal, \$52 384; l'Hôpital général de Montréal, \$155 047.

D'autres part, l'Institut Armand Frappier de Laval a reçu \$134 201; le centre de recherche de l'Université de Sherbrooke, \$401 698. Le Centre hospitalier de Laval à Québec a reçu la somme de \$141 742 et l'Université Laval à Québec un montant de \$180 517.

À ces subventions, il faut ajouter 18 bourses d'études et de perfectionnement qui ont été remises à des chercheurs du Québec et totalisant \$388 213.

Rappelons que la campagne de souscription 1985 s'échelonne sur deux semaines, du 15 au 30 avril.



photo Bernard Brault, LA PRESSE

Le Dr Abe Fuks, directeur du service des subventions à la recherche pour l'Université McGill et l'Hôpital général de Montréal, a reçu hier une somme de plus d'un million et demi de dollars provenant de la Société canadienne du cancer. C'est Mme Lise Watier, présidente de la campagne de souscription 1985, qui lui a remis le chèque.

AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS

\$250 millions de drogue saisie au Canada dont la moitié à Montréal

■ La perspicacité des douaniers a permis de confisquer une valeur marchande de \$250 millions de drogue dans les principaux ports et aéroports du pays au cours des douze derniers mois. Plus de la moitié de ces saisies ont été effectuées à Montréal, affirme un porte-parole du ministère fédéral du Revenu National, Douane et Accises.

Selon M. Bernard Choinière, la récente création d'escouades spécialisées dans la lutte contre les trafiquants de narcotics a grandement contribué à ces succès des douaniers canadiens. « Le flair n'est pas toujours suffisant pour déjouer les méthodes de plus en plus sophistiquées des contrebandiers, il faut aussi de vastes connaissances dans le domaine... », a-t-il dit.

De telles escouades sont à l'oeuvre dans les douze régions administratives qui ont été constituées à travers le Canada. A elle seule, la section des douanes

de Montréal a été à l'origine de 106 saisies totalisant plus de \$130 millions. La découverte des 532 kilos de haschisch évalués à plus de \$8 millions dans un entrepôt de Ville LaSalle, la semaine dernière, est sans doute la plus spectaculaire.

La drogue avait été soigneusement cachée dans des pièces de véhicules expédiées à Montréal dans des caissons de bois. La cargaison était en provenance de l'Inde. C'est la perspicacité d'un douanier qui a permis cette importante saisie.

Il arrive aussi de plus en plus souvent que des trafiquants soient démasqués grâce à l'étroite collaboration entre les divers services canadiens de douanes d'une part, et ceux de pays étrangers d'autre part. L'identification de deux passagers en transit au Canada a notamment permis deux saisies d'héroïne totalisant \$18 millions, à San Francisco et au Mexique, au cours des derniers mois.

Espoir pour Caesar Gray

■ Hier a été un jour d'espoir pour Caesar Gray. En effet, ce Guyanais de 39 ans, père de deux enfants canadiens, dont Immigration-Canada a ordonné l'ex-

même au Canada, à découler de cette jurisprudence.

On se souvient que lors de l'affaire Singh, le juge Beetz avait déclaré que la procédure actuelle, fondée sur l'article 71 de la loi de l'Immigration, est en violation de la Déclaration canadienne des droits de 1960. De même, le juge Wilson avait émis l'opinion que le même article transgresse l'article 7 de la Charte canadienne des droits et libertés.

Aussi Me Melvin Weigel, l'avocat de Caesar Gray, compte-t-il demander incessamment l'annulation de l'ordre d'expulsion de son client et la révision de sa détention.

LILY TASSO

pulsion, ne pourra pas être déporté avant d'avoir été entendu par la Commission d'Appel de l'Immigration. Ainsi en ont décidé hier les juges Louis Marceau, James K. Huguessen et Mark MacGuigan de la Cour fédérale d'Appel, en se basant sur la décision de la Cour Suprême rendue le 4 avril dernier dans l'affaire Singh. Leur jugement est le premier à Montréal, et peut-être

Ameublement G. LEROUX Ltée

PRÉSENTE
LA TOUTE NOUVELLE
GAMME DE LAVE-VAISSELLE

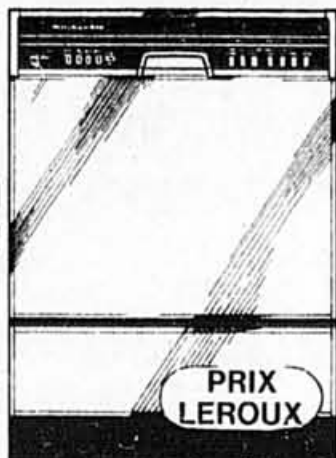
KitchenAid

1985

kds

kdi 21C

kdc



À PRIX SPÉCIAL



LE ROBOT CULINAIRE KITCHENAID: DANS UNE CLASSE À PART!
Ce robot culinaire est celui utilisé par les chefs "gourmets" à la télévision. C'est beaucoup plus qu'un simple mélangeur. Il est assez puissant pour les pâtes les plus épaisses. Assez doux pour les meringues les plus légères. Renseignez-vous à son sujet!

329\$

KitchenAid

...PROPRETÉ INCONTESTABLE

prestige

Ameublement G. Leroux Ltée
4225, rue de La Roche,
Montréal (Québec) H2J 3H8
Tél.: 521-2193

Vous avez déjà une carte pour un guichet automatique.

Très bien!

Vous auriez avantage à avoir aussi la carte qui va plus loin.



Ce serait encore mieux!

Grâce à la carte du guichet automatique Libre-service Royal vous pourriez:

- avoir accès au plus grand nombre de guichets automatiques au pays, 24 heures par jour
- retirer jusqu'à 500 \$ par jour, week-end compris
- effectuer des virements de fonds
- payer la plupart de vos factures, sans frais
- faire vos paiements Visa/Banque Royale ou en recevoir des avances
- obtenir un reçu pour toutes vos transactions et la mise à jour après dépôts et retraits
- choisir vous-même votre code d'identification personnel
- profiter d'un réseau unique de guichets automatiques dans les principales aéroports

Un ensemble d'avantages assez appréciable pour vous procurer une deuxième carte que vous utiliserez peut-être autant que la première.

BANQUE ROYALE EXPO 86
LA BANQUE OFFICIELLE D'EXPO 86
Vancouver, Colombie-Britannique

Demandez à la succursale de la Banque Royale de votre choix tous les détails au sujet de la Carte-client donnant accès aux guichets automatiques.



Parlez-moi d'une banque... Royale!

Dernière étape vers l'acquisition de cette voiture abordable, économique et performante.

L'essai routier.

Depuis des années, la Mazda GLC s'est acquise la réputation d'être une voiture performante et d'un prix abordable. Ce qui vaut mieux que de se bâtir une réputation uniquement sur le prix.

C'est pourquoi, dès que vous vous glissez au volant d'une GLC, vous éprouvez un sentiment de confiance que ne donnent pas certaines des prétendues voitures économiques actuelles.

Démarrez, et le raffinement de son système de traction avant vous prouve que cette

voiture est conçue pour faciliter la tâche du conducteur. Sentiment encore rehaussé par le comportement unique de la suspension arrière indépendante brevetée de la GLC. La même suspension qui contribue à faire de la Mazda 626 la routière de classe internationale que l'on sait.

Est-ce le fait que la GLC s'est vendue à plus d'un million d'exemplaires dans le monde entier? Ou qu'elle est issue du même génie novateur qui a donné naissance à la légendaire RX-7? Quelle qu'en soit la raison, la Mazda GLC impose sa qualité d'une façon unique parmi les voitures économiques actuelles. Une fois que vous l'aurez essayée, rien ne pourra plus vous séparer de cette merveilleuse petite routière, la GLC.

6 835\$*

mazda
MAZDA DÉFINIT LES NORMES



*Prix de détail suggérés par le fabricant. Excluant: frais de préparations, taxes provinciales, immatriculation, frais de transport, options et autres frais du concessionnaire. Les concessionnaires Mazda peuvent offrir un prix encore plus avantageux. Prix et caractéristiques assujettis à changements sans préavis.

Albi Automobiles Ltée
3300 boul. Ste-Marie
Mascouche
474-2481/2

Autoron Inc.
2344 Labelle
Lafontaine
436-8211

Blondin Automobiles Ltée
3722 boul. Gouin est
324-9100

Le Domaine de L'Auto
P.A.T. Ltée
12210 Sherbrooke est
Pointe aux Trembles
645-1694

Armand Querin
Automobiles Ltée
4219 ouest, boul. Levesque,
Laval
688-4787

Ami Auto Inc.
36 boul. d'Anjou
Châteauguay
692-9600

Mont Laurier
Automobiles Jean & Claude Inc.
1465 boul. Paquette
623-4455

Automobiles
Louis Daoust Inc.
2895 rue Notre Dame, Lachine
637-1153

Charles Gareau Inc.
10175 rue Papineau
381-3987

Dellisle Auto (1970) Ltée
2815 est, rue Sherbrooke
523-1122

Fort Chambly
Automobiles (1979) Inc.
830 boul. Perigny, Chambly
658-6623

Jacauto Ltée
3612 boul. St-Jean
Dollard des Ormeaux
626-8120

Fabreville Auto Inc.
4019 boul. Dagenais, Laval
622-3434

St-Hyacinthe
Boulevard Laurier Automobile Ltée
5255 boul. Laurier
774-1345

Jacauto Lavaltrie
651 rue Notre Dame, Lavaltrie
588-4141

Avo Auto Inc.
3900 Jean-Talon ouest
342-3772

Quintin Automobile Inc.
490 sud, rue Jacques Cartier
St-Jean
346-9445 658-9042

Garage Blanchette Inc.
900 ouest, rue St-Laurent
Longueuil
677-6347

St-Constant Auto Ltée
48 rue St-Pierre
St-Constant
632-0700

Les Automobiles
Daniel Blanchette Inc.
2305 rte. Marie-Victorin
Tracy, 743-1211

Val-David
Lacroix Automobile Ltée
990 Route #117
322-3937

Prétoria semble déconcerté par la situation anarchique

Alors même que le gouvernement minoritaire d'Afrique du Sud annonçait le retrait très prochain de toutes ses troupes faisant encore campagne en Angola, la population semblait plongée dans l'inconnu quant aux intentions de ses dirigeants face à la situation de violence et de quasi-anarchie qui règne dans le sud du pays.

Hier matin et dimanche, encore, les forces de l'ordre ont dû intervenir à plusieurs reprises pour rétablir l'ordre dans les cités noires de la province du Cap, surtout dans la grande région de Port Elizabeth. Un noir, qui tentait d'empêcher des émeutiers de la cité noire de Cradock d'attaquer une patrouille à coups de pierre, a notamment été lapidé et battu à mort par la foule. Dans la seule province du Cap, les émeutes ont fait au moins huit morts. Deux soldats et un policier ont été blessés, par ailleurs, dans la nuit de

dimanche à lundi en tentant de repousser de jeunes assaillants.

C'est toutefois à Uitenhage que la situation est la plus tendue. Une majorité de ses habitants clame maintenant que « l'heure de la Révolution a sonné » et a transformé la région en camp retranché. Les automobilistes, qui franchissent les barrages routiers mis en place par la police à la limite des zones blanches, sont arrêtés un peu plus loin par d'autres barrages, édifiés à l'entrée des cités noires qui encerclent Uitenhage.

De jeunes noirs en haillons, armés de pierres et de cocktails Molotov, défient les policiers équipés d'armes automatiques et de véhicules blindés, manifestent continuellement, jettent des pierres ou même incendient des bâtiments malgré les gaz lacrymogènes et les balles, qu'elles soient en caoutchouc ou réelles.

Les journalistes, accueillis à contrecoeur, font face à de jeunes noirs portant baret à la Che Guevara et criant « Vive Mandela! Vive l'ANC! ». Nelson Mandela, ex-dirigeant du Congrès national africain (ANC) purge une peine de prison à vie depuis 1964, pour sabotage.

Depuis le début de mars, 58 personnes ont trouvé la mort dans les émeutes de Uitenhage et Port Elizabeth. Beaucoup ont été tuées au cours d'interventions policières, mais plusieurs sont des noirs « exécutés pour collaboration avec le pouvoir blanc ».

La situation devient très préoccupante aux yeux des observateurs. L'influent quotidien libéral Rand Daily Mail, à Johannesburg, a notamment déploré que le gouvernement semble hésiter « devant l'état de violence et de quasi-anarchie » régnant dans le pays. A l'exemple de plusieurs

autres intervenants politiques et religieux du pays, le journal a réclamé des autorités de faire connaître au plus tôt la stratégie qu'il prévoit d'utiliser contre les émeutiers.

Entre-temps, au Cap, le ministre de l'Intérieur, P. Botha, annonçait le retrait définitif, d'ici une semaine, de toutes les troupes sud-africaines encore en Angola. M. Botha a précisé que la « sécurité du peuple du Sud-Ouest africain (Namibie) sera assurée, si nécessaire, à partir de ce territoire ».

Ce retrait était prévu par l'Accord de Lusaka, signé en février 1985 par Pretoria et Luanda sous les auspices d'un arbitrage de Washington. En contrepartie, Luanda a promis de restreindre les activités, sur son territoire, des forces de la Swapo (rebelles namibiens).

—AFP, Reuters



Des sympathisants transportent en lieu sûr un jeune noir gravement blessé d'une décharge de fusil lors d'une manifestation réprimée par les forces de l'ordre, près du Cap.

La Maison Blanche accélère sa campagne antisandiniste

WASHINGTON — Le président Reagan s'est lancé hier dans une campagne intense pour obtenir du Congrès la reprise de l'assistance américaine à la guérilla anti-sandiniste au Nicaragua, en usant du slogan pacifiste : « Donnons une chance à la paix ».

Usant de son propre pouvoir de persuasion, de celui de chefs d'Etat d'Amérique centrale et de personnalités aussi prestigieuses que les anciens secrétaires d'Etat Henry Kissinger et James Schlesinger, le président a entrepris de convaincre les deux chambres du Congrès qui doivent se prononcer d'ici la fin du mois.

Au premier jour de la rentrée parlementaire, après les vacances pascals, M. Reagan a reçu le président du Costa Rica, Luis Alberto Monge, venu manifester son soutien enthousiaste au projet soumis au Congrès. Celui-ci vise à n'utiliser à des fins militaires les 14 millions de dollars demandés qu'en l'absence de négociations entre le gouvernement et l'opposition armée au Nicaragua.

« Je demande au Congrès de donner une chance à cette initiative de paix et à la démocratie », a lancé le président Reagan en paraphrasant un refrain célèbre de John Lennon. Peu après, M. Zbigniew Brzezinski, ancien conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité nationale, brandissait en sortant de la Maison-Blanche le spectre d'un nouveau Vietnam en Amérique Centrale, pour le cas où M. Reagan serait désavoué par le Congrès.

En recevant M. Monge puis MM. Brzezinski, Schlesinger et Mme Jeane Kirkpatrick, l'an-

cienne représentante des Etats-Unis à l'ONU, M. Reagan lançait la phase finale d'une offensive de charme qui doit se prolonger pendant deux semaines. M. Kissinger, qui s'était excusé, a adressé une lettre de soutien.

Bien que l'aide américaine aux contras ait commencé au début 1982, c'est la première fois que M. Reagan appelle publiquement les parlementaires à financer les combats menés par la guérilla anti-sandiniste. L'an dernier, l'opposition démocrate, majoritaire à la Chambre des représentants, avait réussi à interrompre le programme géré secrètement par la CIA.

« Je demande au Congrès de travailler avec moi pour arrêter la marée de réfugiés, la menace de forces hostiles à nos frontières et la perte de confiance dans les engagements de l'Amérique qui résulteraient si nous n'agissions pas rapidement et de façon responsable », a déclaré M. Reagan.

En agitant à dessein le spectre d'un nouveau Vietnam, les alliés du président présentent son programme comme la seule alternative entre une intervention militaire américaine et l'abandon de l'Amérique centrale au communisme. Pour gagner des voix parmi les nombreux opposants à sa politique en Amérique centrale, M. Reagan a d'autre part assorti son projet d'une offre de négociations entre l'opposition et le gouvernement du Nicaragua. Cette offre a été rejetée par Managua mais a reçu un accueil favorable de la part des pays d'Amérique centrale, à l'exception du Mexique.

—AFP, Reuters, AP

Reagan en RFA : la controverse se poursuit

Face au tollé provoqué par l'annonce d'une visite du président américain à un cimetière de la Wehrmacht, en RFA, Bonn et Washington vont étudier la possibilité de modifier le programme du séjour de M. Reagan en Allemagne fédérale, début mai.

Le programme de la visite a soulevé des protestations dans l'opinion publique américaine, en particulier de la part des organisations juives, a rappelé hier le porte-parole du gouvernement de Bonn, Peter Boenisch, en conférence de presse.

Rappelant qu'il est normal « entre alliés » de se consulter, M. Boenisch a laissé entendre qu'il « est toujours possible d'inclure en supplément, lors du séjour de M. Reagan, la visite d'un monument aux victimes juives du fascisme ».

Le porte-parole a même jugé « très constructives » les remarques publiées par le maire de Jérusalem, Teddy Kollek, dans la presse ouest-allemande de lundi. En visite privée en RFA, M. Kollek avait critiqué la suppression — par les Etats-Unis — de la visite prévue au programme initial du camp de concentration de Dachau. Le maire de Jérusalem estime que M. Reagan « eût été plus avisé » de visiter et un camp de concentration et un cimetière militaire.

Selon M. Boenisch, en allant déposer ensemble une gerbe au cimetière de Bitburg, le président Reagan et le chancelier Helmut

Kohl se sont inspirés de la poignée de mains de réconciliation que le chef du gouvernement allemand avait échangé au président François Mitterrand de France, l'an dernier, à Verdun.

Pressé de question sur la présence de tombes SS à Bitburg, le porte-parole de la RFA a rappelé qu'à « la fin de la guerre, de nombreux jeunes gens ont été enrôlés de force dans les SS, sans qu'on leur demande leur avis ». Par ailleurs, aucun cimetière militaire américain n'existe en RFA où les deux chefs de gouvernement auraient pu se recueillir.

« C'est pratiquement une insulte de dire que le président ne prend pas assez en considération les victimes américaines de la guerre », de conclure M. Boenisch, ajoutant que « le président n'a pas besoin qu'on lui rappelle le nombre d'Américains tombés lors des hostilités, ni celui des juifs victimes du nazisme ».

M. Boenisch faisait ainsi allusion à l'appel lancé quelques heures plus tôt, à Francfort, par Robert Kempner, un ancien procureur américain au procès de Nuremberg où furent jugés les criminels de guerre nazis. Ce dernier avait adjuré le président Reagan d'honorer les victimes du nazisme en se rendant « à Dachau, Bergen-Belsen ou dans un autre camp similaire ».

A Washington, tout en confirmant que des consultations sont en cours avec Bonn, la Maison-Blanche a précisé que le chancelier Kohl a d'autre part prié le



Cette photo, prise en 1945, montre une partie des corps découverts au camp de concentration de Dachau par les soldats américains. C'est ce camp que le président Reagan a refusé de visiter, en RFA, faute de temps.

photolaser AP

président Reagan de ne pas renoncer à la cérémonie prévue au cimetière de la Wehrmacht. Il lui

aurait fait parvenir une lettre personnelle en ce sens.

—Reuters, AP, AFP

L'agonie de Neves paralyse le Brésil

SAO PAULO — Alors que le Brésil, qui vit depuis un mois au rythme des bulletins médicaux sur l'évolution de l'état de santé du président de la République, M. Tancredo Neves, a perdu tout espoir, un mois jour pour jour après le départ des militaires au pouvoir durant 21 ans, la Nouvelle République du Brésil est complètement paralysée par l'absence de son fondateur Tancredo Neves et s'est littéralement arrêtée aux portes de l'Institut du cœur de Sao Paulo où l'agonie du chef de l'Etat se poursuit.

Presque résignés, les Brésiliens, qui continuent de prier, attendent un dénouement tragique. Les informations transmises par les autorités n'ont réconforté personne. En fait, le président ne survit qu'à l'aide d'appareils respiratoires. L'équipe de médecins conduite par le professeur Henrique Walter Pinotti n'est pas par-

venue à contrôler les foyers d'infection qui ont fini par gagner tout l'organisme du patient.

Plus personne ne tente de rassurer l'opinion publique car chacun sait désormais que la situation est irréversible. Mais, en attendant, le président intérimaire Jose Sarney retarde les échéances de décisions vitales, le Congrès de Brasilia a pratiquement suspendu ses séances. L'administration est immobilisée dans l'attente de la nomination de 3 000 hauts fonctionnaires, et l'expectative des milieux économiques commence à provoquer un ralentissement de l'expansion.

Un tel blocage est à l'évidence le fruit de la personnalisation du nouveau régime autour du père de la Nouvelle République dans un pays rivié à un puissant système présidentiel depuis l'époque du leader populiste Getulio Vargas, dans les années 30. Sans

la présence de Tancredo Neves, devenu à 75 ans l'indispensable symbole du consensus national de la gauche à la droite grâce à son art consommé du compromis, le Brésil paraît s'être arrêté, dans une atmosphère de piété collective, comme pour mieux rester au chevet de son président livré à sept interventions chirurgicales en 28 jours.

L'Exécutif apparaît comme la première victime de ce climat d'attentisme, compte tenu de l'absence de directives de Tancredo Neves, hospitalisé le 14 mars sans avoir jamais pu prendre ses fonctions. Seul le mot d'ordre « il est interdit de dépenser » contenu dans le message de Tancredo, lu le 17 mars au gouvernement par Jose Sarney, a déclenché dans un premier temps une série de mesures économiques, avec notamment le blocage des prix, la suspension de l'em-

bauche dans la fonction publique, et le contrôle des investissements des banques d'Etat.

Incertain face aux éventuelles perspectives de guérison du chef de l'Etat, le président intérimaire n'a fait aucune intervention publique à la radio ou à la télévision en 32 jours. L'explosion, la semaine dernière, d'une série de mouvements sociaux dans le pays, comme la grève de 250 000 métallurgistes dans la région de Sao Paulo, a clairement illustré les difficultés de l'exécutif à régler une telle question.

La même indécision a stoppé les nominations de quelque 3 000 hauts fonctionnaires chargés de remplacer les titulaires de l'administration précédente dans le cadre d'une intransigeante politique des dépouilles — l'administration sortante laisse la place aux vainqueurs de l'élection — appliquée à l'image du système américain.

Avec les rechutes successives de Tancredo, Jose Sarney a pratiquement limité son activité — outre une série d'audiences accordées à ses ministres — à l'attente près du téléphone des dernières nouvelles de l'état de santé du président élu. Même le lancement annoncé du plan d'urgence contre la pauvreté a été reporté à une date ultérieure.

Le même cadre s'applique au Congrès de Brasilia. Députés et sénateurs ne débattent plus en séance, pour mieux suivre à la télévision la retransmission permanente des bulletins médicaux en provenance de Sao Paulo. Cette expectative est en passe de s'étendre au secteur économique. Selon un porte-parole de la Confédération nationale du commerce, la reprise enregistrée en 1984, avec une augmentation de 4 p. cent du PIB, a déjà pris fin. Ce constat a été illustré par la récente baisse spectaculaire de la bourse de Rio.

—AFP, Reuters



Malgré qu'il soit bien en avance sur ses adversaires, on prévoit qu'Alan Garcia sera dans l'impossibilité de s'adjuger plus de 50 p. cent du vote péruvien et d'accéder automatiquement à la présidence.

photolaser AP

Pérou: victoire sans appel pour Alan Garcia

LIMA — Le premier ministre péruvien, M. Luis Perceval Roca, a préconisé, au lendemain des élections générales, la constitution d'un gouvernement de transition formé de personnalités indépendantes, afin d'assurer le transfert du pouvoir entre le président sortant Fernando Belaunde Terry et celui qu'il considère déjà comme le nouveau chef d'Etat, Alan Garcia.

Le candidat social-démocrate de l'APRA, Alan Garcia Perez, a remporté, une large victoire en obtenant entre 48 p. cent des suffrages lors du premier tour de l'élection présidentielle. Alan Garcia Perez, qui à l'âge de 36 ans, sera l'un des plus jeunes dirigeants du monde, a pu se féliciter de la « victoire non pas d'un parti mais de tout le peuple du Pérou ».

Outre son excellent score, il peut en effet se féliciter du fort taux de participation (environ 80 p. cent) et du calme relatif dans lequel de sont déroulées ces élections. Ainsi, les appels au boycott

du mouvement de guérilla maoïste Sentier Lumineux n'ont guère été entendus et n'ont pas réussi à perturber gravement le déroulement du scrutin.

M. Garcia Perez a réussi à mettre nettement en échec son principal adversaire, le maire de Lima, Alfonso Barrantes, 57 ans, chef de la Gauche unie (coalition de huit partis). Celui-ci n'a recueilli que 22 p. cent des suffrages. Beau joueur, ce dernier n'a pas renoncé à reconnaître sa défaite et s'est rendu dimanche soir chez M. Garcia pour féliciter « l'homme qui a reçu le plus grand soutien populaire ».

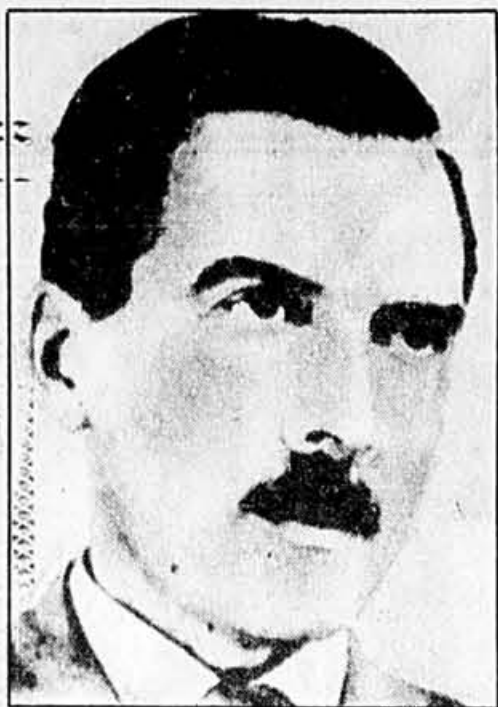
M. Garcia n'est toutefois pas encore élu président puisque n'ayant pas obtenu la majorité absolue, il lui faudra de nouveau affronter M. Barrantes lors du deuxième tour de scrutin, en juin prochain. La constitution exige en effet un deuxième tour lorsqu'aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue. Mais ce second tour sera largement une simple formalité.

—AFP, Reuters



Résignés, les Brésiliens attendent l'inéluctable. Devant l'Institut du cœur à Sao Paulo, la foule prie désormais à voix haute devant des autels improvisés.

téléphoto Reuters



Josef Mengele

photolaser UPI

Mengele vit au Paraguay

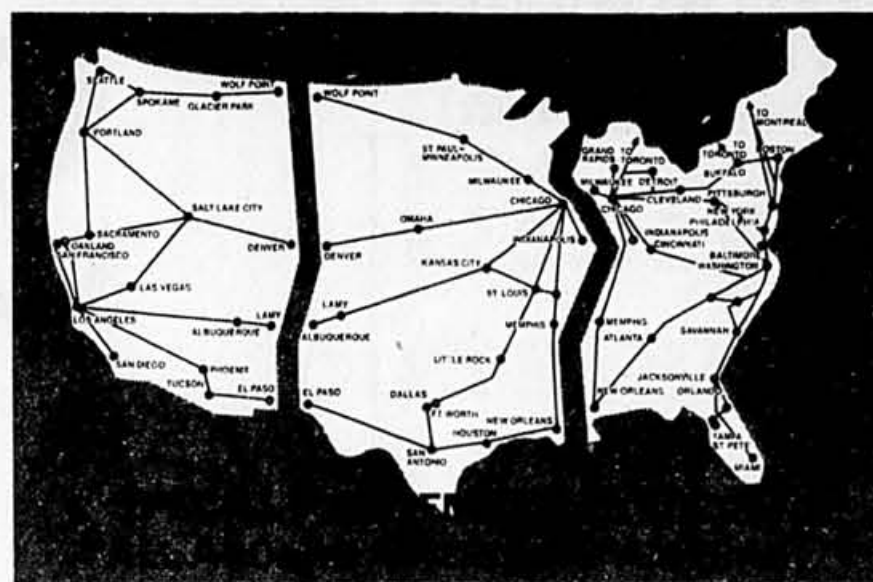
■ FRANCFORT — Le médecin du camp de concentration d'Auschwitz, Josef Mengele, surnommé l'ange de la mort pour les expériences atroces qu'il a fait subir aux prisonniers du camp, vit toujours au Paraguay, a déclaré, hier, le procureur Hans-Eberhard Klein du parquet de Francfort.

Nous avons eu un grand nombre d'indices de la population selon lesquels Josef Mengele est toujours vivant et vit caché au Paraguay grâce à un réseau d'anciens nazis, a expliqué le procureur Klein, dans une interview à la radio de Hambourg. Le parquet ne dispose cependant pas d'indices suffisamment précis pour localiser exactement Mengele au Paraguay.

Tous les indices proviennent de citoyens ouest-allemands qui ont séjourné plus ou moins longtemps au Paraguay, a ajouté le procureur Klein.

—AFP

VOYEZ PRESQUE TOUT POUR PRESQUE RIEN.



L'OFFRE: Une chance de découvrir l'Amérique. En gros plan, depuis les confortables sièges basculants de nos trains ultra-modernes. Des wagons-salons spacieux et agréables. Service de restauration complet et wagons-snacks.

LE COÛT: Les voyages les moins chers qui soient, du 7 avril au 15 juin. \$125 U.S. maximum aller-retour vers n'importe quelle ville d'une région. \$200 U.S. maximum vers toute ville d'une région adjacente. \$325 U.S. maximum de l'Atlantique au Pacifique. Demi-tarif pour les enfants de moins de 12 ans. Avec la possibilité d'une escale dans chaque direction.

Même si vous ne pouvez pas voyager avec nous durant cette période de tarifs spéciaux, le coût avantageux de nos billets All Aboard America sera applicable jusqu'au 15 décembre 1985.

CE QUE VOUS EVITEZ: Les restrictions imposées par certains services de transport. Il n'est pas nécessaire d'acheter les billets à l'avance. Aucune surcharge n'est appliquée en cas de changement de date. Il suffit que votre voyage ne dure pas plus de 30 jours et se termine avant le 15 juin 1985. Nous vous conseillons de réserver votre billet à l'avance car le nombre de places est limité.

A VOUS DE JOUER: Appelez VIA Rail Canada et nous vous donnerons tous les détails.

ALL ABOARD AMTRAK

DÉPÊCHES

POLOGNE: la présidente du Conseil des avocats polonais, Maria Budzanowska, connue pour son indépendance à l'égard du pouvoir, a été contrainte de résigner ses fonctions sous la pression des avocats affiliés au Parti communiste polonais (POUP). Le pouvoir lui reprochait ouvertement de défendre et de tolérer les activités d'avocats ayant appartenu à Solidarité.

AMÉRIQUE LATINE: les dirigeants des onze pays latino-américains du Groupe de Carthagène ont réclamé hier la coopération de la communauté internationale pour les aider à rembourser une dette extérieure de plus de \$350 milliards. Le porte-parole du groupe, le ministre uruguayen des Affaires étrangères Enrique Iglesias, a rappelé que si ces pays « n'exportent pas, ils ne pourront payer ». Après une journée d'entretien à Bruxelles avec Claude Cheysson, commissaire de la CEE, M. Iglesias doit se rendre à Washington pour une rencontre avec les hautes instances du Fonds monétaire international.

IRAN-IRAK: le secrétaire général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar, a réclamé du Conseil de sécurité qu'il joue un rôle plus actif dans la recherche d'une solution pacifique de la guerre du Golfe, tout en invitant les deux belligérants à « participer à une reprise de l'examen de tous les aspects du conflit ». Les observateurs estiment que M. de Cuellar renvoie ainsi la balle dans les camps du Conseil et de l'Iran. Téhéran refuse de collaborer avec le Conseil sous prétexte de sa « partialité ».

ISRAËL: dans un climat de mini-crise qui risque à tout moment de faire tomber la coalition gouvernementale, le ministre sans portefeuille Ezer Weizman a confirmé à Jérusalem la tenue prochaine d'un sommet entre le premier ministre Shimon Pérès et le président égyptien Hosni Moubarak. Par ailleurs, sur le front, de nouveaux incidents violents ont opposé chrétiens et musulmans, dans la région de Saïda, alors même que la radio d'État de Tel Aviv, affirmait que la sécurité de la frontière israélo-libanaise « ne pourra être assurée sans une présence permanente des forces israéliennes au Sud-Liban ».

USA-URSS: Washington aurait annulé un projet de mission spatiale américano-soviétique, à la suite du meurtre du colonel Arthur Nicholson, abattu le 24 mars dernier en RDA par une sentinelle soviétique. Selon le magazine Aviation Week, le président Reagan avait prévu d'inviter un cosmonaute soviétique à monter à bord de la navette américaine et de tenter, en orbite, de réparer la station orbitale soviétique Salyout-7.

ALBANIE: le leader albanais Enver Hodja, décédé jeudi dernier à l'âge de 76 ans, a été inhumé hier matin dans le Cimetière des martyrs de Tyrana. Conformément à la tradition, aucune délégation étrangère n'avait été invitée à assister au dernier hommage rendu à M. Hodja, à cette occasion, par le nouveau N° 1 albanais, Ramiz Alia, qui a promis de « renforcer la forteresse albanaise ».

SOUDAN: le nouvel homme fort du Soudan, le général Abdel Rahman, a admis hier qu'il désire améliorer les relations de son pays avec l'URSS, la Libye et l'Éthiopie. M. Nimeiri, qu'il a renversé lors d'un coup d'État sans effusion de sang le six avril, avait maintes fois accusé ces pays d'encourager la rébellion intérieure dans son pays. À Moscou, La Pravda, en éditorial, accueillait « avec satisfaction la nouvelle orientation du régime soudanais ».

ALGÉRIE: le président Chadli Benjedid arrive aujourd'hui à Washington pour une série de rencontres officielles en vue d'améliorer les relations économiques, commerciales et politiques entre l'Algérie et les États-Unis. Selon les observateurs, l'Algérie voudrait ainsi prendre quelque distance avec Moscou et confirmer son accession au rang des non-alignés.

perron

VOUS PROPOSE SES ROSIERS SÉLECTIONNÉS POUR QU'ÇA POUSSE EN BEAUTÉ



ROSIERS

Plus de 75 variétés, hybrides de thé, grandifloras, floribundas, grimpants et rustiques.

À partir de

6.50 ch.

Préemballés

GOLFGREEN (20-3-4)

Pour obtenir un gazon durable et résistant à la sécheresse. 50% de son azote provient d'urée enrobée de soufre S.C.U. à dégagement lent. Améliore la couleur et la vigueur du gazon. Utilisez-le au printemps et durant l'été à raison de 1 lb par 150 pi car.

Sac 9 kg **12.59\$**
Sac 14 kg **16.49\$**



PARTEZ DU BON PIED

Pour réussir un jardin plantureux, employez la célèbre mousse de tourbe Fafard.

Elle améliore le sol comme suit:

- Elle ajoute de la matière organique.
- Elle allège et aère les sols glaiseux.
- Donne du « corps » aux sols sablonneux.
- Absorbe et retient l'humidité.
- Accroît la rétention de l'engrais par le sol.

BALLOT 6 pi cu. **9.75\$**
BALLOT 4 pi cu. **6.95\$**
BALLOT 2 pi cu. **4.75\$**



CONSULTEZ NOS EXPERTS

- agronomes
- techniciens en horticulture
- architectes paysagistes

SPECIAL CORNOUILLER PANACHÉ

Elegantissima — Feuilles vertes panachées de blanc, très décoratives.

Racines nues
60-70 cm **5.75\$**
65-80 cm 10 **52.50\$ 10**
90-100 cm **6.50\$**
8.25\$ 72.50\$ 10 **58.50\$ 10**



SEMENCE DE GAZON

Mélange spécial paysagiste. Un très bon mélange à croissance rapide et continue, produisant un gazon vert foncé et moelleux.

500 g **2.40\$** 2 kg **8.20\$** 4 kg **15.00\$**
10 kg **35.50\$** 20 kg **68.00\$**



CONCOURS

Pour qu'ça "bouffe" en beauté

EN COLLABORATION AVEC CKAC 173

W.H. Perron vous offre la chance de gagner un des 50 barbecues à gaz propane d'une valeur de 359,00\$ et



Tirage de 5 barbecues tous les vendredis et les noms des gagnants seront dévoilés sur les ondes de CKAC tous les samedis du 27 avril au 29 juin 1985.

de **Supérieur PROPANE**

LAVAL

515, boul. Labelle, Chomedey, Laval

332-3610

BOISBRIAND

2000, rue Dubois, Boisbriand

435-2182

Pour qu'ça pousse en beauté

Livraison 5\$ Montréal métropolitain



w.h.perron

LUNDI AU MERCREDI
9 H à 17 H
JEUDI ET VENDREDI
9 H à 21 H
SAMEDI
8 H 30 à 17 H

COUPONS-RABAIS

Valables à tous les MARDIS ET MERCREDIS sur tous vos achats. Un coupon par achat-client. Valable jusqu'au 26 juin 1985. Achat en personne seulement.

3.00\$ sur achat de 25\$ et plus
6.00\$ sur achat de 50\$ et plus
12.00\$ sur achat de 100\$ et plus

50 BARBECUES À GAGNER

Découpez votre coupon et venez le déposer chez W.H. Perron à Laval ou Boisbriand. Votre coupon est valide pour tous les tirages. Aucun achat nécessaire. Les règlements du concours sont disponibles au magasin de Laval.

NOM
ADRESSE
VILLE TÉL:

Doriana Taddéo jugée pour le meurtre du chanteur Guido Pucci

■ C'est un jury fort inégalement composé de dix hommes et de deux femmes seulement qui décidera du sort de la jeune Doriana Taddéo, accusée du meurtre au premier degré de Guido Pucci, le chanteur de cabaret sensiblement plus âgé qu'elle, et dont elle s'était follement éprise.

Tous ont été choisis en moins de deux heures devant le jur Claire Barrette-Joncas, qui a toutefois ajourné l'audition des premiers témoins à ce matin.

Dès hier, le procureur de la Couronne, Me France Charbonneau, a fait état de la preuve qu'elle entend présenter au cours des premiers jours, et qui débute, exceptionnellement, par la déposition d'une déclaration faite aux policiers par la prévenue. C'est incidemment devant le jury que la représentante du ministère public a fait allusion à ce document, et sans que l'avocat de la défense, Me Alexandre Spagnoli, n'ait quelque réaction que ce soit.

Par la suite, Me Charbonneau a résumé les faits que les divers témoins viendront raconter.

Soulignant que l'assassinat de la victime était un crime prémédité, elle a soumis que « tombée en amour » avec le chanteur, qui était marié, l'accusée l'avait à un certain moment soupçonné de courtiser une autre jeune fille. Elle aurait embauché un détective privé pour le suivre, et, un certain vendredi, ce limier lui aurait effectivement appris que son ami était sorti avec cette autre femme. Pucci aurait cependant rectifié que c'était avec ses fils qu'il s'était trouvé.

Trois jours plus tard, le lundi, elle se serait rendue chez un armurier qui lui aurait vendu une arme de calibre .22 seulement après qu'elle se fut procuré un permis de la S.Q. À 18h., le même jour, elle se serait rendue au bar de l'hôtel où l'homme chantait régulièrement, et l'aurait abattu de toutes les balles dont son pistolet était chargé.

Une Haïtienne poursuit son employeur pour discrimination raciale

■ Employée dans une maison de distribution de lingerie pour enfants, Mme Marie Nicole Denis, qui est d'origine haïtienne, a-t-elle été congédiée par représailles, parce qu'elle avait porté une plainte de discrimination raciale contre la compagnie Chez Béatrice et Fils?

C'est ce que doit décider le juge Jean-Pierre Bonin, devant qui le procès de cette firme s'instruit depuis vendredi dernier.

Premier témoin interrogé par le procureur de la poursuite, Me François Drolet, une avocate de la Commission des droits de la Personne a relaté que l'enquête menée par son organisme, et à laquelle la compagnie avait collaboré, avait démontré qu'il n'y avait pas de preuve suffisante pour les allégations telles que portées. Mme Denis soutenait qu'on lui avait refusé une promotion à cause de la couleur de sa peau.

Une année plus tard, on l'avait mise à pied pendant quelques jours chaque semaine, en prétextant un manque de travail, et on l'avait finalement congédiée.

Hier Me Drolet a fait entendre une autre employée, Nancy Murray, originaire de Sainte-Lucie, en preuve d'acte similaire. Elle a soutenu que chargée de la paye et de l'entraînement d'autres employées, elle recevait elle, un salaire moins élevé que ces dernières. Ayant témoigné en faveur de sa compagne, la plaignante, elle aussi a été congédiée.

Le procureur de la défense, Me Jeff Boro, a cependant fait entendre une assistante-gérante, Mme Lucie Langlais. Celle-ci a souligné que Mme Denis, en plus d'être fort renfermée, avait déjà refusé d'accomplir certains travaux d'emballage. Une pratique courante lorsqu'on manquait effectivement de travail dans un secteur.

Procédures suspendues contre Morgentaler

■ WINNIPEG (PC) — Toute procédure légale contre le Dr Henry Morgentaler sera suspendue au Manitoba, jusqu'à ce que soit connue la décision d'une Cour d'appel de l'Ontario sur l'acquiescement du médecin d'accusations d'avoir pratiqué des avortements dans cette dernière province.

Le procureur de la couronne et l'avocat de la défense se sont entendus hier pour reporter au 19 juin toute procédure légale contre le médecin montréalais et le procureur général du Manitoba Roland Penner a suspendu toutes les accusations.

L'avocat du médecin, Me Greg Brodsky, a soutenu hier que la décision ontarienne, qui doit être prise d'ici deux ou trois semaines, aura une incidence sur la série d'accusations de même nature pesant contre le Dr Morgentaler à Winnipeg.

Le Dr Morgentaler comparaitrait en cour hier pour faire face à six accusations reliées à la législation sur l'avortement, portées à l'issue de deux raids policiers à sa clinique de Winnipeg, le mois dernier.

Cependant, malgré la décision du procureur général Penner, la police a fait savoir qu'elle pourrait effectuer d'autres raids à la clinique du Dr Morgentaler si ce dernier pratique des avortements illégaux.

SIMPSON

VENTE no 1

NOTRE MEILLEURE ET NOTRE PLUS GRANDE VENTE DE LA SAISON



RABAIS 1/3

MARQUES CONNUES... TENUES ADORABLES!

SÉLECTION DE TENUES «GENERRA»

COLLECTION DE MAILLOTS, CHEMISIERS ET PANTALONS SPORT. Tous en frais coton pour l'été. Faites votre choix parmi des tons neutres faciles à agencer comme beige, sable ou cendre... en tons unis, rayures et motifs écossais. 3 à 13; P.M.G. À 1/3 de rabais, vous ferez mieux de faire vite. Prix ord. Simpson \$38 à \$45.

SOLDE 24⁹⁹ à 29⁹⁹

SÉLECTION DE TENUES «SANTA CRUZ»

SUPERBE GAMME DE MAILLOTS, PANTALONS, VESTES ET JUPES POUR LE PRINTEMPS. En coton et acrylique sans soucis. Tons unis ou imprimés en combinaison de jaune, pêche ou aqua. 3 à 11; P.M.G. La saison s'annonce belle!

Prix ord. Simpson \$28 à \$78
SOLDE 17⁹⁹ à 49⁹⁹

SÉLECTION DE TENUES «ESPRIT SPORT»

UNE VARIÉTÉ IMPRESSIONNANTE DE CHEMISIERS, T-SHIRTS, VESTES ET PANTALONS EN COTON. Optez pour les tons unis ou rayures en rouge, indigo ou vert. 5 à 13; P.M.G. Veuillez noter: tous les modèles ne sont pas offerts dans tous les magasins. Donc venez tôt pour un meilleur choix. Prix ord. Simpson 22.99 à \$98

SOLDE 14⁹⁹ à 64⁹⁹

POUR ACHAT EN PERSONNE SEULEMENT
Variations pour dames, 302, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Le salon
CARREFOUR MONDIAL DE LA MODE
MONTREAL

TOUS LES JOURS!
AU SALON CARREFOUR MONDIAL DE LA MODE
SIMPSON EST HEUREUX DE PARTICIPER
AUX DÉFILÉS «SPORTWEAR» 85.

Hall d'exposition, Place Bonaventure, du 19 au 28 avril 1985

Admission générale: 5.50\$
Étudiants/Âge d'or: 4.00\$

Heures d'ouverture:
Lundi au vendredi: 11:00 à 21:00
Samedi et dimanche: 10:00 à 21:00
Dimanche le 28 avril 1985

Simpson
AUJOURD'HUI

On prête

aux proprios

100\$
A L'ACHAT D'UNE MAISON

Futurs proprios

Obtenez 100\$ en contractant votre hypothèque avec la Banque d'Épargne. Ce montant vous aidera à payer une partie des frais qu'entraîne l'achat d'une propriété (évaluation, contrat notarié, assurance).

Du 4 mars au 30 avril.

Proprios

Transférez sans aucuns frais* votre hypothèque à la Banque d'Épargne et profitez de nos taux concurrentiels sur nos termes de 6 mois à 5 ans et de notre flexibilité de remboursement. Renseignez-vous sur les conditions de ces offres exceptionnelles en communiquant avec le directeur de l'une de nos 116 succursales.

*Exclus s'il y a lieu, les frais du prêteur existant.

La banque personnelle
LA BANQUE D'ÉPARGNE